



Prestations paysagères dans les paysages d'importance nationale

Rapport de recherche et recommandations à l'intention
de la Confédération, des cantons, communes, ONG
et acteurs économiques



Sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

**Roger Keller
Mélanie Clivaz
Norman Backhaus
Emmanuel Reynard**

Zurich et Lausanne, 2019

Mentions légales

Mandant:

Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Espèces, écosystèmes, paysages, CH-3003 Berne. L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)

Mandataires:

Universität Zürich, Geographisches Institut, Abt. Humangeographie, Winterthurerstrasse 190, CH-8057 Zürich
Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité, Géopolis, CH-1015 Lausanne

Auteurs:

Dr. Roger Keller, Universität Zürich, roger.keller@geo.uzh.ch, Tel. +41 44 635 51 86
Mélanie Clivaz, Université de Lausanne, melanie.clivaz@unil.ch, Tel. +41 27 205 73 23
Prof. Dr. Norman Backhaus, Universität Zürich, norman.backhaus@geo.uzh.ch, Tel. +41 44 635 51 72
Prof. Dr. Emmanuel Reynard, Université de Lausanne, emmanuel.reynard@unil.ch, Tel. +41 27 205 73 29

Accompagnement OFEV:

Thomas Kuske, Section Gestion du paysage
Benoît Magnin, Section Gestion du paysage

Groupe d'accompagnement:

Régine Bernard-Bétemps, La Murithienne, Société valaisanne des Sciences naturelles
Markus Bürgisser, Pro Natura Thurgau
Yann Clavien, Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Canton du Valais
Jeanne Corthay, Lavaux Patrimoine mondial
Emmanuel Estoppey, Lavaux Patrimoine mondial
Pierre Fonjallaz, Vigneron, Lavaux
Eveline Gisel, Amt für Raumentwicklung, Kanton Thurgau
Martin Graf, Amt für Landschaft und Natur, Kanton Zürich
Paul Külling, Direction générale de l'environnement, Canton de Vaud
Matthias Künzler, Amt für Raumentwicklung, Kanton Thurgau
Thierry Largey, Pro Natura Valais
Raimund Rodewald, Stiftung Landschaftsschutz
Ariane Schindler, Abteilung Raumentwicklung und Geoinformation, Kanton Glarus
Peter Schweizer, Landschaftsqualität Thurgau
Catherine Strehler-Perrin, Direction générale de l'environnement, Canton de Vaud
Gérald Vallélian, Vice-président de l'association Lavaux Patrimoine mondial, Syndic de St-Saphorin, Vigneron
Pascal Vuichard, Gemeinde Glarus Nord

Soutien du processus:

Peter Lehmann, 2030etc ag, Biel
Ursula Spycher, 2030etc ag, Biel

Traduction:

weiss traductions genossenschaft, Zürich

Remarque:

Le présent rapport a été réalisé(e) sur mandat de l'OFEV. Seul le mandataire porte la responsabilité de son contenu.

Citation:

Keller, Roger; Clivaz, Mélanie; Backhaus, Norman; Reynard, Emmanuel (2019): Prestations paysagères dans les paysages d'importance nationale. Rapport de recherche et recommandations à l'intention de la Confédération, des cantons, communes, ONG et acteurs économiques. Sur Mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV.

Ce rapport est également disponible en allemand: *Landschaftsleistungen in Landschaften von nationaler Bedeutung. Forschungsbericht mit Handlungsempfehlungen für Bund, Kantone, Gemeinden, NGOs und Bewirtschaftende*

Photos première page:

Pyramides d'Euseigne (© Emmanuel Reynard)
Lavaux (© Emmanuel Reynard)
Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos (© Roger Keller)
Murgtal-Mürtschen (© Roger Keller)
Chatzenseen (© Roger Keller)

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Préface | 3 |
| Résumé | 4 |
| Remerciements | 6 |
| A) Objectifs et principes | 7 |
| 1 Contexte et objectifs | 8 |
| 1.1 Approche méthodologique | 9 |
| 2 Les paysages d'importance nationale | 11 |
| 2.1 Les régions pilotes | 12 |
| 3 Les prestations paysagères | 14 |
| 3.1 Définition | 14 |
| 3.2 Qualification de bien public | 19 |
| 3.3 Évaluation des prestations paysagères | 19 |
| B) Résultats | 21 |
| 4 Les cinq régions pilotes dans la perception d'acteurs du paysage sélectionnés | 22 |
| 4.1 Lavaux (VD) | 22 |
| 4.2 Chatzenseen (ZH) | 29 |
| 4.3 Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos (TG/SG) | 35 |
| 4.4 Murgtal-Mürtschen (SG/GL) | 42 |
| 4.5 Pyramides d'Euseigne (VS) | 48 |
| 5 Premières conclusions sur le caractère unique des paysages et sur les tensions potentielles entre conservation et développement | 56 |
| 5.1 Unicité et typicité | 56 |
| 5.2 Conflits entre protection et développement | 58 |
| 5.3 Besoin de soutien pour le travail de base | 68 |
| 5.4 Thèmes divers | 69 |
| C) Recommandations et perspectives | 71 |
| 6 Recommandations d'action | 72 |
| 7 Critique méthodologique et besoins de recherche | 75 |
| 7.1 Appréciation de l'approche choisie | 75 |
| 7.2 Besoins futurs de recherche | 76 |
| 8 Prochaines étapes | 77 |
| Bibliographie | 78 |
| Annexes | 81 |
| A) Liste des répondants | 81 |
| B) Membres du groupe d'accompagnement | 82 |
| C) Glossaire des termes principaux | 83 |

Préface

Parler paysage signifie pour nous aborder la double nature de notre espace de vie : d'une part, la portion de territoire, dans sa dimension physique, issue de processus géologiques et plus ou moins transformée par les activités humaines au fil du temps et d'autre part, la manière dont ce territoire est perçu par les personnes qui y vivent. Nombre de nos paysages culturels majeurs sont nés d'une étroite confrontation de l'être humain avec son habitat. Il n'est pas rare que les habitants d'une région aient réussi, par un travail acharné, à imposer leurs besoins et leurs aspirations à vivre dans un environnement fonctionnel et utile pour ensuite transmettre savoir-faire et fierté aux générations suivantes. Ces efforts perpétuels fournis à partir du XI^e siècle dans le cas de *Lavaux (VD)* ont abouti à la construction d'un vignoble comptant plus de 10 000 murs en pierre et inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007. Les champs bombés du paysage culturel du *Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos (TG/SG)* sont certes moins spectaculaires, mais ils sont eux aussi le résultat d'un travail passionné sur de longues années. En revanche, les impressionnantes *Pyramides d'Euseigne (VS)* sont l'œuvre de la nature et de son pouvoir d'érosion. La région des *Chatzenseen (ZH)*, située au nord-ouest de la ville de Zurich, est un exemple typique de paysage façonné par l'avancée et le recul des glaciers sur le Plateau ; elle est devenue un site à usage récréatif fortement fréquenté par un nombre toujours plus élevé de personnes vivant dans une ville à forte expansion et dans son agglomération. Malgré cela, les lacs Chatzenseen ont su préserver bon nombre de leurs caractéristiques paysagères et de leurs qualités d'habitat. La région du *Murgtal-Mürtschen (SG/GL)* est quant à elle quelque peu isolée, au sud du lac de Walensee, à l'écart de l'axe routier Zurich-Coire. Elle séduit par sa tranquillité, son isolement et son caractère montagneux.

Ces cinq paysages et monuments naturels, ainsi que 157 autres sites, constituent l'Inventaire fédéral des paysages et des monuments naturels (IFP). Cet inventaire a pour objectif de contribuer à préserver la richesse des paysages de Suisse sur le long terme. Plus de 40 ans après l'enregistrement de la première série de 65 régions dans l'inventaire, de nouvelles descriptions détaillées indiquant les raisons de l'importance nationale et les objectifs spécifiques de protection des objets sont entrées en vigueur en 2017.

Le présent rapport de recherche appliquée examine la question de savoir quelles sont les prestations paysagères fournies par les paysages d'importance nationale aux personnes qui y vivent ou qui aiment s'y rendre. Il démontre que ces régions ne laissent de marbre ni leurs habitants ni leurs visiteurs et que la majorité des personnes interrogées se montrent très préoccupées par l'avenir des paysages sur le long terme. Ces personnes expriment également le besoin de mieux connaître le paysage dans lequel elles vivent ou passent leur temps libre. Les recommandations suggèrent la manière de reconnaître les qualités des paysages et d'en créer des valeurs ajoutées. Ce rapport clôt la première phase du projet « Prestations paysagères dans les paysages d'importance nationale ». Dans une deuxième phase, les approches visant à renforcer les qualités paysagères existantes dans les cinq régions pilotes seront approfondies de sorte que leur potentiel en matière de bien-être des populations puisse être mieux perçu.

Thomas Kuske

Responsable de projet OFEV

Collaborateur scientifique Section Gestion du paysage

Résumé

Le présent rapport contient les conclusions du projet de recherche « Prestations paysagères dans les paysages d'importance nationale » réalisé par les Universités de Zurich et de Lausanne sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'objet principal de ce rapport porte sur le recensement des prestations paysagères perçues dans cinq régions pilotes en Suisse : Lavaux (VD), Chatzenseen (ZH), le Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos (TG/SG), Murgtal-Mürtschen (SG/GL) et les Pyramides d'Euseigne (VS). Ces régions sont toutes répertoriées dans l'ordonnance sur l'Inventaire fédéral des paysages et des monuments naturels (OIFP ; RS¹451.11)

Un groupe d'accompagnement composé de divers acteurs du paysage des cinq régions pilotes a fait part de ses réflexions aux auteurs du projet et leur a fourni de précieux conseils afin d'affiner les questions de recherche et sélectionner les interlocuteurs appropriés.

Au cours des entretiens menés dans ces régions durant l'été 2018, 27 personnes ont été interrogées sur le caractère particulier, typique et unique des paysages étudiés. Sur la base de ces entretiens et des observations des auteurs, le présent rapport de recherche informe sur les aspects du paysage influençant de manière significative le bien-être des personnes et sur les possibilités concrètes de gérer les tensions entre protection et utilisation des paysages ; il examine également les besoins supplémentaires des acteurs du paysage :

- **Lavaux** est un paysage culturel séculaire inscrit au « Patrimoine mondial de l'UNESCO » depuis 2007. Aujourd'hui, les besoins des viticulteurs en termes de gestion moderne et développement des vignobles – incluant des mesures d'aménagement – sont en compétition avec la nécessité de préserver le paysage dans son état actuel pour les touristes suisses ou étrangers. La forme actuelle du tourisme en Lavaux est critiquée par divers intervenants déplorant que le paysage serve uniquement de toile de fond photographique et que son histoire longue de plusieurs siècles, ainsi que l'entretien permanent des terres viticoles soient trop rarement mentionnés.
- La région des **Chatzenseen** est un site protégé à plusieurs niveaux (paysage, habitats, espèces, etc.), situé à la périphérie de la ville de Zurich. Ce site offre également une zone de détente extrêmement attrayante et très fréquentée par les baigneurs, les cyclistes et les promeneurs durant les week-ends ensoleillés. Cette utilisation intensive est encadrée par un service de rangers. En outre, des voix s'élèvent pour demander la planification d'espaces de détente supplémentaires – à l'intérieur et à l'extérieur des zones résidentielles – afin de réduire l'utilisation de cette zone.
- La région du **Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos** est formée d'un paysage culturel, caractérisé par des vergers à haute tige situés sur d'anciens champs bombés, et par des haies. Elle s'étend sur un plateau offrant une vue magnifique sur le lac de Constance et la région de l'Alpstein. En bordure des terres cultivées se trouve le marais de Hudelmoos, utilisé jusqu'en 1950 pour l'extraction de tourbe et régénéré il y a quelques années, avec le soutien des sociétés de gestion des marais et des bourgeoisies locales.

¹ Recueil systématique du droit fédéral (RS).

- La région de **Murgtal-Mürtschen** se compose du Murgtal (vallée de la Murg), accessible par une route, au sommet de laquelle s'étendent trois lacs de montagne, dont deux sont utilisés pour la pêche sportive et du Mürtschental voisin (vallée de Mürtschen), qui n'est accessible que par des chemins pédestres. Ses pâturages sont utilisés pour l'élevage des vaches allaitantes en estivage. Le Mürtschental est décrit comme isolé et sauvage, tandis que le Murgtal est plus fréquenté.
- Le périmètre de la région des **Pyramides d'Euseigne** comprend bien plus que les formations rocheuses traversées par un petit tunnel. Jusqu'à présent, il n'existe pas de possibilité attrayante d'admirer de près les pyramides ni l'ancienne étendue des moraines, puisqu'aucun accès n'est prévu pour les piétons à côté de la route. Le canton planifie actuellement un tunnel de contournement ainsi que le réaménagement de la route existante, ce qui permettra d'offrir des accès confortables et sécurisés et de fournir au public des informations sur les pyramides.

Les personnes interrogées des cinq régions pilotes ont exprimé la nécessité d'impliquer plus fortement la population locale afin de préserver les particularités des paysages retenus dans cette étude. En outre, il est nécessaire d'avoir plus de compétences de base pour pouvoir travailler avec les prestations paysagères. Le présent rapport contient une liste de recommandations pratiques : une douzaine de mesures sont proposées dans les domaines de la communication, de la coopération entre les acteurs du paysage et du soutien de la Confédération et des cantons, par exemple pour gérer les processus de dialogue avec la population locale, rendre les prestations paysagères plus concrètes ou encore pour s'adresser directement aux visiteurs. Ce projet met volontairement l'accent sur des questions spécifiques à la biodiversité et à la politique du paysage : des questions similaires se posent aussi pour d'autres domaines stratégiques (par exemple, la politique forestière, l'agriculture) et il serait par conséquent souhaitable que les résultats de ce projet puissent atteindre d'autres parties prenantes.

Remerciements

L'équipe de projet tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette étude ainsi que leurs institutions. Grâce à leur engagement et à leur pragmatisme, de nombreuses personnes ont permis, dans un laps de temps relativement court, d'acquérir une compréhension plus approfondie des cinq régions de recherche très différentes mais toutes passionnantes. Les discussions entre le mandant, le groupe d'accompagnement, l'équipe de projet et les personnes interrogées ont été menées de manière intensive. Les résultats de la présente étude et la volonté de réaliser ensemble une deuxième phase du projet démontrent que les discussions transdisciplinaires – c'est-à-dire interdisciplinaires et interinstitutionnelles – sont possibles et pertinentes.

Merci :

Orlando Bergamin (Heidiland Tourismus), **Régine Bernard-Betemps** (La Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles), **Markus Bürgisser** (Pro Natura Thurgau), **Jeanne Corthay** (Association Lavaux Patrimoine mondial), **Yann Clavien** (Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Canton du Valais), **Danny Defago** (Commune de Vex), **Emmanuel Estoppey** (Association Lavaux Patrimoine mondial), **Pierre Fonjallaz** (Vins Fonjallaz), **Judith Gessler** (Glarner Heimatschutz), **Eveline Gisel** (Abt. Natur und Landschaft, Kanton Thurgau), **Martin Graf** (Amt für Landschaft und Natur, Kanton Zürich), **Heidi Grau-Lanz** (Gemeinde Zihlschlacht-Sitterdorf), **Raimund Hipp** (Abt. Natur und Landschaft, Kanton Thurgau), **Stefan Hose** (Grün Stadt Zürich), **Paul Külling** (Division Biodiversité et Paysage, Canton de Vaud), **Matthias Künzler** (Abt. Natur und Landschaft, Kanton Thurgau), **Thomas Kuske** (Bundesamt für Umwelt), **Thierry Largey** (Pro Natura Valais), **Peter Lehmann** (2030etc ag), **Daniel Lepori** (Sportamt Stadt Zürich), **Benoît Magnin** (Office fédéral de l'Environnement), **Hervé Mayoraz** (Euseigne), **Raphaël Mayoraz** (Service des forêts, des cours d'eau et du paysage de l'état du Valais), **Nicole Moraz** (Rangerdienst Katzenssee), **François Morend**, **Maurice Neyroud** (Commission intercommunale Lavaux), **Stefan Pfyf** (Gemeinde Regensdorf), **Raimund Rodewald** (Stiftung Landschaftsschutz Schweiz), **Ariane Schindler** (Abteilung Raumentwicklung und Geoinformation, Kanton Glarus), **Peter Schweizer** (Landschaftsqualität Thurgau), **Benoît Sierro** (Commune d'Hérémece), **Ursula Spycher** (2030etc ag), **Catherine Strehler-Perrin** (Division Biodiversité et Paysage, Canton de Vaud), **Gérald Vallélian** (Commune de St-Saphorin, Association Lavaux Patrimoine mondial), **Philippe Venetz** (Service des bâtiments, monuments et archéologie), **Pascal Vuichard** (Gemeinde Glarus Nord), **Max Walter** (Gemeinde Regensdorf), **Daniela Wegner** (Amt für Raumentwicklung, Kanton Zürich), **Leo Würth** (Landwirt in Hagenwil), **Peter Zopfi** (Amt für Umwelt und Energie, Kanton Glarus).

A) Objectifs et principes

1 Contexte et objectifs

Ce projet de recherche étudie les effets des paysages d'importance nationale (IFP) sur le bien-être des personnes. L'expression « prestations paysagères » est utilisée dans ce contexte pour désigner des services immatériels (par opposition, par exemple, à la production alimentaire ou à la purification de l'eau). L'accent est mis sur les sujets suivants : plaisir esthétique, détente et santé, identification et sentiment d'appartenance, mais aussi attrait du cadre de vie et de travail (Keller et Backhaus 2017). Étant donné que les différents objets IFP sont fortement influencés par l'habitat, la biodiversité est considérée comme une prestation paysagère supplémentaire.

Concrètement, en se fondant sur des régions pilotes en Suisse, ce projet examine quelles sont les prestations paysagères disponibles et lesquelles font l'objet d'une demande par différents groupes d'acteurs. Qu'est-ce qui distingue objectivement ces régions ? Quelles prestations paysagères sont perçues subjectivement et utilisées par les différents acteurs locaux ? Comment accroître la sensibilisation du public à ces prestations ? Comment compléter et étayer l'argumentation actuelle en faveur de la protection de ces régions par une argumentation axée sur leur utilisation ?

Ce projet a été financé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et réalisé conjointement par les universités de Zurich et de Lausanne.

Les résultats de ce projet doivent créer des ponts entre les bases existantes et les outils de travail actuellement utilisés par divers acteurs du paysage :

Typologie des paysages

- La « **Typologie des paysages de Suisse** » (ARE et al. 2011) classe toutes les régions de Suisse sur la base des données de la statistique de la superficie et les répartit en 38 différents types de paysages. Les prestations paysagères et les aspects basés sur la perception font encore défaut dans cette typologie.
- Le document « **Catalogue des paysages culturels caractéristiques de Suisse** » (Rodewald et al. 2014) propose une compilation de 39 paysages culturels caractéristiques. Pour ces paysages culturels, les qualités paysagères et les objectifs de développement du paysage sont décrits sur la base de quatre prestations paysagères : « expression culturelle », « expression naturelle », « identification et appartenance » et « prestation de loisirs et de ressourcement ».

Conceptions Paysage cantonales

Dans le cadre des conventions-programmes conclues entre la Confédération et les cantons dans le domaine de la protection de la nature et des paysages, la Confédération soutient le développement de conceptions Paysage cantonales. Son objectif est d'encourager la recherche d'une cohérence des objectifs de qualité paysagère sur l'ensemble du territoire (OFEV 2018, partie 2). Les thèmes abordés dans ce projet constituent des éléments essentiels de ces qualités paysagères.

1.1 Approche méthodologique

Afin d'identifier les préoccupations des acteurs locaux, de refléter l'approche considérée et l'interprétation des résultats dans une perspective locale, un groupe d'accompagnement, composé principalement de divers acteurs du paysage des cinq régions pilotes, a été constitué (voir liste à l'annexe B). Avant de procéder à l'enquête, les 16 membres du groupe se sont exprimés sur la méthodologie et les acteurs à impliquer, ont fait part de leurs suggestions et apporté leurs connaissances dans le projet. En outre, l'ébauche de ce rapport de projet a été soumise au groupe d'accompagnement et certains aspects ont fait l'objet d'une discussion approfondie.

La méthodologie appliquée se résume pour l'essentiel en trois approches complémentaires :

- 1) analyse de la documentation existante (descriptions des objets, résultats d'études, etc.) ;
- 2) impressions et expériences personnelles dans les régions étudiées (notes, photographies) ;
- 3) entretiens avec des répondants issus des différents groupes d'acteurs.

L'accent a été mis sur les entretiens avec des répondants (voir l'annexe A), menés à l'aide d'un guide d'entretien et parfois directement dans les régions étudiées. Différents groupes d'acteurs issus des pouvoirs publics, de l'économie, du tourisme, de la protection de la nature et du paysage, de la culture, etc. ont été pris en compte. Les entretiens ont porté, entre autres, sur les questions suivantes : quel est le lien personnel entre les personnes interrogées et la région ? Quels sont les éléments qui sous-tendent le caractère unique ou très particulier de la région ? Ce caractère unique ou très particulier peut-il et devrait-il être mieux communiqué au public ? Quelles sont les perspectives d'avenir pour la région ?

Dans un cas (Euseigne), nous avons réalisé un entretien collectif sous forme de transect paysager, en suivant partiellement les méthodologies proposées par Schoonmaker (1998) et Flick (2009).

Les déclarations recueillies au cours des entretiens ont fait l'objet d'un résumé écrit et – avec l'analyse des principes fondamentaux existants, des impressions et expériences personnelles des auteurs – constituent la base de données de ce rapport sur le recensement et le potentiel des prestations paysagères dans les régions étudiées. Dans une deuxième phase du projet, il sera possible d'élaborer des outils de communication afin d'accroître la sensibilisation aux paysages d'importance nationale. En outre, l'élaboration de recommandations à l'intention des autorités et d'autres acteurs est à l'étude.

Au cours du processus de sélection des acteurs, nous nous sommes efforcés de couvrir un large éventail de « producteurs » et de « consommateurs de paysages ». Les membres du groupe d'accompagnement ont également fait part de leurs commentaires et ont été en mesure de suggérer, grâce à leur ancrage local, un vaste réseau d'interlocuteurs potentiels. Lors de la sélection, nous avons tenté de tenir compte du sexe et de l'âge des personnes interrogées. Ce souhait n'a pu être réalisé que partiellement, la majorité de ces personnes étant des hommes âgés de 40 à 60 ans. En revanche, l'éventail des groupes d'acteurs a pu être élargi grâce aux propositions du groupe d'accompagnement (voir annexe A).

Une enquête plus vaste auprès du grand public a été écartée principalement pour deux raisons : d'une part, le contact direct avec différents acteurs du paysage a permis de prendre en compte un large éventail d'opinions ; d'autre part, la sélection appropriée (= représentative) de personnes au sein de la population aurait nécessité beaucoup d'investissement qu'il était impossible de fournir dans le cadre de ce projet.

2 Les paysages d'importance nationale

Les paysages d'importance nationale, ou plus concrètement les objets de l'« Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) », constituent l'objet principal de la présente étude. Les raisons de cette orientation sont les suivantes :

- Bien que l'étude examine différents types de paysages, elle doit s'efforcer de généraliser autant que possible les résultats afin de pouvoir les appliquer à des paysages divers. Il convenait donc de garantir une certaine comparabilité des régions en se concentrant sur des paysages d'« importance nationale ».
- L'ordonnance sur l'IFP (OIFP) a été actualisée en 2017 et, depuis lors, des descriptions détaillées des objets et des objectifs de protection sont également disponibles. Ces descriptions fournissent un précieux cadre de référence.
- Plusieurs cantons travaillent actuellement à formuler des objectifs en matière de qualité du paysage (conceptions Paysage cantonales). Ce travail devant également prendre en compte les objets IFP, le présent projet pourra éventuellement se révéler utile aux cantons.
- Les objets de l'IFP sont souvent des témoins d'une exploitation traditionnelle de la terre, du peuplement d'une région ou d'un processus géologique – ils font partie de notre patrimoine culturel ; l'un des objectifs de l'IFP est d'accroître la sensibilisation à cette fonction de « témoin ».

En se concentrant sur quelques objets IFP, cette étude met en valeur les particularités de ces paysages. Le « statut IFP » joue ici un rôle secondaire : la prise de conscience par la population et les touristes de la valeur d'un paysage est probablement plus influencée par l'expérience de ses particularités que par son statut d'inventaire national, cantonal ou communal. Par conséquent, les résultats de cette étude ne devraient pas s'appliquer uniquement aux paysages d'importance nationale, mais de manière générale à un grand nombre de paysages.

Pour les acteurs du paysage, il est cependant très important de savoir si une région est inscrite à l'IFP ou si, par exemple, elle fait partie des sites marécageux protégés. Selon sa classification, différents instruments ou réglementations sont appliqués. Certaines régions sont inscrites simultanément aux inventaires de protection au niveau communal, cantonal et fédéral. L'objet IFP « Chatzensee » des communes de Zurich, Regensdorf et Rümlang en fournit un très bon exemple. Cette région est inscrite avec des périmètres différents et pour des raisons différentes dans quatre inventaires nationaux (voir aussi au chapitre 2.1) : IFP ; inventaire des hauts-marais ; inventaire des bas-marais ; inventaire des sites de reproduction de batraciens. A ceux-ci s'ajoutent des inventaires cantonaux et communaux ayant leurs objectifs de protection respectifs. La région possède de surcroît un statut international en tant que site Emeraude. En fonction du statut de protection, des modifications telles que des mesures d'aménagement sont possibles ou non.

Concernant les objets IFP, la législation précise que les caractéristiques paysagères naturelles et culturelles des objets ainsi que leurs éléments marquants doivent être conservés intacts (OIFP 2017 : art. 5). Concrètement, cela signifie que des modifications du paysage (par exemple la construction de bâtiments ou d'infrastructures) sont toujours possibles, à condition que les altérations du paysage qui leur seraient associées n'aient pas d'effets sur la réalisation des objectifs de protection spécifiques à l'objet, c'est-à-dire

qu'elles n'entraînent pas de graves altérations. La Confédération peut accorder des aides financières pour des mesures de conservation et de valorisation des objets.

2.1 Les régions pilotes

Les cinq régions pilotes étudiées sont Lavaux, les Pyramides d'Euseigne, Chatzenseen, Murgtal-Mürtschen et le Thurgauisch-fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos (voir fig. 1) :



Fig. 1: Les cinq régions pilotes de cette étude

Source : créé par les auteurs, photographies extraites des descriptions d'objets IFP

Ces cinq sites s'étendent sur différentes régions en Suisse, réunissent différents types de paysages et mettent en lumière différents aspects des prestations paysagères. Ils sont présentés en détail au chapitre 4.

Afin de fournir une caractérisation comparative des cinq régions pilotes, le tableau 1 énumère les inventaires ou listes de protection de la nature et des paysages dans lesquels les régions – ou des parties de celles-ci – sont inscrites. Cette vue d'ensemble montre que a) les différentes régions pilotes ont chacune un statut de protection à au moins deux niveaux étatiques et que b) différents aspects des régions pilotes sont protégés (p. ex. les espèces ou les habitats). Sans entrer dans le détail des différents instruments, nous pouvons déjà relever qu'ils n'ont pas le même degré de contrainte : alors que les biotopes marécageux, par exemple, jouissent d'un statut de protection très élevé selon la Constitution fédérale, un objet figurant à l'inventaire des géotopes ne bénéficie d'aucun statut de protection. La portée différente de chacun des instruments – en particulier celle de l'inventaire IFP – semble souvent peu présente dans l'esprit des personnes interrogées dans le cadre de ce projet.

Tab. 1: Aperçu des inventaires/listes de la protection de la nature et des paysages dans lesquels sont inscrits les cinq régions pilotes aux niveaux international, national et cantonal

| <i>Niveau</i> | <i>International</i> | <i>National</i> | <i>Cantonal</i> |
|---|---|---|--|
| Lavaux | UNESCO Patrimoine mondial ^a | IFP, ISOS ^c , IVS ^d Géotope suisse ^e Prairies et pâturages secs ^f | Monuments naturels et sites (IMNS) Territoire d'intérêt biologique supérieur |
| Pyramides d'Euseigne | | IFP, IVS ^d Géotope suisse ^e Prairies et pâturages secs ^f | Protection du paysage |
| Chatzenseen | Sites Emeraude ^b | IFP Géotope suisse ^e Hauts-marais et marais de transition ^g Bas-marais ^h Sites de reproduction de batraciens ⁱ | Waldreservat Schutzverordnung |
| Thurgauisch-fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos | | IFP, ISOS ^c , IVS ^d Hauts-marais et marais de transition ^g Bas-marais ^h Sites de reproduction de batraciens ⁱ | Gebiet mit Vorrang Landschaft (TG) Landschaftsschutzgebiet (SG) |
| Murgtal-Mürtschen | UNESCO-Patrimoine mondial ^a (partie du Haut lieu tectonique Sardona) | IFP Géotope suisse ^e Hauts-marais et marais de transition ^g Bas-marais ^h | Landschaftsschutzgebiet (SG) Wildruhezone (GL, SG) Geotop (SG) Flachmoore (reg.) Amphibienlaichgebiet (SG) |

^a UNESCO - Patrimoine mondiale, <http://www.unesco.ch/fr/culture/patrimoine-mondial/>, <http://www.whes.ch/>

^b Sites Emeraude, <https://www.bafu.admin.ch/emeraude>

^c Sites construits d'importance nationale, <https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/patrimoine-culturel/patrimoine-culturel-et-monuments-historiques/isos---inventaire-federal-des-sites-construits-dimportance-natio.html>

^d Voies de communication historiques, <https://www.ivs.admin.ch/fr>

^e Géotope suisse, https://sciencesnaturelles.ch/organisations/geosciences/projects/wg_geotopes?_ga=2.240770122.837450118.1548180860-148948033.1548180860

^f Prairies et pâturages secs, <https://www.bafu.admin.ch/pps-f>

^g Hauts-marais et marais de transition, <https://www.bafu.admin.ch/hauts-marais>

^h Bas-marais, <https://www.bafu.admin.ch/bas-marais>

ⁱ Sites de reproduction de batraciens, <https://www.bafu.admin.ch/sites-reproduction-batraciens>

3 Les prestations paysagères

La notion de « prestations paysagères » (ou de services écosystémiques) vise à souligner les bienfaits de la nature et du paysage sur le bien-être des personnes². Il s'agit d'une approche anthropocentrée qui privilégie un enregistrement des valeurs axé sur cette notion de « bienfaits du paysage ».

3.1 Définition

Dans le cadre de l'étude « Landschaft zwischen Wertschätzung und Wertschöpfung » (Keller et Backhaus 2017 non traduits), les prestations paysagères ont été définies comme les aspects du paysage qui apportent un bénéfice direct aux individus et à la société en matière économique, sociale ou sanitaire :

«Les prestations paysagères sont des fonctions du paysage qui apportent un bénéfice direct aux individus et à la société en matière économique, sociale ou sanitaire. Dans de nombreux cas, elles ont les caractéristiques de biens publics. Les prestations paysagères comprennent le plaisir esthétique, des sources d'identification et de familiarité, la détente et la santé, ainsi que l'attrait du cadre de vie et de travail. En outre, les paysages constituent le support de la biodiversité et la capacité de régénération des ressources naturelles.»
(Keller et Backhaus 2018: 85 traduits).

Selon cette définition, les prestations paysagères sont donc considérées comme des prestations immatérielles, par opposition, par exemple, à la production d'aliments ou à la purification de l'eau. Ces prestations immatérielles sont également au cœur de la politique paysagère de l'OFEV, dont les objectifs sont: « l'évolution du paysage se fait dans le respect de son identité » et « les prestations du paysage sont mieux perçues et durablement préservées » (Conseil fédéral suisse 2016).

Dans le cadre du présent projet, l'accent est également mis sur les prestations paysagères immatérielles. Toutefois, étant donné que certains objets IFP sont explicitement des objets façonnés par l'habitat, la « biodiversité » est aussi considérée comme une prestation paysagère. Conformément au tableau 2, l'accent est donc mis sur les cinq prestations paysagères suivantes.

² Voir p. ex. <https://www.ipbes.net/> ou <https://www.millenniumassessment.org/en/index.html> ou <http://www.teebweb.org>.

Tab. 2: Description des cinq prestations paysagères au centre de cette étude

| <i>Prestation paysagère</i> | <i>Aspects analysés / description</i> |
|--|---|
| Plaisir esthétique | <ul style="list-style-type: none"> - La perception esthétique passe par tous les sens (Kaplan et Kaplan 1989; Bourassa 1991) - Interaction entre particularité, beauté et diversité (Nohl 2000) - Comprend un paysage attrayant, le bien-être et l'expérience du paysage (Kienast et al. 2013; Hunziker 2016) |
| Identification et sentiment d'appartenance | <ul style="list-style-type: none"> - Sentiments d'attachement et d'appartenance (Cresswell 2004; Meier et Bucher 2010) - Le paysage en tant que lieu façonné par l'histoire est lié à notre identité (Hermann et al. 2016; Stapferhaus Lenzburg 2017) |
| Détente et santé | <ul style="list-style-type: none"> - Les paysages de qualité augmentent le bien-être physique et mental (Abraham et al. 2007; Martens et al. 2011; Beck 2012) - Une bonne santé est liée à de bonnes opportunités de détente (Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et naturaqua PBK 2015) - Les activités physiques dans la nature sont souvent bénéfiques pour la santé (OFSP 2009; ARE et OFL 2014) |
| Attrait du cadre de vie et de travail | <ul style="list-style-type: none"> - Les paysages attrayants sont des lieux de résidence et de vacances privilégiés (Siegrist 2008; ETH Wohnforum et ETH CASE 2010; BSS. Volkswirtschaftliche Beratung 2012) - Une belle vue et la proximité de zones de détente sont des critères recherchés dans le choix d'un lieu de résidence (Zürcher Kantonalbank 2011; Waltert et al. 2014) - Le capital touristique de la Suisse réside dans son paysage (Suisse Tourisme 2013; Müller-Jentsch 2017) - La qualité de vie élevée est un facteur clé de localisation pour les entreprises (IMD 2017) |
| Biodiversité | <ul style="list-style-type: none"> - La biodiversité est constituée par la diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes, la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des écosystèmes et les interactions dans et entre ces niveaux (Conseil fédéral suisse 2012). - Elle est une source d'inspiration pour la recherche, l'innovation, l'art, la culture, la spiritualité, etc. |

Source : créé par Keller et Backhaus (2018: 85)

Bien que les prestations paysagères soient bien décrites, il est toutefois difficile de les séparer clairement les unes des autres. Des éléments du paysage peuvent être attribués simultanément à plusieurs « prestations » et les prestations paysagères sont elles-mêmes partiellement interdépendantes. Néanmoins, une répartition en différentes prestations du paysage a du sens parce qu'elle facilite leur compréhension et les rend donc plus « tangibles » pour les acteurs du paysage.

Lors d'une discussion avec le groupe d'accompagnement, il a été suggéré de tenir compte non seulement de la situation actuelle, mais aussi de l'évolution future des prestations paysagères. Il a également été souligné que différentes prestations paysagères peuvent prévaloir selon la région pilote. Le groupe d'accompagnement considère l'expression culturelle et les aspects historiques d'un paysage comme des éléments très importants et de son point de vue, les prestations économiques du paysage devraient également être prises en compte. L'aspect économique s'étend bien au-delà de l'attrait du cadre de vie et de travail : la promotion touristique utilise, par exemple, le paysage comme « argument de vente » pour attirer les visiteurs et les différents acteurs économiques peuvent vendre leurs produits à un prix plus élevé s'ils en indiquent l'origine en l'associant à un paysage ou à une région particulière.

L'équipe de projet considère qu'un grand nombre de ces points sont compris de manière implicite dans les cinq prestations paysagères : comme décrit dans le concept de développement durable (voir fig. 2), les prestations paysagères se situent à la croisée de trois domaines : l'environnement, l'économie et la société.

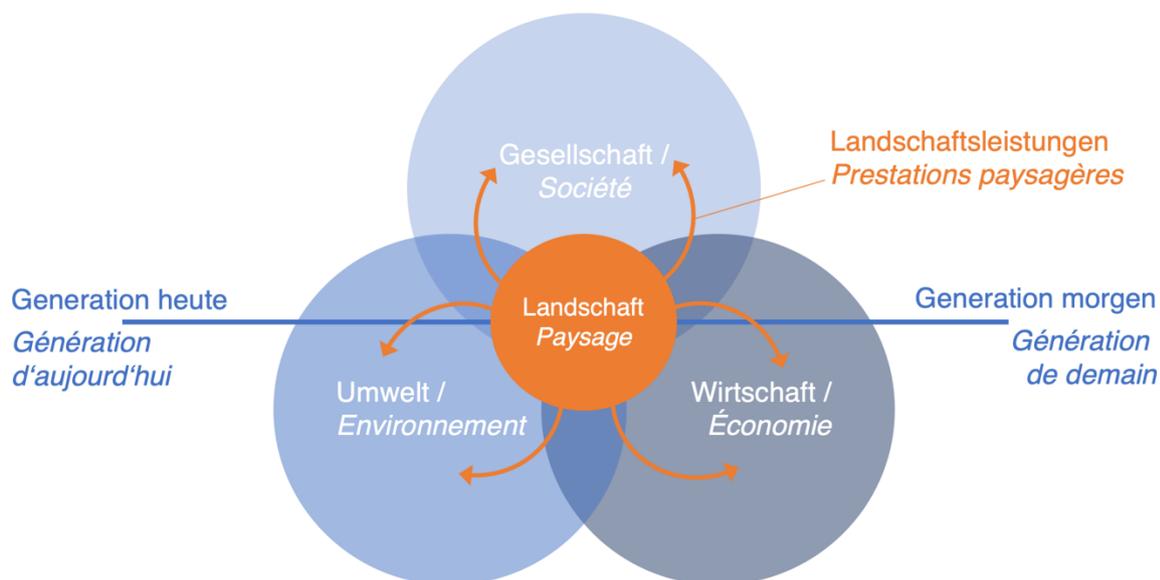


Fig. 2: Le concept de développement durable en lien avec les prestations paysagères

Source : créé par les auteurs

Les prestations paysagères incluent non seulement les bénéfices pour la biodiversité, mais également pour la géodiversité. La géodiversité est la diversité naturelle des éléments abiotiques de la nature (structures géologiques, roches, minéraux, fossiles, formes du relief, sols, eaux). Elle peut être évaluée au moyen de différentes méthodes plus ou moins quantitatives et constitue la base du patrimoine géologique (ou géopatrimoine), c'est-à-dire les éléments abiotiques de la nature considérés comme un patrimoine par la société (Reynard et Brilha 2018). On pourrait considérer que le paysage fournit des prestations paysagères à la géodiversité, comme cela est le cas pour les bénéfices pour la biodiversité. Nous avons toutefois considéré que la relation entre géodiversité et paysage va plutôt dans l'autre sens : c'est la géodiversité (notamment celle des formes du relief) qui est à la base d'une certaine diversité paysagère. Pour cette raison, nous avons limité l'analyse des prestations paysagères à ses effets positifs sur la biodiversité, sans étudier les éventuelles prestations sur la géodiversité.

Les sous-chapitres suivants décrivent les différentes prestations paysagères en se basant, pour les quatre premières d'entre elles, sur l'étude « Landschaft zwischen Wertschätzung und Wertschöpfung » (Keller et Backhaus 2017 non traduits) ; la définition de la biodiversité s'appuie quant à elle sur le « Plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse » (OFEV 2017).

Identification et sentiment d'appartenance

Les paysages peuvent susciter des sentiments d'attachement et d'appartenance. Dans ce contexte, le paysage est considéré comme un lieu marqué par l'histoire, étroitement lié à notre identité, à notre biographie personnelle et à notre positionnement au sein d'une communauté culturelle. Dans ce contexte, le terme « Heimat » – notion typiquement germanique qui renvoie aux sentiments de «chez-soi» et d'appartenance – est souvent utilisé pour exprimer un profond sentiment d'attachement avec les paysages ou les éléments du paysage. Outre les aspects spatiaux, les éléments liés aux émotions tels que le sentiment de sécurité et d'appartenance ou les aspects sociaux tels que la famille, les amis, les sociétés ainsi que les éléments de la vie en communauté tels que traditions, rituels, fêtes ou langue maternelle – mais aussi les odeurs – constituent des sources d'identification très importantes pour développer le sentiment d'être «chez-soi».

Outre la perception individuelle d'un paysage, les sentiments déclenchés par celui-ci sont également influencés par des valeurs et des normes sociales. Ces valeurs ne peuvent pas être régionalisées. Les résultats de recherches récentes (cf. Hunziker 2016) indiquent qu'en Suisse les préférences en matière de paysage sont partagées et que le point de vue de la population locale ne coïncide pas toujours avec le point de vue extérieur, par exemple des personnes en quête de détente ; par conséquent, les objectifs des uns et des autres peuvent diverger. Il est également dangereux de vouloir définir des identités régionales, car les différences sociales sont alors estompées et homogénéisées. Les sources d'identification et le sentiment d'appartenance à un paysage sont influencés, entre autres, par le contexte socioculturel des personnes, comme l'âge, le sexe, l'origine et les valeurs qu'elles ont intériorisées. De plus, les liens des émotions avec les lieux peuvent se modifier en fonction de nouveaux éléments ; ils ne sont pas figés.

La prestation paysagère « Identification et appartenance » comprend des éléments spatiaux, émotionnels et communautaires. Elle dépend également de la perception individuelle et sociale. Par conséquent, promouvoir cette prestation exige une interaction entre les aspects spatiaux et socioculturels.

Plaisir esthétique

La perception esthétique d'un paysage se fait à travers tous les sens et peut être décrite comme une interaction entre singularité, beauté et diversité. Le plaisir esthétique lié à un paysage englobe à la fois son aspect visuel attrayant et le bien-être ressenti à l'intérieur du paysage au cours d'une activité.

Les préférences humaines pour des paysages considérés par la plupart des personnes comme « beaux » ont fait l'objet de recherches approfondies. Ces recherches indiquent d'une part des préférences - stables et indépendantes de la perception individuelle - pour les paysages ressemblant à des parcs combinant des bosquets, des espaces ouverts et offrant une vue sur un plan d'eau (cf. Oriens 1980 ; Kaplan et Kaplan 1989). D'autre part, la recherche souligne l'existence de préférences culturelles et individuelles. L'attrait des paysages dépend aussi des émotions qui leur sont associées. Ces émotions peuvent être aussi bien déclenchées par des notions de beauté du paysage socialement partagées – par exemple, un panorama de montagne ou un coucher de soleil sur un lac – que par un attachement individuel. Ainsi, des paysages fortement occupés (et socialement jugés moins esthétiques) peuvent s'avérer attractifs pour qui y est individuellement attaché. En

conséquence, des enquêtes spécifiques sur les préférences sont nécessaires pour documenter le plaisir esthétique du paysage au niveau local.

Le plaisir esthétique procuré par un paysage est souvent étroitement lié à d'autres prestations paysagères telles que la détente et la santé, l'identification et l'attachement, mais aussi à l'attrait du cadre de vie et de travail.

Détente et santé

Les paysages apportent une contribution importante au bien-être physique et mental des êtres humains. Outre les influences positives et mesurables d'un paysage sur la santé physique, mentale et sociale – d'où provient l'expression « paysage thérapeutique » – il est également possible d'observer les effets positifs sur l'organisme humain d'images ou de films montrant de beaux paysages.

Lorsque nous les contemplons, les paysages perçus comme esthétiques déclenchent des émotions positives qui ont elles-mêmes des effets positifs sur notre santé. Mais ce sont aussi les activités physiques exercées dans le cadre de ces paysages (randonnée, jogging, vélo, ski, etc.) qui se révèlent, dans la plupart des cas, bénéfiques pour la santé. Dans ce contexte, non seulement l'esthétique joue un rôle important, mais aussi l'accessibilité et la perméabilité. Le réseau de chemins pédestres bien développé en Suisse offre à de nombreuses personnes la possibilité de se détendre en faisant des randonnées.

L'eau en particulier exerce une grande fascination sur les êtres humains. Elle active différentes perceptions sensorielles, par exemple lorsque nous entendons le murmure d'un ruisseau, sentons les embruns d'une chute d'eau (Rodewald et Backhaus 2015) ou laissons vagabonder notre regard au-dessus d'un lac.

Attrait du cadre de vie et de travail

Les paysages attrayants sont des lieux de résidence et de vacances privilégiés. Une belle vue et la proximité de zones de détente, comme un plan d'eau, une forêt ou des prairies, sont des critères importants dans le choix d'un lieu de résidence. Le capital touristique de la Suisse réside dans son paysage : montagnes, lacs, qualités esthétiques mais aussi diversité et bonne accessibilité des différents paysages sont essentiels pour le succès de la marque « Suisse ». Ces qualités constituent également un facteur de localisation important pour les entreprises. Les paysages attrayants contribuent de façon significative à une qualité de vie élevée et sont une motivation importante pour les employés lorsqu'ils choisissent un lieu de travail et de résidence.

Le paysage en tant que bien public est façonné – souvent inconsciemment – par ses diverses utilisations. Le secteur immobilier transforme les paysages, au même titre que l'agriculture et les infrastructures touristiques. Ces utilisations différentes ne contribuent pas forcément à l'amélioration de l'attrait du cadre de vie et de travail et viennent parfois se contredire. Nombreuses sont les personnes rêvant de posséder une petite maison à la campagne, à prix raisonnable, avec une vue imprenable et une bonne connexion aux infrastructures publiques. Dans de nombreux cas, cet idéal est en lui-même contradictoire et illustre bien les problèmes qui découlent des différentes exigences. Cependant, afin de garantir un attrait à long terme pour les résidents et les secteurs touristique et immobilier, des qualités paysagères élevées sont (toujours) requises. Ces qualités doivent être mises en évidence, préservées et développées.

Biodiversité

La biodiversité comprend la diversité des espèces d'animaux, de plantes, de champignons et de micro-organismes, la diversité génétique au sein des espèces, la diversité des écosystèmes ainsi que les interactions dans et entre ces différents niveaux. La biodiversité constitue donc la diversité de la vie. Elle résulte de l'hétérogénéité naturelle (différences d'altitude, contrastes climatiques, variété des sols) d'une part et des activités humaines de l'autre. L'utilisation séculaire de la nature par l'être humain a façonné et profondément marqué la mosaïque formée de forêts, de terres ouvertes, d'eaux courantes et de plans d'eau, de zones bâties. La diversité de ces types d'utilisation favorise également la diversité de la flore et de la faune.

Outre ces aspects mesurables, la biodiversité et la géodiversité sont une source importante d'inspiration pour la recherche, l'innovation, l'art, la culture, la spiritualité, etc. Ces aspects ne sont souvent que peu pris en compte dans la recherche et la pratique scientifiques sur la biodiversité, mais le présent projet les prend explicitement en considération, conjointement avec les quatre services paysagers mentionnés ci-dessus.

3.2 Qualification de bien public

Un « bien public » est un bien accessible à tous, que personne ne peut être empêché d'utiliser ni de consommer. Personne ne sera dérangé pendant son utilisation si d'autres personnes consomment ce même bien (iconomix 2016). La protection des biens publics relève souvent de la responsabilité des autorités : par exemple, la Constitution fédérale indique quels biens représentent un intérêt public et sont par conséquent régis par la gouvernance publique (Flückiger 2000). Il est cependant difficile de « mesurer » la valeur³ des biens publics et d'en tenir compte de manière appropriée dans la prise de décision.

Remarque : dans certains cas, l'expression « valeurs publiques » est utilisée pour indiquer qu'il s'agit de valeurs socialement ancrées qui sont exploitées par différents acteurs. Les acteurs individuels ne doivent pas nécessairement partager ces valeurs. En Suisse, les projets d'évaluation du processus participatif de renaturation des eaux ont identifié de telles valeurs publiques (Buletti et al. 2016).

3.3 Évaluation des prestations paysagères

Le concept de services écosystémiques ou paysagers est un concept normatif qui réunit différentes valeurs. C'est pourquoi de nombreuses questions sont soulevées concernant l'évaluation des différents services écosystémiques, qui peuvent relever non seulement du plan économique mais aussi du plan éthique. Une délimitation claire entre l'éthique et l'économique n'est souvent ni possible ni indiquée, car il ne s'agit pas seulement de « soit l'un soit l'autre », mais plutôt de « aussi bien l'un que l'autre » (Jax et al. 2013 : 261 et suiv.)

En économie, on opère souvent une distinction entre les valeurs d'usage et les valeurs de non-usage des biens, qui constituent ensemble la valeur économique globale. La figure 3 montre que les prestations paysagères (ci-après dénommées « prestations culturelles ») comprennent à la fois des valeurs d'usage et des valeurs de non-usage.

³ Le terme de « valeur » a plusieurs significations pertinentes dans ce contexte : une valeur peut signifier à la fois une qualité qui la rend désirable et le résultat d'une mesure exprimée en chiffres (voir <http://www.cnrtl.fr/definition/valeur>, consulté le 04.01.2019).

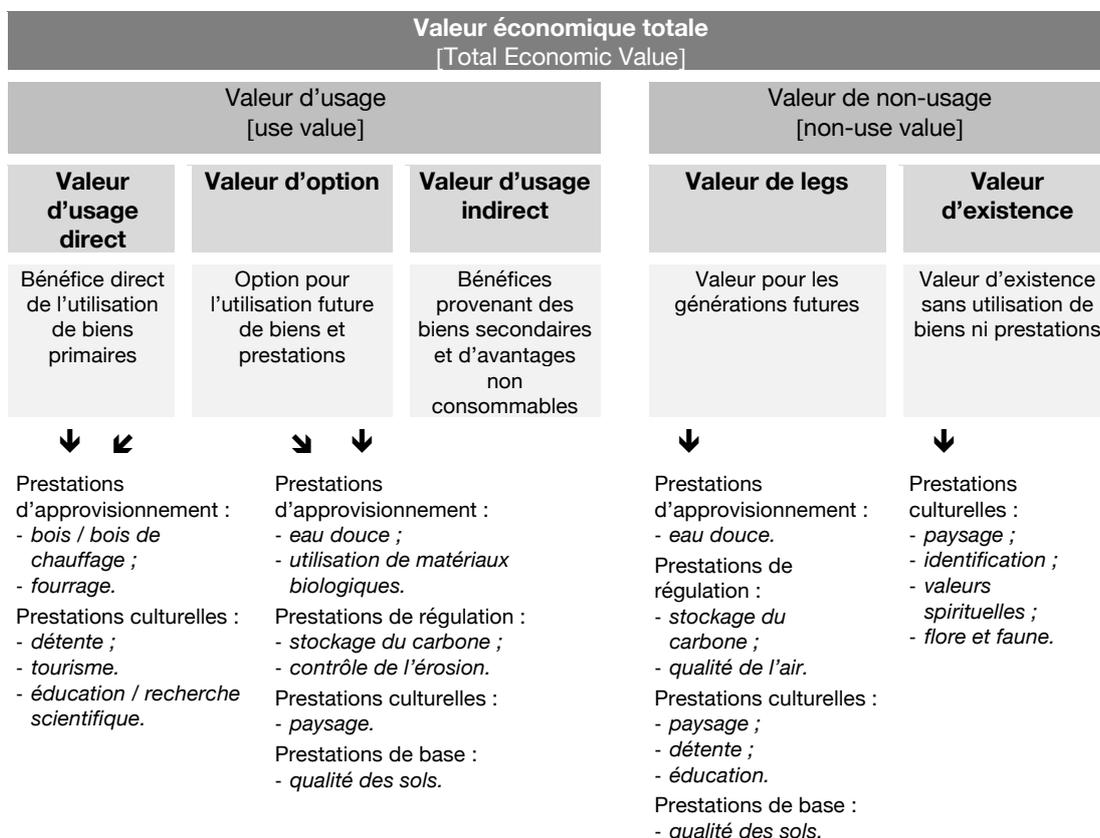


Fig. 3: Valeur économique globale en combinaison avec différentes catégories de services écosystémiques

Source: Traduit selon Keller (2017: 36)

Excursus : Les prestations du patrimoine culturel

Dans son rapport « Préserver la physionomie des localités suisses » (Conseil fédéral suisse 2018), le Conseil fédéral confirme l'importance des prestations du paysage bâti en tant que patrimoine culturel pour la société, l'économie et l'environnement. Il constate que ces prestations ne sont pas fournies automatiquement et souhaite prendre des mesures pour y remédier dans quatre domaines en particulier: préserver le cadre légal; renforcer l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS) comme base de planification; élaborer une stratégie interdépartementale de la culture du bâti et promouvoir une plus forte participation de la population.

C'est ainsi que la notion de « prestations » qui sous-tend le concept de prestations paysagères a également trouvé sa place dans un autre inventaire basé sur la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN). C'est une bonne nouvelle car elle crée des points communs avec l'argumentation ISOS axée sur l'utilisation.

B) Résultats

Les résultats sont présentés en deux chapitres : dans le chapitre 4, pour chacune des cinq régions pilotes séparément, et dans le chapitre 5 par thématique. Une présentation des résultats pour chaque prestation paysagère (comme dans le 3.1) a été écartée, les limites entre une prestation et une autre étant souvent floues. Toutefois, dans le cas où une prestation particulière prévaut, une note a été ajoutée en conséquence.

4 Les cinq régions pilotes dans la perception d'acteurs du paysage sélectionnés

Dans les sections suivantes, les résultats sont présentés séparément pour chacune des cinq régions pilotes. Au début de chacune des sections, un extrait de la description de l'objet IFP est présenté, suivi de déclarations recueillies lors des entretiens. Ces déclarations sont structurées en fonction de différents thèmes, de manière analogue à la structure du guide d'entretien. Sur la partie gauche de la page, les déclarations résumées des entretiens sont présentées sous forme de citations directes. Sur la partie droite, ces déclarations sont interprétées.

Dans le chapitre 5 qui suit on a abandonné la présentation par régions pilotes, les informations sont présentées par thème, les similitudes et les différences existantes sont mises en évidence.

4.1 Lavaux (VD)

Description

Lavaux est un vignoble (690 ha de vignes en 2015; Clivaz et al. (2016)) situé entre l'agglomération lausannoise et l'agglomération Vevey-Montreux, sur la rive nord du lac Léman. Il touche aux territoires de 10 communes différentes. Les caractéristiques principales du vignoble sont la multitude de parcelles (4337 en 2015) en terrasses et la pente extrêmement forte de certains versants (Dézaley par exemple) dominant le lac Léman (Dresco et al. 2007), qui constituaient le rebord de l'auge du glacier du Rhône lorsqu'il occupait la cuvette lémanique (Reynard et Estoppey in prep.). Une partie des terrasses sont d'origine naturelle, résultant de l'érosion différentielle des alternances de conglomérats (les « poudingues » du Mont Pèlerin) et de grès. Dans la partie occidentale, le vignoble est affecté par une série de glissements de terrain, pour la plupart inactifs, qui constituent un processus de réajustement des versants suite au retrait glaciaire. Ce vignoble s'est installé progressivement, à partir du XI^e siècle, sur les pentes autrefois occupées par la forêt. Il en résulte un paysage culturel construit, façonné par le travail viticole.

Le vignoble est parsemé de bourgs historiques, dont plusieurs sont inscrits à l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS). 716 ha de Lavaux sont inscrits à l'IFP depuis 1977. En 1977 également, les citoyens vaudois ont accepté l'initiative « Sauvez Lavaux », lancée sous l'impulsion de l'écologiste Franz Weber. Cette initiative a été lancée afin de contrer la pression urbaine et le mitage du paysage des années d'après-guerre qui menaçait le vignoble ; déjà lors de l'Exposition nationale de Lausanne en 1964, une exposition avait clairement mis en évidence la forte extension des constructions sur les marges de Lavaux. Depuis 1977, la protection de Lavaux est inscrite dans la Constitution vaudoise et en 1979 est entrée en vigueur la loi sur le plan de protection de Lavaux. Plusieurs secteurs de Lavaux sont également inscrits à l'Inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (IMNS). En 2007, 898 ha ont été inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, sous le nom de « Lavaux, vignoble en terrasses », sur la base des critères (iii), (iv) et (v) de l'UNESCO (<https://whc.unesco.org/fr/list/1243>). Lavaux est également reconnu comme paysage culturel par l'UNESCO.

Description IFP



« Paysage exceptionnel et unique de vignobles en terrasses, Lavaux a été en grande partie façonné par l'homme dès le Moyen Âge. Ce coteau très raide résulte d'un long processus de façonnement viticole. Dominé par les terrasses, il s'étend sur une bande d'une largeur de 500 m en moyenne entre le Léman, à 373 m d'altitude, et Les Curnilles, à 650 m d'altitude. Avec ses 10 000 terrasses de vignes dominant le Léman, Lavaux est l'un des plus grands vignobles d'un seul tenant de Suisse. Les milieux naturels se limitent aux falaises, affleurements rocheux, broussailles, prairies maigres et à quelques bandes de forêts » (Extrait de la description IFP 1202 Lavaux, chapitre 'Caractère du paysage').

Description selon les entretiens

- « Lavaux, c'est LE vignoble le plus beau du monde ».
- « Lavaux est un outil de travail pour les vignerons ».
- « C'est un paysage en pente ».
- « Ce n'est pas un paysage naturel, mais un paysage entièrement construit, qui a été construit pour faire de la viticulture ».
- « C'est un paysage empreint d'une très forte relation entre l'Homme et le territoire ».
- « C'est un territoire viticole de qualité offrant des caractéristiques paysagères traduisant la présence de l'Homme de manière exemplaire ».
- « C'est un paysage enclavé entre deux grandes agglomérations ».
- « On est dans un endroit complètement dingue qui a été porté pendant plusieurs siècles et qui a un côté paisible, relaxant. Ce sentiment de sérénité est perceptible uniquement le soir ou le matin ».
- « A certains moments de la journée, on a vraiment l'impression que le vigneron fait corps avec son environnement ».
- « Vu d'en haut, le lac est toujours différent et il est d'autant plus beau lorsque ce n'est pas simple, notamment avant l'arrivée d'une tempête ou d'un orage ».
- « J'ai envie d'utiliser le terme de partage pour décrire Lavaux. La vigne est une corvée en soi. Ce qui est beau, c'est le résultat et le partage ».

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement ?

- « J'aime le vin de Lavaux, car il est représentatif d'une relation entre l'Homme et son territoire ».
- « J'aime bien les habitants de Lavaux et leur caractère qu'il faut apprendre à découvrir. Les gens qui travaillent la terre ont une philosophie de vie très intéressante ».
- « J'aime la diversité des paysages que l'on a sur le territoire. Lavaux participe à cette diversité avec un paysage caractéristique de vignes, de murs, de villages compacts ».
- « J'aime quand les bourgs sont des bourgs, homogènes dans leur construction ».
- « J'aime bien l'harmonie qui se dégage ici, un équilibre qui fait qu'on se sent bien ».

Plutôt qu'un paysage naturel, Lavaux est décrit comme un paysage culturel, construit par l'Homme. La vigne et le travail des vignerons ressortent dans plusieurs descriptions. L'atmosphère particulière perçue dans cette région est également décrite par plusieurs personnes interrogées. Les notions utilisées pour décrire Lavaux sont positives.

Le paysage formé de l'association du vignoble, du lac est des montagnes plaît beaucoup aux personnes interrogées. Ces dernières avouent également aimer le fruit de ce paysage qu'est le vin. La sérénité et l'harmonie du paysage sont également appréciées, car elles font qu'on se sent bien à Lavaux.

« J'aime cette sérénité ».

« Quand on prend le temps de s'arrêter et de se poser, on a la vue, les couleurs, la chaleur en été ».

« Le paysage de Lavaux est beau : la vue sur le lac avec les Dents du Midi un peu plus loin, ses villages et leur typicité ».

Qu'est-ce qui dérange ?

« Dans certains bourgs, le danger de voir disparaître toute forme de vie sociale existe ».

« Beaucoup de gens oublient que Lavaux est d'abord un outil de travail créé pour la viticulture ».

« On a tendance à vouloir verrouiller Lavaux comme étant intouchable alors que sa survie passe par la survie de la viticulture ».

« Les visiteurs qui sont de passage à Lavaux pour faire des photos et qui repartent aussitôt me dérangent ».

« Le tourisme intrusif que nous avons aujourd'hui à Lavaux n'apporte rien : il n'y a pas de vraie découverte, de vraie consommation ».

« Dans les entourures, c'est-à-dire les bords du territoire, la lecture clairement différenciée du paysage entre construit et non-construit est difficile ».

« Ce qui me dérange, c'est ce qui vient perturber l'harmonie de Lavaux ».

Unicité / typicité

Unicité de cette région

« Je pense que ce qui est typique à Lavaux, ce sont les murs et les terrasses ».

« Ce qui est typique à Lavaux, ce sont les cheminements et l'architecture des murs ».

« On retrouve à Lavaux une architecture typique qui n'est pas extraordinaire en soi, mais son inscription dans un tout fait qu'elle est typique »

« Le paysage de Lavaux sans le lac serait différent ».

« Le fait que le coteau de Lavaux soit particulièrement pentu fait que l'on a des incultes, avec notamment des affleurements rocheux qui apparaissent dans le territoire. C'est tout de même une spécificité de Lavaux ».

« La pente et les vignes en terrasses font la typicité de Lavaux ».

« Avec l'effet de la pente et du relief, il y a des lumières particulières à Lavaux le matin. C'est d'ailleurs ce qui a attiré plusieurs peintres ici ».

Atmosphère particulière

« On a vraiment trois ambiances différentes à Lavaux. Il y a l'ambiance de l'est, du centre et de l'ouest. Ce qui dissocie ces trois ambiances, ce sont les configurations du paysage qui sont différentes et qui ont modelé des caractères différents ».

« Chaque pierre est un dialogue entre le vigneron et la pente. On est dans un équilibre ».

« En se levant tôt, on peut observer l'intégration du vigneron dans son environnement ».

« Il y a des moments, le matin ou le soir selon la luminosité où je me dis que je suis dans un endroit complètement dingue qui a été porté pendant des siècles et qui a un côté paisible, relaxant. Il y a une certaine sérénité dans le paysage de Lavaux ».

« On est dans un véritable rapport d'équilibre qui crée quelque chose de très fort entre l'homme et son territoire ».

Certaines pratiques touristiques dérangent les personnes interrogées. Certaines problématiques sociales et politiques sont également pointées du doigt et inquiètent les acteurs.

L'unicité du paysage de Lavaux est due aux éléments qui le composent, à savoir la pente, les murs, les terrasses de vignes et le lac. Ces composantes du paysage influencent également la luminosité qui est perçue comme unique. L'architecture typique de la région a également été mentionnée lors des entretiens.

Selon les personnes interrogées, l'atmosphère perçue à Lavaux est particulière. On y ressent un équilibre harmonieux entre l'Homme et le territoire. Les différences de caractère des habitants de Lavaux ont un rôle sur l'ambiance et l'atmosphère du site.

« Lavaux est un exemple d'harmonie. C'est la juste intelligence de la construction d'un territoire qui fait qu'on est bien à quelque part ».

« Ce n'est pas un lieu de villégiature pour moi, mais disons que pour avoir été invitée à plusieurs reprises chez des amis, c'est vrai que c'est assez paradisiaque ».

« Il faut se poser sur un bord de mur ou sur une terrasse et se retourner. On voit alors une végétation qui nous rappelle le Sud et puis, il y a la chaleur, les vignes, la couleur, le lac et les Alpes ».

Communication

L'unicité de la région devrait-elle être mise en avant ?

« On espère que les gens viennent à Lavaux pour le vignoble et le vin et ils viennent chercher le calme et la tranquillité. Il faut peut-être se faire à l'idée que l'attrait du site n'est pas seulement le vin, mais aussi le patrimoine et le calme et ainsi axer la communication sur autre chose ».

« Pour l'économie viticole, le caractère unique reconnu par l'UNESCO est un salut pour le vignoble ».

« Le fait que Lavaux est un paysage qui a été construit pour et par la viticulture devrait être mis en avant ».

« Sous l'angle du tourisme, je pense qu'il y a assez de choses qui sont faites. Sous l'angle de l'importance de la conservation de ces éléments naturels, il est nécessaire que les acteurs locaux s'en préoccupent ».

« On doit être conscient que l'exiguïté de l'espace fait que chaque petit bout est convoité et menace les éléments naturels ».

(Comment) faut-il mieux faire connaître cette région ?

« Les moyens sont déjà existants par le biais de l'Association Lavaux Patrimoine mondial dont le but est de sauvegarder ce paysage ».

« L'Association Lavaux Patrimoine mondial fait un travail important de communication sur la région notamment par le biais de ses guides du patrimoine, des activités organisées dans les écoles ou encore par le biais du futur centre des visiteurs ».

« Il faut proposer aux visiteurs d'expérimenter Lavaux notamment avec les visites guidées. L'Association Lavaux Patrimoine mondial forme des guides pour cela. Je crois aussi beaucoup au Centre des visiteurs qui est en projet : les gens en sortiraient avec une vision globale et l'envie de visiter Lavaux ».

« La population doit être partie prenante de ce qui est fait à Lavaux et de l'accueil des visiteurs ».

« La valorisation des vins de Lavaux est un outil pour faire connaître la région. En raison des coûts de production, les vins de Lavaux ne peuvent pas être bon marché. Valoriser les vins c'est donc expliquer aux consommateurs qu'en achetant ce vin, ils participent à l'entretien de ce paysage ».

Si pour certaines personnes interrogées, le fait que Lavaux soit un paysage construit par la viticulture devrait être mis en avant, pour d'autres il serait peut-être plus judicieux de mettre en avant ce que les visiteurs viennent réellement chercher à Lavaux : le calme, la sérénité et la tranquillité.

Le rôle de l'Association Lavaux Patrimoine mondial dans la gestion de ce site est reconnu par toutes les personnes interrogées. Ces dernières estiment que Lavaux devrait être expérimenté ou vécu plutôt que visité par les touristes. Cela nécessite d'impliquer les acteurs locaux et la population.

Champ de tension entre protection et utilisation

« Le tourisme intrusif n'apporte rien à Lavaux à part du parcage, des déchets et l'utilisation des toilettes publiques ».

« Le tourisme à Lavaux est, à la fois, un bien et un mal. C'est un bien car il permet à la viticulture de Lavaux (et vaudoise en général) d'avoir un coup de projecteur, ce qui permet de valoriser les produits. Cependant, il y a toujours le risque de voir la région crouler sous les touristes et que le tourisme devienne plus rémunérateur pour les vigneron que de cultiver la vigne ».

« Il manque une prise de conscience de l'intégration de l'Homme dans l'environnement. On croit dominer les choses, mais rien n'est innocent, tout ce qu'on fait laisse des traces ».

« Le fait que Lavaux soit inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO comme un site culturel et non pas comme un site naturel fait que la composante nature passe très largement en arrière-plan ».

Le tourisme n'est pas perçu que de manière positive à Lavaux. Certes, il offre un coup de projecteur sur la région et sur la viticulture de la région, mais il représente également un risque de dégradation du site s'il n'est pas géré de manière optimale. Les touristes devraient adopter des pratiques respectueuses de cet environnement. Enfin le caractère naturel de ce site est souvent laissé en arrière-plan.

Perspectives

Comment cette région va-t-elle évoluer à l'avenir ?

« Lavaux doit assurer sa survie économique par la mise en valeur de ses vins et de leurs particularités ».

« Lavaux ne va pas se développer au niveau des constructions : le maximum est déjà quasi atteint. On doit en revanche revenir à de l'artisanat et du commerce de proximité ».

« Il faut développer un tourisme intelligent, avec des visiteurs qui passent du temps à Lavaux ».

« Lavaux est dans un moment charnière. Son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO met en lumière les richesses et les valeurs du site, mais l'expose au risque qu'on n'y touche plus rien ».

« On a autant de chance de faire quelque chose d'extraordinaire avec ce paysage que de complètement l'anéantir et de la manière dont personne s'y attend. Et cela peut aller très vite ».

« Les perspectives d'avenir sont bonnes. Les vins produits à Lavaux sont de qualité et reconnus. La population est de plus en plus sensible à consommer local ».

« L'Association Lavaux Patrimoine mondial a un rôle important à jouer pour organiser et canaliser le tourisme ».

« Lavaux est là depuis des siècles. Il n'y a pas de crainte à avoir qu'on se retrouve avec une grande friche ou une grande zone de développement, car la construction est cadrée, l'intérêt viticole est affirmé ».

« L'ouverture sur des pays qui ne savaient pas qu'on faisait du vin en Suisse me laisse penser qu'il n'y a pas beaucoup de souci à se faire pour Lavaux ».

De manière générale, les personnes interrogées pensent que Lavaux a un bel avenir devant lui, mais reconnaissent plusieurs enjeux. Deux gros enjeux ressortent des entretiens : la survie économique de la région et la gestion du tourisme. L'idée que la préservation du paysage de Lavaux nécessite le maintien d'une activité viticole est unanime.

Que faut-il pour maintenir ou renforcer le caractère typique de ce paysage ?

« Il faut un plan de gestion qui intègre tout le monde et qui se place au-dessus des préoccupations primaires et secondaires des acteurs du site ».

« Il faut préparer le paysage à une certaine résilience par rapport à ce qu'il se passe. A Lavaux, la résilience doit se faire à tous les niveaux : environnemental, économique, social et patrimonial ».

« Il ne faut surtout pas figer le patrimoine. Par exemple, il ne faut pas figer l'architecture des maisons, mais lui permettre d'évoluer avec les activités d'aujourd'hui et de demain dans le respect de ce qu'elles sont ».

« Il faut laisser la viticulture évoluer. Aujourd'hui, je sens des pressions pour éliminer toute évolution de la viticulture ».

Afin de répondre aux besoins de la viticulture moderne, il faut maintenir une certaine évolution du paysage tout en conservant l'authenticité du paysage. Lavaux étant un paysage culturel vivant, ne pas figer le patrimoine et laisser évoluer la viticulture sont deux pistes proposées, ce qui pose d'ailleurs la question de la compatibilité avec les objectifs de protection du site.

Autres sujets

« Je suis convaincu que la biodiversité de Lavaux pourrait être plus riche si les vigneronns pratiquaient une viticulture respectueuse de l'environnement ».

« Les vigneronns ont encore beaucoup à faire pour être intégrés à la fois dans leur environnement et dans la vie sociale ».

« Lavaux n'est pas un paysage, mais un patrimoine : il faut le vivre, l'expérimenter et pas seulement le regarder ».

« Il ne faut pas considérer les ressources du paysage uniquement sous le prisme du tourisme. Beaucoup de choses amenées par le paysage ont une importance au niveau social ».

« Pour un paysage construit inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO comme Lavaux, tout repose sur l'immatériel. On inscrit du tangible qui est la traduction faite de l'immatériel. Or, si on ne gère le site que sur la protection du tangible, sans se soucier de l'immatériel, c'est l'échec assuré ».

La qualité patrimoniale de Lavaux est mise en avant par plusieurs personnes interrogées. Lavaux n'est pas seulement un paysage, mais également un patrimoine. Sa dimension symbolique est importante.

Synthèse

Si la majorité des sites inscrits à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP) sont naturels, Lavaux a la particularité d'être un paysage culturel construit. Les pentes autrefois occupées par la forêt ont été sculptées et modelées par le travail viticole dès le XI^e siècle. A l'origine de cette mosaïque géante, la viticulture a également un rôle central à jouer dans le maintien de ce paysage exceptionnel. La protection de Lavaux est assurée aussi bien au niveau fédéral (IFP) qu'au niveau cantonal par son inscription dans la Constitution vaudoise et par la loi sur le plan de protection de Lavaux, entrée en vigueur en 1979. Reconnu comme paysage culturel et inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, Lavaux bénéficie de plusieurs protections. Le label UNESCO est cependant celui qui ressort le plus souvent dans les entretiens effectués. L'inscription de Lavaux à l'IFP n'est pratiquement jamais mentionnée.

Au cours des siècles, la viticulture a évolué pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Avec la protection du vignoble en terrasses se pose la question de l'avenir de la viticulture. Les personnes interrogées ont insisté sur le conflit potentiel qui existe entre la protection du site et l'évolution du travail viticole. Toutes insistent sur l'importance de laisser évoluer les pratiques viticoles pour maintenir une activité viticole à Lavaux, elle-même nécessaire au maintien de ce paysage et assurer à long terme la qualité et l'authenticité de ce paysage culturel. La promotion des vins de Lavaux est également perçue comme un moyen de conserver un vignoble en terrasse à Lavaux. La pente, les terrasses du vignoble, le lac et les changements de luminosité au gré des saisons et au cours de la journée font non seulement la beauté exceptionnelle de ce site, mais génèrent une atmosphère particulière très appréciée des habitants et des touristes. De plus en plus nombreux depuis l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la plupart des visiteurs viennent à Lavaux pour capturer la beauté du paysage et n'apportent quasiment rien à l'économie régionale. Un surnom leur a même été attribué : les touristes clic-clac en référence au fait qu'ils ne se rendent à Lavaux que pour photographier le paysage. Plusieurs habitants de Lavaux ont manifesté leur agacement face au comportement de certains touristes de passage qu'ils considèrent comme intrusifs : non-respect de la propriété privée, vol de raisin, déchets abandonnés dans le vignoble, etc. L'avenir de Lavaux passe donc par le maintien d'une activité viticole viable et une meilleure gestion touristique. Conscientes qu'il y a des choses à améliorer au niveau touristique notamment au niveau de l'accueil et de la mobilité touristique, les personnes interrogées saluent le travail effectué par l'Association Lavaux Patrimoine mondial chargée de la gestion du site

Les prestations paysagères du site de Lavaux sont donc avant tout le plaisir esthétique, qui génère une forte activité touristique, et l'attrait du cadre du vie, lié à la qualité du paysage. Cette dernière génère un sentiment d'appartenance fort auprès des habitants.

4.2 Chatzenseen (ZH)

Description

La région des Chatzenseen se situe au nord de la ville de Zurich sur le territoire des communes de Zurich, Regensdorf et Rümlang. La région n'est pas « seulement » un objet IFP, mais aussi l'un des 37 sites Emeraude de Suisse désignant des habitats précieux abritant des espèces particulières protégées par la Convention de Berne ; elle est aussi inscrite à l'inventaire fédéral des sites de reproduction de batraciens et à l'inventaire fédéral des hauts-marais et marais de transition d'importance nationale, ainsi qu'à l'inventaire des bas-marais d'importance nationale. La région, ou des parties de celle-ci, figure également dans les inventaires cantonaux suivants : inventaire ornithologique, inventaire des reptiles, inventaire des libellules, inventaire des papillons, inventaire des habitats secs, des zones humides, inventaire des objets géologiques et géomorphologiques, inventaire des habitats forestiers importants du point de vue scientifique.

Les espaces entourant les Chatzenseen sont depuis longtemps utilisés pour l'agriculture ; en 1306 déjà, le Katzenrütihof était considéré comme une exploitation agricole (Schnieper 1996: 81). Les marais de la région des Chatzenseen étaient exploités pour l'extraction de tourbe entre 1890 et 1910, la glace des lacs était stockée et vendue en été dans la ville de Zurich pour la réfrigération des aliments et des boissons (ibid.: 83).

En raison de l'augmentation des activités de construction autour des Chatzenseen, la pression d'utilisation n'a cessé de s'accroître et *pendant les chaudes journées d'été, les rives étaient bientôt envahies de campeurs et de baigneurs* (Gartenbaum der Stadt Zürich 1968: 12). Le canton de Zurich a accordé à la ville de Zurich l'autorisation exceptionnelle d'aménager une plage afin de regrouper les lieux de baignade en un seul endroit. L'utilisation récréative des Chatzenseen a fait l'objet d'une étude détaillée entre 1976 et 1977 et a montré que le piétinement, le déplacement et le stationnement de véhicules causent des dommages aux plantes et aux sols et que les animaux sauvages sont dérangés par le bruit, les gaz d'échappement, etc. (Jacsman et Schilter 1979: 64f).

La région des Chatzenseen se compose d'une zone de protection de la nature et du paysage inscrite dans plusieurs inventaires (Ordonnance cantonale de protection, pour la première fois en 1956 et à nouveau en 2004) et entourée d'une zone agricole. Les Chatzenseen constituent aussi une zone de détente très fréquentée et bien desservie par les transports publics, comprenant une plage ainsi que de nombreux chemins pédestres et pistes cyclables.

Description IFP



« Les Chatzenseen, deux petits lacs peu profonds et reliés entre eux, se situent dans un paysage morainique en pente douce, à la limite nord de la ville de Zurich et des communes voisines. Les collines de moraines, en majeure partie boisées, qui entourent les lacs et d'autres cuvettes marécageuses se présentent en partie sous forme de talus ou arrondies [...] »

Le paysage marécageux et lacustre des Chatzenseen revêt une importance particulière. Située au cœur de l'agglomération zurichoise, c'est une importante zone de détente de proximité, mais elle est exposée à une forte pression humaine. Plusieurs infrastructures de transports traversent la partie sud. La partie nord, en revanche, est largement caractérisée par de vastes zones agricoles et des zones forestières en périphérie. » (Traduction de l'extrait de la description IFP 1407 Chatzenseen, chapitre « Caractère du paysage »).

Description selon les entretiens

«Trotz starker Nutzung kann man noch sehr viel vom natürlichen Wert dieser Landschaft spüren und erfahren.»

«Es besteht aus Wald, Moor, Sumpf, Schilf, Landwirtschaftsfläche und Wiesen: Das ist es dann eigentlich.»

«Vor meinem inneren Auge sehe ich vereinzelte Moor-Birken, darunter die Rietvegetation, das strahlt zu jeder Jahreszeit eine unglaubliche Schönheit aus, die ich sehr besonders finde, die man nicht häufig antrifft.»

«Das Gebiet ist eine sehr gelungene Sache: Eine Idylle. Wenn ich Ruhe suche, finde ich diese hier.»

«Das Gebiet wird durch die zwei Seen und die zwei Rietgebiete charakterisiert, aber auch durch die herkömmliche Landwirtschaft.»

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement ?

«Viele Leute sind begeisterungsfähig und begrüßen die Tätigkeit der Ranger. Es gibt viele Leute, die die schöne Landschaft geniessen und Freude an Fauna und Flora haben.»

«Es gibt keine Verbauungen, man hat viel Platz, einmaliges Panorama, bei schönem Wetter sieht man den Säntis. Es gibt schöne Sitzbänke, wo man sich ausruhen und die Landschaft geniessen kann.»

«Spannend ist die Vielfältigkeit: Man hat eine kleine Badi mit adäquater Grösse und sehr gut eingebettet, es gibt Möglichkeiten für Velo, Jogger, Wanderer, man kann mit dem Kinderwagen durchlaufen, beim Gut Katzensee ist es hügelig. Und wenn man 500m weitergeht ist man schon in der Stadt Zürich.»

Les descriptions formulées par les personnes interrogées présentent une grande diversité : elles vont de la simple énumération des éléments du paysage à la description de sensations. Les caractérisations positives prédominent.

Les visiteurs aiment ce paysage, on peut s'y reposer et profiter du paysage. On peut s'immerger dans un autre monde et oublier le quotidien.

Qu'est-ce qui dérange ?

«Es hat zu viele Leute.»

«Man respektiert den Naturschutz nicht, es gibt Leute die in das Schilf hineingehen und Müll hinterlassen.»

«Das Teilstück an der Wehntalerstrasse ist eine sehr befahrene Strasse. Der Fluglärm fällt einem beim ersten Besuch stark auf, anschliessend fällt er nicht mehr auf.»

«An einem Samstag- oder Sonntagmorgen im Sommer liegt sehr viel Abfall herum. Teilweise ist Vandalismus ein Problem, Container und Abfalleimer werden in den See geworfen. Das geschieht leider 2-3mal im Jahr.»

«Die Parkierung ist nicht gelöst und es ist eine unangenehme Aufgabe die Leute zu büssen.»

Il y a énormément de monde et certaines personnes ne respectent pas les règles de protection de la nature. Les déchets sont un problème, surtout les week-ends, parfois aussi le vandalisme.

Les bruits du trafic routier et aérien peuvent être dérangeants.

Unicité / typicité

Unicité de cette région

«Man hat das Gefühl man sei in der Natur. Ich glaube es ist das, was den Menschen evolutionstechnisch zum Ursprung führt.»

«Einzigartigkeit ist für mich nicht so wichtig, mich interessiert mehr die Harmonie: Beim Chätzensee finde ich die Sicht oberhalb des Guts Chätzensee harmonisch.»

«Für mich ist nichts hier einzigartig. Man hört immer, dass es das Gebiet mit der höchsten Arten- und Tiervielfalt im Kanton Zürich ist, nur sieht man die kaum. Im Kanton gibt es zahlreiche Gebiete die ohne Frage schöner sind.»

«Für mich ist eine Landschaft einzigartig, wenn sie ursprünglich und vielfältig ist und ich alles um mich herum vergessen kann.»

Les Chätzenseen ne sont pas considérés comme « uniques », mais comme harmonieux.

La particularité de cette réserve naturelle est avant tout d'être située à proximité de la ville.

Atmosphère particulière

«Wenn ich von der Stadt Zürich an die Chätzenseen komme macht es 'zipzip' und man ist in einer anderen Aura drin. Ich fühle mich sofort viel entspannter dort draussen.»

«Es ist eine Idylle: Wenn ich hier herumlaufe bin ich nachher erholt, es geht mir besser, ich bin entspannt.»

Ce qui est particulier, c'est le contraste avec la ville et le stress de la vie quotidienne : on peut facilement se détendre et se déconnecter du quotidien.

Communication

L'unicité de la région devrait-elle être mise en avant ?

«Es braucht mehr Aufklärung: Man sollte insbesondere bei den Kindern ansetzen.»

«Die Alleinstellungsmerkmale sollten regelmässig kommuniziert werden. Man sollte darauf hinweisen, dass diese bei zu starker Nutzung gefährdet sind.»

«Die Chätzenseen werden aufgrund der Stadtnähe bereits als Naturoase wahrgenommen, das muss man nicht speziell kommunizieren.»

«Die Bevölkerung nutzt zwar solch einzigartige Orte, aber ich bin mir nicht sicher, ob ihnen die landschaftlichen Qualitäten bewusst sind. Es könnte sein, dass hier Kommunikationsbedarf besteht.»

«Die meisten Leute wissen zwar, dass es ein Schutzgebiet ist, aber irgendwann wird es zur Gewohnheit. Deshalb: Es würde sicherlich nicht schaden, von Zeit zu Zeit eine Kampagne zu starten und zu einem respektvollen Umgang mit der Natur aufzurufen.»

De nombreux visiteurs devraient savoir qu'il s'agit ici d'une zone protégée. Néanmoins, il est jugé judicieux de sensibiliser les gens, c'est-à-dire d'informer régulièrement sur le caractère unique de ces lieux. Une communication portant sur les qualités paysagères pourrait être recommandée. En outre, il faudrait essayer de s'adresser directement aux enfants.

(Comment) faut-il mieux faire connaître cette région ?

- «Ein App mit Informationen über das Gebiet wäre eine gute Idee.»
- «Man sollte häufiger Informationsstände organisieren, wo sich die Leute Informationen holen können – zu viele Informationstafeln sollte man nicht erstellen, das passt dann nicht mehr zur Idylle der Natur.»
- «Der Nutzungsdruck ist bereits heute sehr hoch.»
- «Mit jeder Kommunikation lockt man zusätzliche Leute an, das sehe ich eher als Nachteil.»
- «Eine Sensibilisierung der Bevölkerung im nahen Umfeld dieser Landschaft wäre gut.»

Champ de tension entre protection et utilisation

- «Es gibt Leute, die Ruhe suchen und solche, die etwas erleben wollen und dabei Landschaft 'konsumieren'. Beide Gruppen sollen an unterschiedlichen Orten bedient werden. Neben 'Hotspots der Erholung' braucht es auch 'Hotspots der Ruhe'.»
- «Das Thema Erholung ist oft sehr konfliktbehaftet, da braucht es gute Absprachen (innerhalb der Verwaltung).»
- «Bei schönem Wetter kommen zwar viele Leute, aber die Wasserwerte sind immer hervorragend und das Abfallmanagement funktioniert recht gut.»
- «Trotz der hohen Dichte aufgrund der Bauentwicklung im Gebiet haben wir eigentlich sehr gute Verhältnisse.»
- «Es fehlt eine Fachstelle, die sich proaktiv dem Thema 'Erholung im Grünraum' annimmt. Es braucht Aktivierungsenergie und eine kantonale Planung.»
- «Es braucht einen differenzierten Umgang mit der Erholung: Bei Projekten werden teilweise eine oder zwei Erholungsnutzungen mitgedacht, der Rest jedoch nicht.»
- «Viele Leute brauchen für ihre Erholungsbedürfnisse gar keine attraktive Landschaft, sondern es reichen gut beschilderte Wege und Parkplätze.»
- «Schön wäre ein Steg, damit man nicht an der stark befahrenen Strasse laufen muss – wir verstehen nicht, wieso sich der Natur- und Landschaftsschutz dagegen wehrt: Wenn wir wollen, dass die Leute Verständnis für die Natur haben, müssen wir auch solche Erlebnisse ermöglichen.»

Perspectives

Comment cette région va-t-elle évoluer à l'avenir ?

- «Ist abhängig von der Zuwanderung und Urbanisierung – aber ich denke, man wird sich voll einsetzen, dass es auch noch in 50 Jahren so aussieht wie heute.»
- «Die Badeanlage wird innerhalb der nächsten zehn Jahre saniert werden müssen. In diesem Zusammenhang wird auch die Frage diskutiert, ob der Eintritt weiterhin kostenlos und die Anlage 24h geöffnet sein wird.»
- «Die Überdeckung der Nordumfahrung wird eine grosse Bereicherung des Landschaftsbildes bringen.»
- «Der Nutzungsdruck wird weiterhin zunehmen – obwohl es aus meiner Sicht nicht noch mehr Leute erträgt.»
- «Wir werden alles daransetzen, dass es so bleibt – es ist ein extrem wertvolles Gebiet.»

La région ne doit pas être davantage connue, car son utilisation est déjà intensive, mais une sensibilisation des visiteurs et des habitants serait une bonne chose. Eventuellement aussi une application mobile avec des informations sur la région.

Malgré son utilisation intensive, la situation dans la région du Chatzensee est bonne. La qualité de l'eau est bonne, la gestion des déchets fonctionne.

Ce qui manque, c'est une planification globale des loisirs dans la région de Zurich : les besoins en matière de loisirs actifs et de détente doivent avoir leur place dans le thème de la « détente dans les espaces verts ». Ils doivent toutefois être en partie séparés. Une approche proactive est nécessaire.

Trouver l'équilibre entre protection et utilisation est une tâche extrêmement complexe.

L'utilisation va continuer à s'intensifier. En recouvrant l'axe de contournement nord, la qualité du paysage va s'améliorer. La plage sera bientôt modernisée et il n'est pas certain qu'elle soit, à l'avenir, toujours accessible 24 heures sur 24.

Que faut-il pour maintenir ou renforcer le caractère typique de ce paysage ?

«Es braucht mehr Aufklärung.»

«Es braucht viel Sensibilisierung: Einerseits zuhänden der Behörden und andererseits für die Bevölkerung.»

«Die Wertschätzung der Badegäste ist sehr hoch, es wird viel Dankbarkeit zum Ausdruck gebracht.»

La satisfaction des adeptes de la baignade est jugée comme très élevée, mais il est nécessaire de les informer et de les sensibiliser davantage.

Autres sujets

«Man sollte irgendwo einen Baggersee erstellen, damit Leute die diesen Plausch suchen das dort finden können.»

«Zum Thema 'Verdichtung' habe ich eine ambivalente Haltung: Verdichtete Wohnsituationen führen zu einem stärkeren Drang raus in die Landschaft. Es sollte gelingen, in der Stadt schöne Räume zu schaffen, die z.B. dörflichen Charakter haben.»

«Es braucht neue Räume: Man könnte z.B. im Grossraum Zürich einen neuen Parktyp à la Berliner Tiergarten schaffen. Solche Projekte müsste man heute andenken und entwickeln. Es braucht zusätzliche Erholungsräume.»

«Es fehlt die aktive Pflege und Gestaltung von Landschaften. Die Fachstellen beurteilen 'nur' Aktivitäten von Dritten auf Landschaftsverträglichkeit: Niemand fühlt sich für die aktive Gestaltung zuständig.»

«Das private Projekt 'waveup' in der Nähe der Chatzenseen soll ein zusätzliches Erlebnis im und am Wasser ermöglichen und naturnah gestaltet sein: Damit wird auch Nutzungsdruck von den Chatzenseen weggenommen werden.»

L'utilisation intensive pour les loisirs et la détente le démontre : il faut plus d'espaces de loisirs, par exemple des lacs de gravière, un zoo dans la forêt, le projet « waveup », déjà prévu, mais aussi de beaux espaces à l'intérieur de la ville.

Personne ne se sent responsable de l'entretien et de l'aménagement des paysages.

Synthèse

Les Chatzenseen constituent un site naturel et paysager inscrit dans plusieurs inventaires du patrimoine aux niveaux national, cantonal et communal, faisant également partie des sites Émeraude d'importance internationale. Située à la périphérie de Zurich, c'est une zone de loisirs importante et très fréquentée. La plage en accès libre est très fréquentée par beau temps et par temps froid en hiver car le patin à glace est également possible. De nombreux chemins de randonnée et pistes cyclables attrayants traversent la région des Chatzenseen, mais également une bretelle autoroutière très fréquentée. Une partie de l'autoroute adjacente va prochainement être recouverte d'un toit, ce qui permettra un accès encore plus direct aux Chatzenseen depuis la ville de Zurich.

De nombreuses personnes interrogées estiment que l'utilisation des prestations de loisirs disponibles dans le paysage est très intensive et elles évitent la région les jours d'été très fréquentés. Il n'y a pas d'arrêt de bus directement sur le site, le nombre de places de stationnement est limité, et par conséquent, les voitures sont en partie garées hors de la zone prévue et peuvent se voir infliger des amendes. Des espaces de détente supplémentaires sont exigés. Dans la commune de Regensdorf, des promoteurs privés planifient un espace de loisirs proche de la nature avec une vague de surf artificielle comme attraction principale (projet « waveup »).

Excepté deux ou trois panneaux d'information, très peu de renseignements sont donnés sur place quant à la protection du site des Chatzenseen. Le service de rangers intervient en cas d'infraction à l'ordonnance de protection et donne des informations sur les espèces d'oiseaux qu'il est possible d'observer. Certaines personnes interrogées estiment qu'il serait souhaitable de sensibiliser les gens à la typicité de la région. La possibilité de développer une application d'information sur la région a été évoquée, tout comme l'idée de créer un centre d'information ou de rendre plus attractif l'ancien chemin longeant la bretelle autoroutière en construisant une passerelle piétonne au bord de l'eau, et d'y sensibiliser les visiteurs aux particularités de la végétation.

4.3 Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos (TG/SG)

Description

Cet objet IFP se compose pour l'essentiel de deux zones différentes : d'une part les marais de Hudelmoos et Möösli, et d'autre part le paysage cultivé avec des vergers à haute tige, des prairies et des champs.

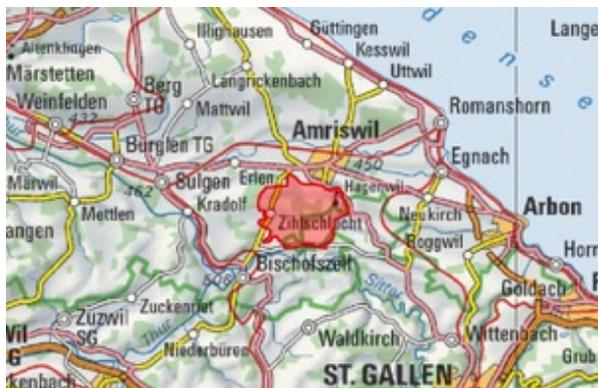
Dans le marais de Hudelmoos, la tourbe a été extraite par les sociétés d'exploitation des marais des communes environnantes pendant plus de 200 ans, jusqu'en 1950 environ. Le Hudelmoos est une région protégée depuis les années 1970 et depuis 2000, le canton de Thurgovie participe activement à la régénération de ce haut-marais. Les travaux de régénération sont réalisés en collaboration avec les sociétés d'exploitation des marais et les bourgeoisies locales. En outre, l'histoire de l'exploitation de la tourbe dans la région a été compilée et mise à disposition des visiteurs intéressés⁴.

Le paysage cultivé entourant le Hudelmoos comprend de nombreux vergers à haute tige – et un nombre croissant de vergers à basse tige – et des champs bombés ou surélevés, qui se sont formés par une technique spéciale de labour. Les champs bombés conservés à ce jour sont principalement utilisés comme vergers à haute tige mais ne sont plus cultivés. Ce paysage culturel, situé sur un plateau, offre de belles vues sur le lac de Constance ou la région de l'Alpstein, selon le point d'observation.

Bien que plusieurs pistes cyclables et chemins de pédestres traversent la région, son utilisation à des fins touristiques reste modeste. Le week-end, le Hudelmoos est très utilisé par la population locale comme zone de détente. Des visites guidées de la réserve naturelle sont organisées sporadiquement dans le Hudelmoos.

⁴ Voir <https://www.tg.ch/news/news-detailseite.html/485/news/32198> (en allemand, consulté le : 16.08.2018).

Description IFP



« Le Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos est un plateau d'origine glaciaire à topographie légèrement ondulée, qui s'étend à un peu plus de 50 mètres au-dessus des vallées environnantes. C'est un paysage semblable à un parc, typique du nord-est de la Suisse, avec des hameaux agricoles et des fermes isolées. Elles sont entourées d'arboriculture fruitière à haute tige, de prairies et de champs cultivés, ainsi que de zones forestières isolées. Les anciens champs en billons ou champs bombés sont encore actuellement visibles sous forme de petites parcelles de terrain ondulé.

Le grand marais de Hudelmoos et le plus petit marais de Mööslî s'étendent dans de larges cuvettes à fond plat au milieu du plateau. Le Hudelmoos est entouré de forêts très fréquentées et forme une île presque naturelle dans le paysage culturel qui, avec sa riche structure, représente un refuge pour de nombreuses espèces végétales et animales » (Traduction de l'extrait de la description de l'IFP 1413 du Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos, chapitre « Caractère du paysage »).

Description selon les entretiens

«Es ist eine Landschaft mit intakten, grossflächigen Hochstammobstgärten, mit Hochäckern und Hecken, die als Kulturlandschaft erhalten und gefördert werden soll.»

«Es ist kein spektakuläres Gebiet: Es ist eine klassische Kulturlandschaft ohne Bausünde darin – alleine das ist heutzutage schon ein Wert!»

L'aspect « intact » du paysage cultivé avec ses champs bombés et ses vergers à haute tige est mis en évidence.

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement ?

«Man muss unterscheiden zwischen Hudelmoos und dem Rest des BLN-Gebietes: Beim Hudelmoos gefällt mir der Hochmoorcharakter sehr gut, besonders die schönen Orchideenwiesen, die Libellen, Heuschrecken, die Artenvielfalt und einfach die landschaftlichen Aspekte. Beim restlichen BLN-Gebiet finde ich die Hochstämme mit den Hochäckern wirklich schön – das ist irgendwie meine Heimat.»

«Ich liebe es, im Hudelmoos über den weichen Boden zu laufen. Das ist ein unglaublich gutes Gefühl. Das gibt so schöne Schwingungen.»

«Das Hudelmoos selbst ist nur ein kleines Gebiet und es ist gut, dass darum noch einen Gürtel mit Kulturland gibt.»

«Das Entscheidende für mich ist, dass man die Kinder frei laufen lassen kann. Sie können in die Büsche rein oder auf einen Baum hochklettern.»

«Wenn man abends um 19h hingeht hat man seine Ruhe, kann eine Wurst braten und die Kinder sind beschäftigt.»

Les spécificités du marais sont mises en évidence dans le Hudelmoos : sol meuble, biodiversité, orchidées.

Comme le Hudelmoos est un petit domaine, les personnes interrogées apprécient qu'il soit entouré d'une zone agricole qui fait également partie du site IFP.

Le Hudelmoos respire le calme et on peut y laisser les enfants courir librement.

Qu'est-ce qui dérange ?

«Die Hagelnetze! Dass die Landschaft unter den Hagelnetzen verschwindet ist ein Unding. Und es gibt keine rechtliche Handhabung dagegen, weil es keine Baubewilligung braucht.»

«Für gewisse Leute ist es ein Entsorgungsplatz.»

«Das Thema 'Notdurft' ist ein Dauerbrenner, für das wir noch keine Lösung gefunden haben.»

«Das Hauptproblem heute sind die Hagelnetze. Das sind gröbere Eingriffe in die Landschaft, bei denen man keine rechtlichen Mittel zur Hand hat. Wenigstens gibt es heute die Landschaftsqualitätsprojekte, die Hochstammobstanlagen finanziell fördern.»

«Es gibt ein paar 'holzköpfige' Grundeigentümer und Landwirte, die Sicherstellung der Hochäcker ist schwierig.»

«Am Wochenende sind bei schönem Wetter die Parkplätze alle voll, aber ich finde nicht, dass es überlaufen ist.»

«Vor allem Naturfotografen verlassen teilweise trotz Wegegebot die Wege für ein schönes Foto.»

Dans le paysage cultivé, les filets paragrêles sont déplaisants. Et il est très difficile d'assurer la préservation des champs bombés.

Le Hudelmoos est parfois très fréquenté les week-ends de beau temps. Le sujet des « besoins en plein air » pose donc un problème.

Dans le Hudelmoos, l'obligation de rester sur les chemins n'est en partie pas respectée.

Unicité / typicité

Unicité de cette région

«Hochäcker, Hochstammobstgärten, Moorflächen – das macht das Gebiet einzigartig. Zwar ist z.B. die Region Untersee in vieler Hinsicht attraktiver, aber dieses BLN-Gebiet ist einzigartig, das gibt es in der Schweiz nicht nochmals.»

«Wichtig ist, dass man die Schönheiten der Natur an seinem Wohnort sieht. Viele Leute haben Freude am Hudelmoos und das ist für mich massgebend.»

«Das Torfstechen ist ein wichtiger Aspekt der Geschichte des Hudelmoos' und ist ein Kulturgut.»

«Das Typische ist die feine Topographie: Der Höhenunterschied beträgt vielleicht 20 Meter, ist aber gut erlebbar. Und es gibt einen Spannungsbogen, z.B. die Aussicht auf den Alpstein, davor eine Löwenzahn-Wiese und blühende Bäume: Das ist schlicht fantastisch!»

«Es ist das einzige Hochmoor im Kanton Thurgau.»

«Es ist nichts Besonderes: Es ist nah, man ist rasch dort.»

Le paysage cultivé avec ses champs bombés, ses vergers à haute tige et un haut-marais au milieu, c'est cela qui rend la région unique. La topographie et la diversité sont typiques.

Pour les habitants, elle n'est a priori pas exceptionnelle, mais elle est proche, belle et permet facilement de se déconnecter du quotidien.

Atmosphère particulière

«Die Leute denen ich im Hudelmoos begegne sind irgendwie anders, offener, man grüsst sich und hat das Gefühl man trifft Gleichgesinnte, die einfach das Hudelmoos geniessen.»

«Die Ruhe am Abend ist sehr schön.»

Les visiteurs semblent apprécier le Hudelmoos, ils paraissent plus calmes, on se salue et d'une certaine manière, on est plus ouvert. On y rencontre des personnes qui ont les mêmes intérêts.

Communication

L'unicité de la région devrait-elle être mise en avant ?

«Ja, es fehlt das Bewusstsein über das Einzigartige der Hochäcker und Hochstammobstgärten. Vor allem bei den Bauern, aber auch in der Bevölkerung. Man muss das Gebiet erklären.»

«Es fehlt eine Identifikation für die Region: Mit 'Hudelmoos' ist nur das Moor gemeint, mit 'fürstenländisch' fühlt sich im Thurgau niemand angesprochen und 'thurgauisch' ist alles und nichts.»

«Der Bevölkerung sollte die Einzigartigkeit besser kommunizieren: Wir sollten den Leuten näherbringen, dass sie den Schatz, den wir hier haben im guten Sinne nutzen können.»

«Kommunikation ist wichtig, aber Kommunikation führt zu mehr Besuchern und das wollen wir nicht. Der Fokus soll auf der Besucherlenkung liegen.»

«Wichtig ist die Sensibilisierung der Bevölkerung: Wir wollen den Einheimischen den Wert der Landschaft stärker ins Bewusstsein bringen und sie stolz machen, damit sie sich für den Erhalt einsetzen.»

«Es braucht Hinweistafeln im Sinne von Orientierungstafeln, damit die Leute motiviert werden ins Gebiet hineinzugehen.»

«Die Flyer über das Torfstechen sind sehr gut – mehr braucht es nicht.»

«Die Orientierungstafeln sind herausfordernd zu interpretieren. Aber verlaufen kann man sich ja eigentlich nicht, das Gebiet ist ja überschaubar.»

(Comment) faut-il mieux faire connaître cette région ?

«Nein, es sind schon jetzt zu viele Leute im Gebiet. Die Tiere werden an einem Sonntag massiv gestört.»

«Es ist kein Tourismusgebiet, sondern ein Landwirtschaftsgebiet: Das soll auch so bleiben.»

«Es kommt auf die Mengen an: Wanderer, die geniessen, sind willkommen, Partymacher nicht.»

«Die Bevölkerung soll dort hingehen und es sich ansehen. Die Gemeinde sollte auch mehr Führungen anbieten. Je mehr man über ein Gebiet weiss, desto achtsamer geht man damit um.»

«Ich kann mir vorstellen, dass eine App 'Naturschutzgebiete im Thurgau' angeboten wird, mit Hinweisen zur Anreise und zu den Highlights, damit man das Typische vergleichen kann und es zu Besuchen anregt.»

La population devrait être mieux informée sur le caractère unique de la région : non seulement sur le Hudelmoos, mais aussi sur les champs bombés et les vergers à haute tige.

Il n'y a pas d'identification régionale avec le site ; il faudrait y travailler.

L'orientation des visiteurs aux alentours du Hudelmoos peut encore être améliorée, les panneaux d'orientation pourraient être plus compréhensibles.

Cette région n'est pas un site touristique et elle doit rester ainsi.

Il y a parfois déjà trop de monde. La population locale devrait par contre s'y rendre et davantage de visites guidées devraient être proposées : plus vous en savez sur une région, plus vous y faites attention.

Une application sur les réserves naturelles du canton de Thurgovie pourrait être proposée.

Champ de tension entre protection et utilisation

«Man muss aufzeigen, wie sich die Landschaft entwickeln soll, es braucht rechtsverbindliche Ziele und die Bauern sollten darauf vertrauen können, dass in diesem Gebiet Hochstammobstgärten und Hochäcker finanziell gefördert werden.»

«Die Mooskorporationen und Bürgergemeinden müssen unbedingt wichtige Partner bleiben: Sie leisten grossen Einsatz in der Pflege des Gebietes, das sich zu einem grossen Teil in ihrem Grundbesitz befindet.»

«Ich habe von keinem Landwirt gehört, dass er sich eingeschränkt fühlt: Man lebt ja schon lange hier und hat sich daran gewöhnt.»

La coopération avec les sociétés d'exploitation des marais et les bourgeoisies locales est très bonne. Elles font un excellent travail et doivent rester des partenaires importants.

Des objectifs juridiquement contraignants devraient être élaborés pour l'agriculture et les agriculteurs devraient bénéficier d'un soutien financier à long terme pour l'arboriculture haut-tige et les champs bombés.

Perspectives

Comment cette région va-t-elle évoluer à l'avenir ?

«Die Hagelnetze werden voraussichtlich weiterhin zunehmen. Ob die Niederstammanlagen rentabel sind entscheidet der internationale Markt.»

«Die Natur wird das Gebiet weiterhin verändern und vielleicht gibt es auch gewollte Eingriffe von fachkundigen Personen. Ansonsten soll das Hudelmoos noch lange so bestehen.»

«Nichts Revolutionäres, es soll so weiterlaufen wie es ist: Ein bisschen besser gepflegt, verbesserte Besucherlenkung und weiterhin gute Zusammenarbeit mit den Akteuren.»

«Es wird keine Änderungen geben.»

«Bei Annahme der Gewässerschutzinitiative wird es vielleicht zusätzliche Einschränkungen für die Landwirte geben.»

Le Hudelmoos doit rester tel qu'il est. Il est probable que le nombre de filets paragrêles continue d'augmenter dans le paysage cultivé.

Que faut-il pour maintenir ou renforcer le caractère typique de ce paysage ?

«Es braucht Vorgaben, wo man Niederstammanlagen und Hagelnetze zulässt und wo nicht.»

«In diesem Gebiet ist es ein 'Käseglocken-Thema': Es darf nichts Zusätzliches reingebaut werden und die bestehende Hochspannungsleitung sollte man rausnehmen.»

Il faudrait une réglementation pour autoriser les filets paragrêles. Si possible, rien d'autre ne devrait être intégré dans le site et la ligne à haute tension existante devrait être enlevée.

Autres sujets

«Ich wünsche mir eine Körperschaft, die für ein BLN-Gebiet zuständig ist – zurzeit ist es wie ein Waisenkind. Die Körperschaft soll sagen, was das BLN-Gebiet ausmacht. Es braucht eine Verknüpfung dieses Instruments mit Leuten, die sich mit dem Raum identifizieren und auseinandersetzen.»

«Es fehlt eine aktuelle Aufbereitung über die Geschichte des Hudelmoos': Es gibt nur noch wenige Zeitzeugen für das Torfstechen und in den Archiven der Gemeinden und des Staates gibt es viele Unterlagen. Es wäre Zeit für eine neue Publikation, denn es gibt immer wieder Leute, die etwas über das Gebiet wissen wollen.»

«Diese Arbeit kann helfen, die Grundlagen zum Thema Landschaft aufzuarbeiten. Man sollte sich Fragen stellen wie 'Wieso soll die Aussicht auf den Säntis frei bleiben?' und 'Für wen eigentlich?'»

«Ich weiss nicht, was die Landschaftsqualitätsbeiträge und Biodiversitätsförderflächen gebracht haben in all diesen Jahren: Die ständigen Änderungen in der Landwirtschaftspolitik sind ärgerlich, da blickt niemand mehr durch.»

Il serait souhaitable qu'une société locale prenne en charge la région IFP.

L'histoire du Hudelmoos devrait être actualisée. Il serait grand temps que paraisse une nouvelle publication.

Ce projet peut contribuer de manière significative à la mise à jour des principes de base.

La politique agricole devrait être plus fiable.

Synthèse

Cette région pilote se compose essentiellement de deux types de paysages présentant des qualités et des défis différents : d'une part, le paysage cultivé avec des vergers à haute tige, des prairies et des champs, d'autre part, le marécage avec des forêts, des étangs et des espaces ouverts. Le haut-marais est un point d'attraction et offre davantage de prestations de détente sous la forme de sentiers attrayants, de places assises et d'aires de pique-nique. Le paysage cultivé est également accessible par des chemins pédestres et des pistes cyclables, mais il est principalement utilisé pour l'agriculture.

Les personnes interrogées pensent qu'il est nécessaire de sensibiliser la population locale aux qualités paysagères du marais et du paysage culturel. Elles mentionnent également l'idée d'une collectivité locale dans laquelle les différents acteurs intéressés par la protection et l'utilisation du site échangent leurs idées pour le développement de la région. Cet organisme pourrait également renforcer l'identification régionale et par exemple, servir aux arboriculteurs de label pour la commercialisation des produits provenant des vergers à haute tige.

L'histoire de l'exploitation de la tourbe dans le Hudelmoos a été partiellement mise à jour et à disposition du public. Les sociétés d'exploitation des marais, qui ont été fondées pour exploiter la tourbe, existent encore aujourd'hui et participent aux mesures de protection pour la régénération des marais. Avec les autres témoins contemporains de l'extraction de la tourbe, il serait possible de retracer l'histoire de l'utilisation de la région et, ce faisant, de mettre en valeur les diverses prestations paysagères auprès du public. Le paysage culturel environnant doit également être pris en compte, car ses vergers à haute tige sont caractéristiques de la Suisse orientale et les connaissances sur les champs bombés se font de plus en plus rares.

4.4 Murgtal-Mürtschen (SG/GL)

Description

Le Murgtal, situé sur le territoire du canton de Saint-Gall est relié à partir de Murg au bord du lac de Walensee par une route accessible en voiture (prix du stationnement en 2018 : CHF 10.- par jour). En partant du parking supérieur, il faut compter environ deux heures de marche jusqu'aux lacs moyen et supérieur. La pêche y est autorisée et l'auberge de montagne Murgsee offre des possibilités d'hébergement de mai à octobre. Plusieurs chemins pédestres longent les rives des Murgseen et traversent la route, et sur le large chemin qui mène du parking aux lacs, on rencontre aussi des vététistes.

Le Mürtschental, avec l'imposant massif du Mürtschenstock (surtout en dehors de l'IFP), situé dans le canton de Glaris, n'est pas accessible par la route. La vallée est accessible depuis le Murgtal voisin ainsi que depuis Kerenzerberg et Fronalp par des chemins pédestres. Dans le Mürtschental, on pratique l'élevage de vaches allaitantes en estivage.

Dans le Murgtal et le Mürtschental se trouvent de nombreux hauts et bas-marais ainsi que des réserves forestières. La région est également une zone de tranquillité pour la faune et la partie sud se trouve à l'intérieur du périmètre du site « Haut lieu tectonique Sardona » inscrit patrimoine mondial de l'UNESCO⁵.

Description IFP



« Le Murgtal commence à l'étage alpin et se termine sur les rives du Walensee, où règnent des conditions d'étage collinéen grâce à l'influence du föhn. Les habitats vont des zones rocheuses et des éboulis en haute montagne aux pelouses et pâturages alpins, en passant par différentes forêts de conifères et de hêtres jusqu'à la forêt de châtaigniers thermophiles du Walensee.

Dans la partie supérieure du Murgtal, à 1800 mètres d'altitude, se trouve le Murgsee supérieur. En contrebas, la vallée descend en plusieurs étapes jusqu'aux rives du Walensee, à environ 500 mètres d'altitude. A Gspon, le Mürtschental débouche dans le Murgtal à l'ouest, par une pente abrupte de 300 mètres de dénivelé.

Les parties supérieures des deux vallées sont formées de vallées en auge qui s'ouvrent au-dessus de la limite des forêts sur des escaliers en forme d'arène. La vallée supérieure de Mürtschen est un paysage naturel préservé. On ne peut y accéder qu'à pied. Cette vallée possède une structure géologique et morphologique riche et, en raison de l'alternance des strates rocheuses, une richesse remarquable d'espèces végétales. Ses eaux ne sont pas exploitées » (Traduction de l'extrait de la description de l'objet IFP 1602 Murgtal-Mürtschen, chapitre « Caractère du paysage »).

⁵ Voir <https://unesco-sardona.ch/> (en allemand ou en anglais, consulté le 16.08.2018).

Description selon les entretiens

«Es ist ein sehr ruhiges Gebiet mit intakter Natur. Obwohl es sich abgelegen anfühlt ist es eigentlich einfach erreichbar.»

Toutes les personnes interrogées n'ont pas visité la région personnellement. Elle est isolée, mais facilement accessible.

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement ?

«Es ist eine sehr abwechslungsreiche Landschaft: Moore am Hang mit kleinen Tälchen und Absätzen, bröcklicher Verucano-Fels, Moränen, Bäche.»

«Für mich ist es eine der schönsten Landschaften.»

«Es ist nah und der Mürtschenstock ist faszinierend und beeindruckend.»

«Es ist gut zugänglich, die Wanderung ist nicht extrem schwierig, man kann mit normalen Wanderschuhen unterwegs sein.»

Le paysage est décrit comme étant varié, fascinant, impressionnant et beau. Il est en plus facilement accessible.

Qu'est-ce qui dérange ?

«Es stört mich nichts. Einzig die Wege werden immer etwas breiter, es verkehren mehr Quads.»

«Nichts.»

Peu de choses dérangeant, mis à part l'élargissement des chemins et l'augmentation du nombre de quads.

Unicité / typicité

Unicité de cette région

«Schlussendlich ist es die Geomorphologie und Geologie im Gebiet. Und die Arvenbestände im offenen Tal machen es schon speziell.»

«Ich glaube es unterscheidet sich nicht stark von umliegenden Gebieten. Die Berge und Täler in der Nähe sind aus meiner Sicht ähnlich. In dem Sinne ist es vielleicht 'typisch', aber nicht 'einzigartig'.»

Un interlocuteur trouve la région « typique » mais pas « unique » parce que les régions environnantes sont similaires.

La géomorphologie et la flore font sa spécificité.

Atmosphère particulière

«Es fühlt sich sehr wild an. Es ist eine romantische Landschaft, etwas abgeschieden»

Ce qui est spécial, c'est son isolement que l'on ressent comme sauvage et romantique.

Communication

L'unicité de la région devrait-elle être mise en avant ?

«Im Kommunikationsbereich muss man sicher viel mehr machen, aber zuerst muss man die Werte beschreiben können, bevor man sie kommuniziert. Das ist die Schwierigkeit.»

«Man müsste Geschichten erzählen.»

«Es braucht mehr Kommunikation von den Behörden, gerade in der heutigen Zeit: Die Kenntnis über solche Gebiete geht verloren, man bekommt das weniger erzählt, es wird nicht mehr über Generationen weitergegeben. Deshalb muss man diese Dinge publik machen, die Vorteile aufzeigen und erklären, wieso man es weiterhin so will.»

«Man sollte bekannt machen, dass man diese schönen Gebiete hat und wieso man sie schützen will. Die Bevölkerung soll animiert werden dorthin zu gehen und sich über die Natur zu informieren. Solange die Wichtigkeit nicht aufgezeigt wird schätzen es die Leute nicht.»

(Comment) faut-il mieux faire connaître cette région ?

«Zurzeit gibt es keine Beschilderung und da es kein Handyempfang gibt, bietet sich keine digitale Lösung an.»

«Man sollte klassische Broschüren erstellen und an die Leute verteilen. Aber man soll auch die neuen Kanäle nutzen.»

«Ich glaube, viele Leute wissen nicht, dass dort ein Schutzgebiet ist, aber das sollten sie wissen.»

«Im Tourismus verkauft man den potenziellen Gästen einen Traum und den Wunsch, aus dem Alltag zu fliehen. Aber die Wahrnehmung des Gastes vor Ort ist subjektiv, vielleicht schätzt der Gast gar nicht die touristische Inszenierung, sondern etwas ganz Anderes.»

«In Nordamerika gibt es viele 'scenic routes', wo die Leute stundenlang unterwegs sind um einen Wasserfall oder eine Schlucht anzuschauen: Bei uns findet man diese überall – sie werden jedoch touristisch völlig vernachlässigt. Man muss gar nicht überall ein Drehkreuz installieren und Geld verdienen, aber man sollte vermehrt Geschichten erzählen, damit die Leute das anschauen kommen.»

«Im Tourismus hat die 'Mund-zu-Mund-Propaganda' vermutlich die beste Wirkung. Deshalb werden Besucher zukünftig vermutlich stärker für die Vermarktung eingesetzt im Sinne von 'user-generated content', wo die Erlebnisse bspw. selbst gefilmt und anschliessend auf Social Media hochgeladen werden.»

Une amélioration de la communication est clairement demandée, faute de quoi les connaissances sur ces régions seront perdues. Idéalement, il faudrait raconter des histoires.

Il faut clarifier les valeurs à préserver et à communiquer. Leur recensement est considéré comme une tâche difficile.

La région et ses richesses naturelles devraient être mieux connues, par le biais de brochures ou des médias sociaux. La population locale devrait savoir qu'il y a un site protégé à cet endroit.

Les qualités paysagères existantes sont parfois négligées par le secteur touristique. Il faut raconter des histoires pour que les gens viennent les voir. Cela ne signifie pas qu'il faille mettre la région en scène à des fins touristiques. Peut-être que d'autres aspects sont particulièrement appréciés sur place.

Champ de tension entre protection et utilisation

«Von mir aus bräuchte es keine Landwirtschaft im Mürttschental, aber dies wird nicht möglich sein, weil das Land im Besitz der Genossamen (=Bürgergemeinde) ist und die wollen es weiterhin nutzen.»

«Landschaft hat je nach Betrachter verschiedene Gesichter: Die Bauern finden saftige Wiesen schön, der Naturschützer weniger – das ist immer eine Frage der Wahrnehmung.»

«Man muss die Argumente immer auf die Gegebenheiten vor Ort anpassen. Wichtig ist, dass man überhaupt mit den Leuten spricht.»

«Auf Gemeindeebene finden sich leichter Kompromisse als auf kantonaler oder nationaler Ebene. Auf nationaler Ebene wird viel stärker in Parteipolitik gedacht. Deshalb ist die Sensibilisierungsarbeit auf lokaler Stufe so wichtig.»

«Es gibt Leute, die finden, man soll die geschützten Gebiete umfassend schützen und dafür in den restlichen Gebieten machen was man will. Aber so einfach geht das nicht.»

«Oft sind ganze Familiengeschichten mit gewissen Landschaften verknüpft. Es braucht Leute, die Freude an den Dingen haben, die ein Bewusstsein dafür haben.»

«Bei einem Haus kann man sagen: Wenn etwas Besseres kommt, reisst man das Alte ab – bei der Landschaft ist das schwieriger.»

«Früher war der Tourismus als Verschönerungsverein für Blumenschmuck zuständig, dann wandelte es sich zu Vermarktungsorganisationen um neue Gäste anzulocken und längere Aufenthalte zu vermarkten. Heute gehen wir wieder einen Schritt zurück und wollen 'Vor-Ort-Erlebnisse' schaffen und bestehenden Angebote vernetzen.»

«Touristische Inszenierungen bauen oft auf einer starken Infrastrukturnutzung auf, z.B. durch Bergbahnen. Dabei verkommt die Landschaft teilweise zur reinen Kulisse. Es gibt aber auch den Gegenpol Richtung 'Natur pur' – der Tourismus versucht sich zwischen diesen Polen zu bewegen.»

Perspectives

Comment cette région va-t-elle évoluer à l'avenir ?

«Die Bauern leben nur von Bundesgeldern – sobald kein Geld mehr kommt wird es eine reine Naturlandschaft. Das wäre nicht schade.»

«Ich finde es wichtig, dass man es auch in Zukunft schützt.»

L'important est de maintenir le dialogue : il est plus facile de trouver des compromis au niveau municipal même si les points de vue divergent.

Des approches pragmatiques sont nécessaires ; les arguments doivent être adaptés aux conditions locales.

Dans le tourisme, les « expériences sur le terrain » occupent une place de plus en plus importante : pour que le paysage ne devienne pas seulement une toile de fond photographique, il faut créer des expériences ancrées au niveau local et raconter des histoires.

La population locale doit être impliquée. Les paysages sont toujours liés à des histoires familiales qu'il est important d'intégrer.

Que faut-il pour maintenir ou renforcer le caractère typique de ce paysage ?

«Die Glarner teilen die Landschaft nicht gerne. Aber ich finde man kann nichts langfristig erhalten, ohne es zu zeigen: Wie will man sonst die Werte von Landschaften zugänglich machen?»

«Mir war nicht bewusst, dass wir bei uns ein solches Gebiet haben. Das ist einerseits schade, andererseits kann durch die geringe Aufmerksamkeit die Natur in Ruhe schalten und walten.»

«Die Glarner sind stark verwurzelte Leute. Die Frage ist, wie man die Leute sensibilisieren kann.»

«Im Richtplan sind viele hehre Ziele formuliert, aber es fehlen oft die konkreten Handlungsanweisungen.»

«Man muss viel persönlich mit den Leuten reden. Oft merkt man erst dann, in was für einer Filterblase man sich bewegt.»

«Man muss versuchen, den Stolz der Leute zu wecken.»

Cela va probablement continuer ainsi, à moins que l'agriculture ne soit plus subventionnée. Son utilisation sera alors abandonnée.

Les qualités du paysage doivent être mieux connues.

Les habitants de Glaris sont profondément attachés à leur région. La question est de savoir comment les sensibiliser à ce qui touche au paysage. Il faut réveiller leur fierté et leur parler personnellement.

«Der Tourismus wird künftig stärker ein 'content leadership' übernehmen, wo die touristische Organisation die Geschichten der Leute und der Landschaften kennt, diese inszeniert und anschliessend touristisch nutzt.»

«Viele Gebirgslandschaften sind schön, aber relativ beliebig austauschbar. Eine 'Einzigartigkeit' erreicht man durch eine Inszenierung oder durch konkrete Erlebnisse: Wenn mir diese Erlebnisse in Erinnerung bleiben, werden sie einzigartig.»

Autres sujets

«Es ist nicht einfach, die Landschaften in Schubladen einzuteilen (z.B. Landschaftstypen), aber diese Schubladen braucht es, um Ziele zu setzen.»

«Man sollte die Themen der Landschaftsleistungen in den Zielen der Landschaftskonzeption berücksichtigen.»

«Man könnte versuchen, aufgrund von Bildern (Postkarten, aber auch privaten Fotos) herauszufinden, was Leute an einer Landschaft fasziniert. Allenfalls sieht man dann auch über die Zeit, wie sich die Werte verändern.»

«Beim Thema Klimawandel steht aus meiner Sicht die Energie-Thematik zu stark im Fokus. Man sollte den Naturschutz stärker ins Bewusstsein der Leute bringen, weil dieser einen wichtigen Beitrag gegen den Klimawandel leistet. Der Kanton sollte aufzeigen, wo bei uns die Natur-Hotspots sind und wieso wir diese weiterhin schützen sollen.»

Il faut élaborer des instructions concrètes.

Le secteur touristique utilisera de plus en plus l'histoire des gens et des paysages pour attirer les voyageurs.

La typologie des paysages et le thème des prestations paysagères peuvent aider à fixer des objectifs plus spécifiques.

L'évolution des valeurs paysagères sur une certaine période peut être déterminée en interprétant des images disponibles.

Dans le contexte du changement climatique, les gens doivent être davantage sensibilisés à l'importance de la protection de la nature.

Synthèse

La région de Murgtal-Mürtschen s'étend sur deux vallées à la frontière des cantons de Glaris et de Saint-Gall. Le Mürtschental abrite une exploitation de vaches allaitantes en estivage, le Murgtal est quant à lui utilisé pour l'agriculture et la production hydroélectrique dans sa partie inférieure. La partie supérieure se caractérise par une réserve de pins protégée et trois lacs de montagne. Deux des trois lacs de montagne sont utilisés pour la pêche sportive du printemps à l'automne et l'auberge de montagne près du lac supérieur est également fréquentée par de nombreux randonneurs.

Le Mürtschental n'est accessible que par des chemins pédestres et est ressenti comme sauvage et romantique grâce à ses paysages variés avec des rochers, des forêts, des marécages et des prairies. Le plaisir esthétique y est très élevé. Dans le Murgtal, entre le Walensee et le Murgsee supérieur, il y a environ 1400 mètres de dénivelé. La moitié du dénivelé peut être parcourue en voiture sur une route goudronnée. Plusieurs chemins pédestres convergent vers les Murgseen.

Ce site est décrit par les interlocuteurs comme typique de la région. Etant donné qu'il existe différents paysages similaires à proximité, la particularité de ce site devrait être plus facilement identifiable : du minerai a été exploité dans la région par le passé et les bâtiments qui existent encore aujourd'hui en témoignent. Les forêts de pins de la région sont uniques. Si ces caractéristiques locales peuvent être mieux mises en valeur, il devrait être plus facile de sensibiliser la population locale à la protection de ce paysage.

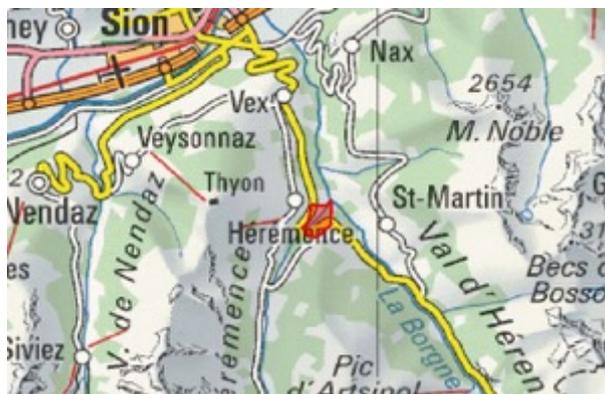
4.5 Pyramides d'Euseigne (VS)

Description

Les pyramides d'Euseigne sont situées à la confluence du Val d'Hérens et du Val d'Hérémente, en Valais, près du village d'Euseigne, sur la commune d'Hérémente. Formées d'une quinzaine de cheminées pouvant atteindre 10 à 15 mètres de haut et surmontées, pour certaines, de blocs rocheux, elles ont été modelées par l'érosion régressive dans les dépôts de moraines latérales très indurées des glaciers d'Hérens et des Dix durant le Tardiglaciaire. L'érosion qui a formé les pyramides continue actuellement (Bollati et al. 2017). Témoins de dépôts de l'époque glaciaire et de l'érosion postglaciaire, elles représentent aujourd'hui l'élément paysager marquant de la région. Les pyramides d'Euseigne sont entourées d'une mosaïque de milieux naturels. Pelouses steppiques, dailles siliceuses de basse altitude, aulnaies riveraines et feuillus divers constituent un habitat favorable à une faune caractéristique. Le périmètre inscrit à l'IFP comprend non seulement la forme géomorphologique des pyramides, mais également la mosaïque de milieux naturels qui l'entoure. La région des pyramides est également inscrite au Réseau Ecologique National (REN) et est protégée au niveau cantonal depuis 1984 par la Décision concernant la protection de la vallée de la Borgne du 25 avril 1984 (RS 451.118). Jusque dans les années 1960, le versant occupé par les pyramides était exploité par l'agriculture. Depuis, il est particulièrement impacté par la déprise agricole et soumis à un phénomène important d'enforestement.

Dès la fin du XIX^e siècle, les pyramides sont devenues l'une des attractions touristiques du Val d'Hérens. Les « cheminées de fées », comme elles sont surnommées dans la région, sont aujourd'hui traversées par une route cantonale permettant de relier le fond du Val d'Hérens et la plaine du Rhône grâce à un tunnel construit en 1947. Cette route ne répondant plus aux normes en vigueur et la cohabitation entre la circulation et les visiteurs qui longent la route pour venir admirer cette curiosité naturelle étant dangereuse, un projet de contournement des pyramides par un nouveau tunnel a été adopté par le Grand Conseil valaisan en 2016 et devrait être concrétisé à partir de 2021. En parallèle à ce projet de contournement, la commune d'Hérémente souhaite développer un projet de revalorisation du site. Un concours pour la proposition d'un concept de valorisation a d'ailleurs été lancé courant 2018.

Description IFP



« À la confluence du Val d'Héremence et du Val d'Hérens, les piliers de moraine grise des Pyramides d'Euseigne se dressent au milieu de la végétation environnante. Témoins de l'époque glaciaire, les pyramides ont résisté à l'érosion grâce à la protection des pierres de couleur foncée les chapeautant. Ces pyramides, qui sont dans un état de conservation rare, atteignent 10 à 15 mètres de haut.

Ces pyramides singulières, sises sur la rive droite de la Dixence, représentent l'élément paysager marquant de la région. Sur l'autre versant de la vallée, des mayens sont entourés d'une mosaïque de prairies sèches et de forêts mélangées.

Plus en aval, des zones d'érosion proches de la Borgne montrent des stades moins évolués de pyramides, tout comme sur le versant gauche de la vallée de la Dixence, au nord de la Combaz. Au nord des pyramides, le site est marqué par le vallon relativement encaissé de la Dixence et la zone de confluence naturelle avec la Borgne » (Extrait de la description IFP 1708 Pyramide d'Euseigne, chapitre 'Caractère du paysage').

Description selon les entretiens

« Le site des pyramides d'Euseigne est un site particulier en raison de sa composante minérale et géologique ».

« Les pyramides d'Euseigne représentent une originalité géologique ».

« Les pyramides d'Euseigne sont une formation géologique liée au type de matériaux : sablonneux et friables ».

« Les pyramides d'Euseigne sont entourées d'une végétation particulière et variée ».

« C'est un milieu très dynamique qui nous rappelle que nous devons garder une conception dynamique de l'objet à protéger ».

« La région des pyramides d'Euseigne est une anomalie paysagère intéressante ».

« Les cheminées et le bloc les surplombant défient la gravité. »

« Le paysage a beaucoup changé depuis les années 30. Le versant était occupé par des terrasses de culture et les pyramides étaient beaucoup plus imposantes ».

« Tout n'est pas naturel ici. Le bloc au-dessus du tunnel a été cimenté pour le maintenir ».

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement ?

« Le côté éphémère des pyramides est quelque chose d'exceptionnel ».

« Peu de sites IFP ont une composante minérale et géologique comme les Pyramides d'Euseigne ».

« Je suis un peu émotionnel avec les pyramides, Elles sont élégantes. C'est incroyable qu'elles tiennent avec la raideur de leurs flancs. Les pyramides d'Euseigne, c'est un défi à l'équilibre ».

« Ce n'est pas sur le site des pyramides lui-même que l'effet paysager se perçoit. C'est en appréhendant le fond de la vallée et en découvrant le découpage offert par le site des pyramides que l'on perçoit la beauté au niveau du paysage ».

Toutes les personnes interrogées décrivent les pyramides d'Euseigne comme une particularité, une originalité géologique de la région. Si aucune personne ne rencontre de difficulté pour décrire la partie minéralogique de ce site IFP, une seule personne décrit les formations végétales qui entourent les pyramides et qui sont comprises dans le site IFP.

Les personnes interrogées apprécient l'aspect dynamique et éphémère des pyramides. La qualité paysagère et le contexte général de l'ensemble de la vallée sont également très appréciés : les personnes interrogées insistent sur l'intégration du site dans

« J'aime beaucoup le contexte général du Val d'Hérens avec ses steppes, la vallée de la Borgne ».

« Les pyramides sont plus belles lorsqu'on les observe de loin ».

« Il y a une réelle qualité paysagère sur l'ensemble de la vallée. Les pyramides pourraient être un point d'accroche pour raconter une histoire de ce qu'il y a derrière ».

Qu'est-ce qui dérange ?

« Des aménagements anthropiques ont été réalisés près des pyramides d'Euseigne et sont restés totalement artificiels ».

« Aujourd'hui, on ne peut pas profiter des pyramides d'Euseigne. Le passage de la route sous les pyramides est déjà trop étroit pour un croisement de deux véhicules. Avec la présence de piétons qui veulent profiter de cet endroit et se baladent en bordure de route, ce tronçon est dangereux ».

« Les pyramides d'Euseigne perdent leur charme par le fait qu'il y a la route. C'est un site urbanisé ».

« La cohabitation entre les touristes et le trafic pose problème. On a toujours du souci en voyant les visiteurs se promener le long de la route lorsqu'on voit le trafic qu'il y a ».

« Il y a un problème de sécurité avec le tunnel. C'est grave ! la résolution de ce problème doit être une priorité ».

« L'aménagement du site me dérange. Je pense qu'on peut mieux faire ».

« Je suis beaucoup moins ébahi en voyant tous ces buissons qui cachent les pyramides ».

Unicité / typicité

Unicité de cette région

« Les pyramides elles-mêmes et leur dimension géologique font l'unicité de cette région ».

« Le site des pyramides d'Euseigne est unique, car il n'existe pas d'autres formes de ce type en Suisse ».

« La particularité géologique de ce site fait que les gens s'y arrêtent. J'aurais tendance à dire que la localisation du site est unique, car je trouve fabuleux d'arriver au fond de cette sous-vallée et de pouvoir les apercevoir lorsqu'on se retourne. Cependant, si elles étaient ailleurs, elles attireraient aussi du monde ».

« Si l'on avait des pyramides dans toutes les vallées du Valais, on n'en parlerait même pas. Je pense que la rareté de ces formes en fait son unicité ».

« La pente est vraiment exceptionnelle. Dans les terrains morainiques, les pentes subverticales à 85% sont extrêmement rares ».

Atmosphère particulière

« A distance des pyramides, une atmosphère particulière peut être perçue. Elle est liée à l'originalité d'un élément sauvage. A proximité des pyramides, du fait qu'il y a la route, j'ai l'impression d'être sur un site urbanisé ».

un ensemble paysager plus vaste. Certains évoquent un contraste esthétique entre l'observation de loin et sur le site.

La présence d'un tronçon routier important sur le site des pyramides d'Euseigne dérange toutes les personnes interrogées. Perçu comme urbanisé, le site perd son charme et la sécurité des visiteurs n'est pas assurée. L'embroussaillage progressif du site est pointé du doigt par plusieurs personnes interrogées.

La particularité géologique et la rareté des pyramides d'Euseigne font l'unicité du site.

A proximité des pyramides, l'atmosphère ressentie est plutôt négative. Il faut prendre une certaine distance pour ressentir une atmosphère particulière.

Communication

L'unicité de la région devrait-elle être mise en avant ?

« La typicité de la région a déjà été mise en avant dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional et le sera dans le cadre du projet de valorisation du site ».

« Des panneaux explicatifs installés sur le site permettent déjà de mettre en avant la typicité du site ».

« Si l'on souhaite faire des pyramides d'Euseigne un objet touristique ou même scientifique, il est évidemment nécessaire de mettre en avant sa particularité ».

« Le meilleur moyen de protéger ces pyramides, c'est de les valoriser ».

La nécessité de valoriser le site fait l'unanimité auprès des personnes interrogées. Toutes ont connaissance de l'existence d'un concours de projet de valorisation et des produits de valorisation existants (panneaux didactiques).

(Comment) faut-il mieux faire connaître cette région ?

« Je vois les pyramides d'Euseigne comme une porte d'entrée du Val d'Hérens »

« Je vois les pyramides d'Euseigne comme une étape dans la découverte du Val d'Hérens ».

« Il est évident qu'il faille mieux faire connaître la région. C'est en cours de réalisation avec le projet de valorisation du site ».

« Il faut développer des produits, des concepts touristiques complets. Les gens ne viennent plus en vacances en Valais deux semaines comme c'était le cas auparavant. Ils sont très mobiles, se déplacent beaucoup et ne viennent que deux ou trois jours ».

« Dès que le projet de valorisation du site sera sélectionné, il faudra le communiquer à travers les médias ».

« Val d'Hérens Tourisme utilise l'image des pyramides d'Euseigne comme outil de marketing ».

« Il faudrait qu'il y ait une quête pour profiter du site. Dans mon idéal, il faudrait une sorte d'effort à produire pour avoir le meilleur point de vue sur les pyramides. A l'arrivée, une autre récompense que la simple vue sur les pyramides ; par exemple des explications didactiques, un point d'attraction commercial, etc. ».

Les pyramides d'Euseigne sont vues comme un élément phare du Val d'Hérens. L'office du tourisme régional utilise d'ailleurs leur image pour promouvoir la région. La nécessité de valoriser le site est évidente et les personnes interrogées se réjouissent de prendre connaissance du projet de valorisation retenu. Celui-ci devra être sobre, simple et devra avant tout respecter le site.

Champ de tension entre protection et utilisation

« En principe, dans un objet IFP, rien ne peut être fait en termes de construction. Si le projet de valorisation comporte une construction, il est nécessaire de la justifier auprès de l'Office fédéral de l'environnement ».

« Il y a des choses toutes simples qui peuvent être faites pour valoriser le site sans avoir un impact sur l'objet IFP : utilisation du tunnel actuel pour faire un centre de valorisation par exemple ».

« Je ne savais pas que les pyramides d'Euseigne étaient protégées ».

« Les pyramides d'Euseigne mériteraient un peu plus de visibilité, mais la question est de savoir ce qu'on a le droit de faire comme il s'agit d'un site IFP ».

Si le fait que les pyramides d'Euseigne sont protégées au niveau fédéral n'est pas connu de tous, le potentiel touristique et de valorisation est quant à lui reconnu à l'unanimité. La nécessité de développer un concept de valorisation respectueux du site est prônée par toutes les personnes interrogées.

Perspectives

Comment cette région va-t-elle évoluer à l'avenir ?

- « A long terme, les pyramides d'Euseigne sont vouées à leur disparition ».
- « La vitesse d'érosion des pyramides est sous-estimée. En janvier de cette année, ce sont quelques milliers de m³ qui ont été érodés ».
- « Les conditions météorologiques de cet hiver et de ce printemps ont montré que l'érosion représente un danger pour les pyramides ».
- « Les prochaines années seront importantes pour ces pyramides : il y a des changements qui vont être effectués avec le contournement du trafic par un tunnel et un projet de valorisation ».
- « Les perspectives d'avenir des pyramides d'Euseigne dépendent beaucoup du projet de valorisation ».
- « Au niveau paysager, la question est de savoir que faire : laisser le site tel quel avec la végétation qui pousse un peu partout ou revenir à des terrasses entretenues et soignées ? ».
- « Il faudra trouver LE projet de valorisation fédérateur avec lequel on pourra se projeter tout en respectant l'objet. Une véritable pesée des intérêts sera nécessaire ».
- « C'est une chance pour la population de pouvoir communiquer sur les aspects positifs du paysage ».
- « Nous sommes tous d'accord que les pyramides d'Euseigne doivent être valorisées, mais il faut se poser plusieurs questions : qu'est-ce que cela signifie de mettre en valeur ? comment on va le faire ? mais surtout dans quel but ? est-ce qu'on veut mettre en valeur ce site pour le préserver d'une atteinte ou est-ce qu'on veut le mettre en valeur économiquement pour attirer du monde ? ».
- « Je ne pense pas que les visiteurs puissent porter atteinte aux pyramides ».
- « Renforcer la sécurité doit être une priorité ; il faut arrêter de traverser ce tunnel à pied. Le projet de tunnel est donc une bonne chose ».

Le caractère éphémère de ces formes géomorphologiques, apprécié des personnes interrogées, est également mentionné dans les perspectives d'avenir. En effet, à long terme, les pyramides d'Euseigne sont vouées à la disparition. L'avenir à moyen et court terme est quant à lui fortement dépendant du projet de valorisation.

Que faut-il pour maintenir ou renforcer le caractère typique de ce paysage ?

- « Il faut déjà préserver ce paysage des atteintes de la construction d'un centre de valorisation trop important ».
- « Il faut respecter le site et ne pas l'urbaniser. Si une infrastructure touristique est mise en place, il faut qu'elle soit sobre et intégrée ».
- « Il faut continuer à entretenir de manière raisonnée les alentours pour maintenir les spécificités du site ».
- « Elles sont typiques et vont le rester ».

Si pour certains, aucune mesure ne doit être prise pour maintenir la typicité du site, pour d'autres il est primordial de respecter le site et de le préserver de toutes atteintes ainsi que ses environs.

Autres sujets

« La visite des pyramides d'Euseigne ne peut pas être vécue comme une expérience sensorielle qu'on aurait si on traversait un paysage étendu comme Lavaux. L'expérience sensorielle serait l'ensemble du Val d'Hérens dont les pyramides sont une porte-d'entrée ».

« Aucun habitant d'Euseigne ne sait combien de chapeaux se trouvent sur les pyramides. Celui qui parle le moins bien de ce qui est beau est celui qui y vit ».

« L'habitant d'Euseigne est attaché aux pyramides. Au village, tous sont d'accord sur le fait qu'il faut les mettre en valeur, mais ne savent pas vraiment de quelle manière le faire ».

« Si on a besoin de protéger des sites, c'est qu'on a fait tout faux et que le citoyen n'est pas capable de prendre conscience par lui-même de la richesse qui nous entoure ».

« Cet hiver et les problèmes d'érosion que nous avons connus au Val d'Hérens, cela faisait drôle de s'imaginer que les Pyramides d'Euseigne puissent disparaître. Il y a des éléments majeurs dans la vallée auxquels nous sommes attachés sans s'émouvoir à chaque fois que nous les voyons ».

Bien qu'ils les voient tous les jours, les habitants de la région semblent attachés aux pyramides et jugent important de les mettre en valeur.

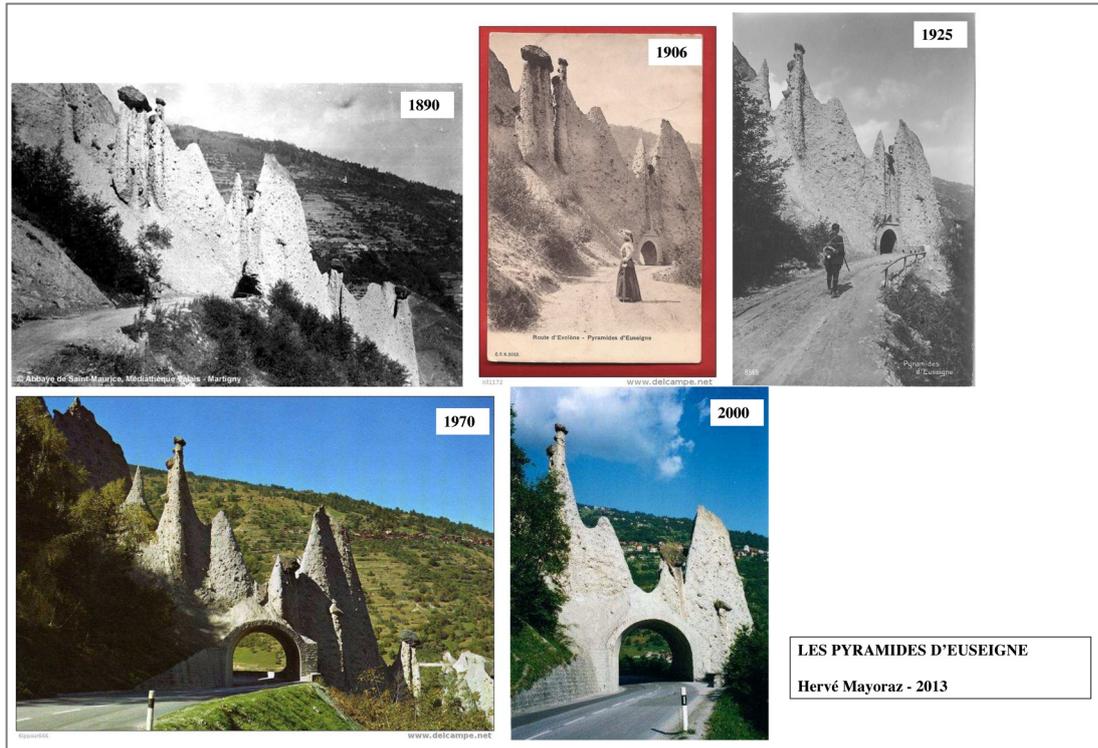
Synthèse

Dans l'IFP, le site des pyramides d'Euseigne porte le nom de la curiosité géomorphologique située à l'intérieur du périmètre inscrit. S'il est évident que les pyramides en tant que forme géomorphologique figurent dans l'IFP, la délimitation précise du périmètre inscrit est floue pour les personnes interrogées. La richesse des milieux naturels entourant les pyramides n'a, en effet, été que très peu relevée.

Les pyramides sont décrites comme une forme géologique modelée par des processus naturels. Aujourd'hui, l'action érosive qui a permis à ces pyramides de voir le jour est toujours active et peut conduire à terme à leur destruction. Les personnes interrogées parlent de « forme éphémère » ou encore de « site évolutif ». L'évolution du site a été très marquée durant les 100 dernières années, comme en témoigne l'illustration ci-dessous. Outre la perte de matériaux constituant les pyramides due à l'érosion, le paysage de la région a beaucoup changé avec les modifications de pratique agricole. En effet, les terrasses de culture qui jalonnaient les versants ont progressivement été abandonnées dès les années 1960. Cet abandon est lié à la déprise agricole et aux coûts d'entretien de ce type de parcelles. La fermeture du paysage est une problématique mentionnée par les personnes interrogées pour qui il est nécessaire de trouver une solution pour lutter contre l'embroussaillage du site : intervention mécanique, entretien avec des animaux, remise en culture des terrasses anciennes sont quelques-unes des pistes d'entretien évoquées. Le coût de cet entretien du paysage est toutefois un enjeu.

Si les processus naturels sont reconnus comme étant à l'origine des pyramides d'Euseigne, les personnes interrogées ne considèrent pas ce site comme entièrement naturel. Le tunnel routier qui le traverse enlève une part de naturel au site. De plus, au-dessus du tunnel, une cheminée a été cimentée pour la maintenir en place. Certaines personnes interrogées n'hésitent pas à qualifier le site de « site anthropisé ». Le tunnel est par ailleurs perçu comme dangereux. En effet, cette portion de route est étroite et les voitures arrivent parfois à vive allure. Aucun trottoir n'étant aménagé, les personnes qui empruntent le chemin des pyramides sont forcées de cheminer sur cette route. Assurer la sécurité des visiteurs est une priorité pour l'ensemble des personnes interrogées. Le projet de construction d'un tunnel de contournement des pyramides fait donc l'unanimité auprès des répondants. Le potentiel touristique du site, qui voit tous les jours s'arrêter de nombreux visiteurs pour photographier les pyramides, est reconnu comme étant mal exploité. La plupart des intervenants espèrent que le site soit valorisé du point de vue touristique dans le futur. Se pose toutefois la question des modalités d'exploitation touristique (notamment la possibilité de construire des infrastructures pour faciliter la visite, telles que des plateformes d'observation) de ce site protégé.

En conclusion, les prestations paysagères des Pyramides d'Euseigne sont avant tout le plaisir esthétique, qui mériterait d'être plus mis en valeur sous forme de valorisation touristique. Les pyramides sont également une source d'identification et procurent un sentiment d'appartenance pour les habitants de la vallée.



Evolution des pyramides d'Euseigne entre 1890 et 2000.
Photo-montage réalisé par Hervé Mayoraz (2013)

5 Premières conclusions sur le caractère unique des paysages et sur les tensions potentielles entre conservation et développement

Les cinq régions pilotes diffèrent en termes de caractéristiques des paysages naturels et culturels, d'éléments marquants et d'accessibilité. Alors que le chapitre précédent examinait les différentes régions pilotes de manière séparée et détaillée, ce chapitre se concentre sur les similitudes et les différences entre ces régions. Il met l'accent sur les thèmes « unicité et typicité » et « tensions entre protection et développement », qui ont fait l'objet de discussions particulièrement engagées dans les échanges avec les acteurs du paysage. En outre, ce chapitre précise les besoins présidant à l'élaboration de principes fondamentaux et les autres thèmes qui ont été abordés dans ces échanges.

Les prestations paysagères obtenues et compilées dans le présent travail peuvent aider à décrire les caractéristiques particulières des paysages. Elles peuvent être utilisées pour compléter les objectifs de protection existants et pour trouver des solutions communes au développement du paysage avec les acteurs locaux. En impliquant les acteurs locaux du paysage, il est possible de s'assurer que les prestations paysagères appropriées sur place soient garanties à long terme.

5.1 Unicité et typicité

La caractérisation d'un paysage comme étant unique ou typique révèle des différences au sein des régions pilotes et entre elles :

- Le domaine des Chatzenseen près de Zurich est perçu par les interlocuteurs comme une oasis naturelle harmonieuse disposant d'une grande variété de paysages et d'espèces. Ce paysage n'est pas en soi « unique » puisque cette combinaison de petits lacs, collines, forêts et roselières existe en de nombreux endroits de Suisse. Il s'agit donc d'un paysage typique de petits lacs glaciaires du Mittelland. Sa particularité réside dans la proximité de la ville de Zurich densément construite. L'utilisation et l'affluence des visiteurs sont par conséquent très élevées, tout comme l'intérêt des différents acteurs du paysage dans la région. Les personnes interrogées sont toutes d'avis que la protection des Chatzenseen doit être maintenue dans le futur.
- Les murs délimitant les terrasses du vignoble font la typicité du paysage de Lavaux. L'unicité vient de la dimension de ces éléments typiques. Le découpage en petites parcelles en terrasses donne une plasticité au paysage particulièrement sensible dans certaines situations d'éclairage. Le lac est également perçu comme un paramètre de l'unicité de Lavaux. Des vignobles en terrasses sans lac existent en Suisse et dans le monde. Ce qui fait l'unicité et la typicité de Lavaux est une combinaison harmonieuse entre la pente, le relief, les murs, les terrasses et le lac, entre le contexte géomorphologique et sa mise en valeur par l'Homme. L'atmosphère calme et sereine dont jouissent habitants et visiteurs renforce la typicité de ce lieu.

- Le caractère unique de la région de Hudelmoos à la frontière cantonale entre Thurgovie et Saint-Gall est mis en évidence par les experts de la nature et du paysage interrogés : en particulier, le paysage cultivé avec ses vergers à haute tige et ses champs bombés, combiné avec le haut-marais, est décrit comme « unique » et « typique ». Les interlocuteurs ancrés localement utilisent plutôt des termes comme « belle » ou « calme » pour décrire la région. Etant donné qu'il existe différents « beaux » paysages dans cet environnement rural, certains interlocuteurs estiment que la population locale devrait être davantage sensibilisée aux particularités de la région. Ici aussi, tous sont d'avis que la région doit rester protégée.
- La géologie et la géomorphologie de la région de Murgtal-Mürtschen peuvent être qualifiées de « typiques » de la région, et en combinaison avec les forêts de pins et les zones marécageuses également d'« uniques ». Une particularité de la région est la manière d'y accéder : une route mène jusqu'au milieu du Murgtal, mais la région de Mürtschen ne peut être atteinte qu'à pied (ou à vélo). Par conséquent, l'isolement, qui est ressenti comme sauvage et romantique, est mentionné comme une caractéristique particulière par les personnes interrogées.
- Les particularités géomorphologiques des Pyramides d'Euseigne sont considérées comme uniques. Il n'existe pas d'autre site de ce type dans la région et en Suisse.

Les personnes interrogées estiment que la spécificité des paysages – qu'ils soient décrits comme « uniques », « typiques » ou autres – devrait être mieux communiquée à la population locale. Elles supposent que la population sait souvent qu'il s'agit de sites protégés, mais qu'elle ne sait pas pourquoi ces sites méritent d'être protégés et en quoi consiste concrètement cette protection. Il est à espérer que grâce à la sensibilisation, la population ressentira un plus fort attachement à ces sites et qu'elle s'engagera en leur faveur. Les entretiens ont souvent donné l'impression que les habitants ne sont pas conscients des particularités des paysages dans leur environnement habituel, car ils font partie de leur vie quotidienne. Il est possible qu'ils en connaissent les particularités, mais qu'ils n'y réfléchissent ou ne les évoquent que rarement. La population pourrait éventuellement être interrogée à ce sujet.

Le dialogue doit clairement se dérouler par l'intermédiaire des acteurs locaux du paysage : il peut s'agir d'autorités communales, d'associations de protection de la nature et du paysage, mais aussi de corporations / communautés⁶ ou du secteur du tourisme. Il est important de mener une conversation d'égal à égal et d'essayer d'éveiller la fierté des gens pour leur paysage. A cette fin, il peut être utile de former une association avec les acteurs intéressés au paysage afin de renforcer l'identification régionale avec le site et développer des activités communes (visites guidées, conférences, panneaux d'information, etc.).

⁶ Les communautés (*Genossamen*) sont des sociétés de droit privé dont les membres sont en général issus de familles établies de longue date dans une commune et qui détiennent des biens fonciers tels que forêts, alpages, pâturages communaux, mais aussi des biens immobiliers.

5.2 Conflits entre protection et développement

Dans les régions pilotes étudiées, il existe souvent une tension entre la préservation (outre le statut IFP, une partie des sites sont souvent aussi des réserves naturelles ou sont inscrits à d'autres inventaires de protection nationaux, cantonaux ou communaux) et le développement souhaité par divers groupes d'acteurs. Les utilisations varient selon les régions : les Murgseen dans la région de Murgtal-Mürtschen sont très appréciés par les pêcheurs ; autour des marais du Hudelmoos, des Chatzenseen et à Lavaux, l'agriculture joue un rôle important ; dans la région de Lavaux et des Pyramides d'Euseigne, le tourisme joue également un rôle important. Les trois utilisations, « détente (loisirs de proximité) », « tourisme » et « agriculture » sont traitées de manière plus détaillée dans les sous-chapitres suivants.

D'une manière générale, les échanges avec les différents acteurs du paysage ont montré qu'il existe une certaine « fierté » d'avoir des paysages d'une telle beauté à proximité de chez soi et que le statut de protection est généralement bien accueilli. Cependant, les acteurs sont engagés dans un processus de négociation permanent entre préservation et développement. Ce processus sera expliqué à l'aide d'exemples tirés de chacune des régions pilotes :

Le Mürtschental dans la région pilote **Murgtal-Mürtschen** est situé sur le territoire du canton de Glaris. L'office cantonal de la nature et du paysage souhaite également classer le Mürtschental comme réserve naturelle afin de protéger durablement les différents hauts et bas-marais, les prairies sèches, les pâturages et les biotopes complexes. Les propriétaires fonciers du Mürtschental rassemblent plusieurs communautés. Ces communautés souhaitent continuer à utiliser le Mürtschental pour l'estivage et exigent du canton un meilleur accès (remarque : il n'existe pas de route conduisant au Mürtschental, seulement des chemins pédestres). Pendant plusieurs années, ce conflit d'intérêts a affecté les relations entre le canton et les communautés. Depuis le changement de génération à la présidence



Impressions du Mürtschental. Photos : Roger Keller

de la communauté qui possède la plus grande propriété foncière et la décision de passer à un élevage plus extensif de vaches allaitantes, les conflits ont pu être désamorçés. Les communautés seront indemnisées pour l'entretien des marais et soutiendront vraisemblablement la mise sous protection du Mürtshental.

Le Hudelmoos, dans la région pilote du **Thurgauisch-Fürstenländische Kulturlandschaft mit Hudelmoos**, a été utilisé pour l'extraction de la tourbe de 1730 à 1950 environ, de manière particulièrement intensive pendant la période allant de la Première à la Seconde Guerre mondiale. L'extraction de tourbe était une action commune de diverses sociétés d'exploitation des marais⁷. Aujourd'hui, le Hudelmoos appartient à la commune de Zihlschlacht-Sitterdorf, à diverses sociétés d'exploitation et à Pro Natura. Depuis que le site a été protégé dans les années 1970, les cantons s'efforcent de régénérer ce haut-marais. Les cantons de Thurgovie et de Saint-Gall collaborent étroitement avec les propriétaires fonciers mentionnés : les sociétés d'exploitation et la bourgeoisie locale demandent à leurs membres de travailler régulièrement à la restauration de la tourbière et sont récompensées par une contribution (symbolique). Pro Natura réalise également des interventions sur ses propres réserves et l'ensemble de ces travaux sont coordonnés par un administrateur cantonal qui propose également des visites guidées pour la population intéressée. La collaboration entre les différents acteurs a été qualifiée d'exemplaire par les interlocuteurs.



Impressions du Hudelmoos. Photos : Roger Keller

⁷ Voir flyer «Torfabbau im Hudelmoos» et «Hudelmoos im Wandel der Zeit» sous <https://raumentwicklung.tg.ch/themen/natur/schutzgebietebiotop.html/4232> (consulté le 20.07.2018) ou l'article du journal «Tagblatt»: <https://www.tagblatt.ch/ostschweiz/frauenfeld-munchwilen/hochmoor-das-naturschutzgebiet-hudelmoos-braucht-wasser-ld.1019814> (consulté le 20.07.2018).

La région des **Chatzenseen**, à la périphérie de la ville de Zurich, peut être décrite comme une « oasis verte » au milieu d'un environnement très fréquenté : au milieu de la région se trouve une route à fort passage qui sert de bretelle autoroutière (plus fréquentée que celle du Saint-Gothard), et à côté de la zone se trouve l'autoroute (qui va maintenant être couverte sur une petite portion). Ces dernières années, plusieurs centaines de nouveaux appartements ont été construits juste à côté des Chatzenseen. Dans cette zone, l'utilisation récréative est très importante, d'autant plus qu'il y a également une plage en libre accès, équipée d'un snack-bar et d'installations sanitaires. Le maître-nageur responsable des installations estime que jusqu'à 4000 baigneurs viennent s'y baigner lors des jours de grande affluence, ce qui en fait probablement la plage la plus fréquentée de la région. Un sentier pédestre d'une longueur de 4 km fait le tour des lacs, traverse la roselière, la forêt et les vergers à haute tige. Un tronçon d'environ 300 m de ce chemin longe la route très fréquentée mentionnée plus haut, sur la commune de Regensdorf. Avec l'aide d'un investisseur privé, la commune de Regensdorf souhaite construire une passerelle en bois qui longera le lac dans la roselière, de sorte que les piétons ne doivent plus marcher à côté de la route (récemment assainie). Apparemment, un consensus a été trouvé au sujet du tracé à proximité de la route, mais le projet n'a pas encore pu être réalisé.



Impressions des Chatzenseen en été 2018.
Photos : Roger Keller

Lavaux a été construit pierre après pierre par l'Homme. Au XI^e siècle, Lavaux n'est que roches et forêts. C'est sous l'action des évêques de Lausanne et des moines cisterciens et prémontrés que l'esquisse de ce paysage qui prendra plusieurs siècles pour devenir un vignoble en terrasses est née. Lavaux a été reconnu comme un site exceptionnel par l'UNESCO en 2007 pour avoir su résister à la pression urbaine du XX^e siècle et pour être resté intact jusqu'à nos jours. La pression urbaine s'est accentuée après la Deuxième guerre mondiale avec la double expansion territoriale des agglomérations de Montreux-Vevey à l'est et de Lausanne à l'ouest. Cette problématique est à l'origine de l'initiative cantonale « Sauvez Lavaux » lancée par l'écologiste Franz Weber et acceptée par les citoyens vaudois, mais pas par les communes concernées. La protection de Lavaux est ainsi inscrite dans la Constitution vaudoise dès 1977. Si aujourd'hui la région de Lavaux est préservée de nouvelles constructions, plusieurs vigneronns estiment tout de même que le vignoble et par conséquent le paysage de Lavaux est en danger. Au fil des siècles, la vigne et la viticulture ont changé au gré des changements de mode de culture et des changements de vie. Pour sauvegarder ce vignoble, certains estiment qu'il est primordial de laisser évoluer le vignoble en fonction des besoins de la viticulture. Or, une pression importante est perçue par certains de nos interlocuteurs pour empêcher l'évolution de cette pratique. Suite à l'adoption en 2014 du contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative « Sauver Lavaux » III, un nouveau plan d'affectation cantonal (PAC Lavaux) est en cours d'élaboration afin de concrétiser l'application de la loi sur Lavaux dans les périmètres hors des zones à bâtir, incluant la plupart des vignobles.



Le paysage de Lavaux. Photos: Emmanuel Reynard

La région des **pyramides d'Euseigne** ne figure pas uniquement à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP). Elle est également inscrite au Réseau Ecologique National (REN) en tant que zone de prairies sèches (voir chap. 2.1). Elle est également protégée au niveau cantonal depuis 1984 par la *Décision concernant la protection de la vallée de la Borgne du 25 avril 1984 (RS 451.118)*. La prise en considération des zones de prairies sèches situées à proximité des pyramides dans le site IFP n'est pas évidente pour tout le monde. Le site des pyramides est traversé par une route cantonale étroite. Comme cette route ne répond plus aux normes en vigueur, un projet de construction d'un nouveau tronçon routier de contournement des pyramides, avec un tunnel a été adopté par le Grand Conseil valaisan en décembre 2016 ; il devrait se concrétiser à partir de 2021. En parallèle à ce projet de contournement, l'élaboration d'un projet de revalorisation du site est à l'étude au sein de la commune d'Hérémece et un concours pour la proposition d'un concept de valorisation a été lancé. Il se doit d'être sobre, simple et respectueux du site. Certains voient la possibilité de créer une véritable activité touristique autour de ces pyramides.



Les pyramides d'Euseigne : vue générale sur le Val d'Hérens (à gauche) et vue détaillée sur la forme géomorphologique et la route qui la traverse (à droite). Photos : Emmanuel Reynard

Les exemples ci-dessus montrent que « préservation » et « développement » ne peuvent pas être considérés comme des catégories absolues : les instruments de protection existants sont conçus pour assurer un développement qui préserve le caractère spécifique d'un paysage. Il s'agit d'un **processus de négociation permanent** entre tous les acteurs du paysage concernés, qui nécessite des solutions de qualité. Dans le cas des paysages d'importance nationale, on notera l'intérêt du public pour les objets méritant spécialement d'être conservés intacts (art. 6, al. 1 LPN).

Pour que les prestations paysagères puissent être « fournies », il est nécessaire d'assurer une certaine **accessibilité aux sites** : les personnes intéressées doivent pouvoir percevoir le paysage, que ce soit par une promenade, la vue depuis un banc, une baignade dans le lac, la tranquillité régnant ou d'autres activités et expériences. Toutefois, cela ne signifie pas que toutes les activités doivent être possibles dans tous les paysages. Les régions isolées sont particulièrement précieuses en raison de leur éloignement et de leur tranquillité. Il n'est pas nécessaire d'installer partout des bancs, des toilettes et des pistes cyclables. Mais si certaines utilisations de la nature sont restreintes dans certaines régions, il convient aussi de réfléchir aux emplacements où ces utilisations peuvent être permises ou peut-être même délibérément proposées (voir le paragraphe « Détente (loisirs de proximité) »).

Les personnes interrogées sont convaincues qu'une sensibilisation et une information ciblées et appropriées permettraient de persuader une grande partie des personnes concernées de traiter la nature et le paysage avec respect. Si tout un chacun comprend pourquoi une région est « précieuse », les comportements deviennent plus respectueux. Que la sensibilisation et l'information se fassent au moyen de panneaux d'information, de brochures, de sites internet, de centres de protection de la nature ou d'applications est à décider en fonction de la situation et du public cible. De nombreux interlocuteurs sont d'avis qu'il est nécessaire **d'accroître la sensibilisation et d'améliorer la communication** au sujet des paysages et de leurs qualités. Lorsque des produits sont élaborés et vendus sur le site, il s'agit également de sensibiliser les visiteurs et la population aux apports pour la région de consommer local.

Les organisations et les individus ancrés au niveau local ont un rôle particulièrement important à jouer. Les paysages sont souvent liés aux **histoires et pratiques personnelles ainsi qu'aux réalités locales** : ces histoires doivent être prises en considération et transmises. Ainsi, les nouvelles générations ou les nouveaux arrivants peuvent – à nouveau – s'identifier aux paysages et se sentir « chez eux ».

Zoom sur la détente (loisirs de proximité)

Les entretiens ont montré que les régions étudiées, en raison de leur qualité esthétique, se prêtent idéalement à la détente et aux loisirs. Cependant, comme les besoins des utilisateurs en quête de loisirs sont très différents, les exigences en matière d'espace sont aussi divergentes (Siegrist et Ketterer Bonnelame 2018). Certaines personnes recherchent explicitement la tranquillité dans ces paysages afin de pouvoir se détendre et se déconnecter de la vie quotidienne. En règle générale, elles ont besoin de peu d'infrastructures ; quelques chemins et quelques bancs leur suffisent. D'autres personnes veulent se déplacer dans la nature et le paysage, que ce soit à vélo, en canot pneumatique, à ski de fond, etc. Elles ont alors besoin de places de stationnement pour la voiture utilisée pour transporter leur équipement sportif et de sentiers aménagés (goudronnés pour les vélos de course, traversés de racines pour les VTT, etc.)

Dans les régions pilotes étudiées – qui font toutes partie de l'inventaire des paysages d'importance nationale mentionné ci-dessus –, on tente souvent de concilier les différents usages récréatifs, que ce soit par l'orientation des visiteurs, les services de rangers ou en réservant des zones à des activités particulières (par exemple, la plage du Chatzensee). Un certain désarroi est ressenti en ce qui concerne la manière de gérer les utilisations « indésirables » : par exemple, certaines personnes interrogées ne souhaitent pas que les jeunes organisent des fêtes à Hudelmoos, à cause des déchets, de l'absence de toilettes, des nuisances sonores et des perturbations de la faune ; d'autres ne souhaitent pas de vététistes dans la région du Murgtal-Mürtschen – il n'y a pas de sentiers balisés – et aucun canot pneumatique ni *stand-up paddle* n'est autorisé sur le Chatzensee. A Lavaux, ce sont les visiteurs « clic clac »⁸ qui sont mal perçus par les habitants ; la problématique est également mentionnée pour les Pyramides d'Euseigne, mais de manière moins négative : les visiteurs ne font que s'arrêter pour prendre quelques photos simplement parce que le cadre ne se prête pas à d'autres activités (manque d'infrastructures, dangers liés à la route). A cet égard, les objectifs de protection spécifiques aux objets IFP peuvent être utiles : en fonction du développement souhaité de la zone, il est possible de fixer des priorités et de rechercher une combinaison de prestations adaptée aux caractéristiques du paysage.

Cependant, la manière de gérer les catégories de personnes « indésirables » ou, plus généralement, la manière de réagir à l'utilisation intensive d'espaces verts attrayants reste un défi. Certains interlocuteurs ont souligné la nécessité d'une véritable « planification de la détente » : les cantons doivent définir dans les plans d'aménagement des zones dans lesquelles les loisirs actifs sont encouragés (par exemple, par la mise en place d'infrastructures appropriées) tout en permettant de satisfaire les besoins de tranquillité. Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter une approche anticipatrice sur le thème de la « détente dans les espaces verts ». Les différents départements cantonaux doivent également faire preuve d'une certaine créativité : un zoo pourrait ainsi être créé dans une zone forestière.

Le projet « waveup »⁹ qui prévoit la création d'un lac artificiel avec une vague destinée au surf est un exemple de planification proactive des loisirs à proximité des Chatzenseen, mais

⁸ Le terme de « visiteur clic clac » est utilisé pour parler de visiteurs de passage à Lavaux pour faire des photos et qui repartent aussitôt.

⁹ Voir <https://waveup.ch/projekt/> (consulté le 20.07.2018)

à l'extérieur et non à la frontière du périmètre IFP. En collaboration avec la commune de Regensdorf (ZH), ce projet est actuellement planifié par des promoteurs privés qui ont prévu de l'intégrer dans un parc – également créé artificiellement – avec une flore et une faune régionales, et qui sera destiné aussi bien à l'éducation environnementale qu'à la détente. Les négociations avec les propriétaires fonciers sont en cours et il est prévu que le changement d'affectation de zone pour les parcelles concernées soit achevé d'ici fin 2018. Le projet pourrait être mis en œuvre d'ici 2020.

Zoom sur le tourisme

Un changement de cap semble se confirmer dans le secteur du tourisme : ces dernières années, les offices du tourisme se sont comportés comme des entreprises de marketing souhaitant vendre au plus grand nombre les offres touristiques existantes, en grande partie liées à des infrastructures comme les chemins de fer de montagne, l'hôtellerie, etc. Cette évolution a engendré de nombreux conflits avec la protection de la nature et du paysage, car elle a entraîné la construction ou l'expansion d'infrastructures touristiques. Aujourd'hui, il semble que le développement de plusieurs régions s'oriente davantage vers la création d'expériences en lien avec les traditions, le paysage et l'histoire locale. Les organisations touristiques veulent rendre les histoires et les paysages locaux plus accessibles et les lier les uns aux autres afin de concevoir des offres touristiques authentiques, proches de la nature et du patrimoine culturel.

Les « Scenic Drives » aux Etats-Unis ou au Canada – ces routes touristiques panoramiques clairement signalées – ont été citées en exemple. En Suisse, le « Grand Tour de Suisse »¹⁰ a par exemple été signalé en ce sens. En plus de ce « Grand Tour », il existe de nombreuses chutes d'eau, des blocs erratiques, des arbres uniques, etc. dont l'attrait touristique n'a pratiquement pas été utilisé jusqu'à présent. Dans ce domaine, la collaboration avec des acteurs locaux est considérée comme un atout et permet d'une part de sensibiliser la population aux curiosités locales et à leur histoire, et d'autre part d'offrir une expérience unique aux visiteurs intéressés. A Lavaux, le tourisme occupe une place importante. Depuis son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2007, Lavaux a vu sa fréquentation augmenter. Les acteurs sont conscients qu'il reste encore des efforts à faire en termes de mobilité ou d'accueil touristique. Plusieurs itinéraires pédestres sont balisés à Lavaux et permettent aux touristes de découvrir le vignoble. Les vigneronnes sont de plus en plus nombreuses à s'impliquer dans l'accueil des touristes en proposant des activités oenotouristiques. Selon les personnes interrogées, il faudrait désormais intégrer la population dans l'accueil des touristes, notamment en proposant des visites guidées des différents bourgs. A Euseigne, le contournement de la route cantonale passant sous les pyramides sera réalisé à partir de 2021. Il permettra d'aménager une zone dévolue au tourisme et/ou aux loisirs, dont l'enjeu porte sur son intégration dans le site.

¹⁰ Voir <https://www.myswitzerland.com/fr-ch/informations-sur-le-grand-tour-de-suisse.html> (consulté le 20.07.2018)

Zoom sur l'agriculture

Une grande partie des sites attractifs du point de vue du paysage sont exploités par des agriculteurs. Souvent, c'est précisément cette exploitation qui contribue ou a contribué à l'attrait du paysage, par exemple à Lavaux, grâce aux terrasses viticoles, ou dans la région de Hudelmoos, sous la forme de vergers à haute tige et de champs bombés. Le développement agricole est pris en compte dans les sites IFP en veillant à ce que l'utilisation et l'aménagement du territoire soient adaptés au site et correspondent généralement à un objectif explicite. La politique agricole a d'ailleurs des instruments spécifiques destinés à récompenser financièrement la préservation des qualités paysagères (« contributions à la qualité du paysage »). Ces contributions ne font pas l'unanimité parmi les agriculteurs – même dans les régions pilotes que nous avons étudiées – car l'effort administratif est parfois très important et le « bénéfice » n'est pas toujours perceptible.



Grâce à la conversion en vergers à haute tige, les champs bombés sont au moins encore visibles aujourd'hui et caractérisent le relief dans le détail. Photo : Roger Keller

Certains interlocuteurs se sont exprimés concrètement sur le thème de l'agriculture : les cantons devraient élaborer des objectifs de qualité du paysage juridiquement contraignants et rémunérer les agriculteurs en conséquence. Dans de nombreux cas, il semble que les agriculteurs déplorent l'absence de sécurité en matière de planification. La politique agricole nationale est en effet régulièrement modifiée et ils n'ont par conséquent aucune garantie que leurs investissements, par exemple dans les vergers à haute tige, seront compensés financièrement à long terme. En associant davantage les cantons, il serait aussi possible de promouvoir vivement les particularités régionales (comme les champs bombés, qui ne semblent exister que dans le Fürstenländisch-Thurgauische Kulturlandschaft mit Hudelmoos). Dans la région du Murgtal-Mürtschen, l'un des interlocuteurs conçoit que l'utilisation agricole puisse être complètement abandonnée pour permettre un développement non influencé par l'Homme. Dans la région des Chatzenseen, une personne interrogée regrette que les agriculteurs des environs ne pratiquent pas l'agriculture extensive et que leurs produits ne soient pas proposés en vente directe aux nombreux visiteurs de la région.

Là encore, il apparaît que selon la région et les interlocuteurs, les intérêts divergent et qu'il est nécessaire de discuter de l'utilisation agricole souhaitée et possible au niveau local, en tenant compte des conditions-cadre particulières dans la région.

Une problématique importante est celle de l'évolution des moyens de production et de leur cohabitation avec les mesures de protection. Le cas est particulièrement sensible à Lavaux. La valeur paysagère du site découle du développement harmonieux de la viticulture. Or, des contraintes importantes pèsent sur les viticulteurs : les effets de la pente et la nécessité de l'exploitation manuelle (qui participe d'ailleurs à l'image de qualité des vins de Lavaux), les aléas naturels liés à la pente (notamment les impacts sur les murs des terrasses et leur entretien), ainsi que l'exiguïté des locaux d'élevage et de stockage du vin dans les bourgs viticoles. Les interlocuteurs ont bien mis en évidence la nécessité de trouver un équilibre entre des mesures visant à conserver la typicité et l'unicité du site et une certaine souplesse permettant à la viticulture d'évoluer et de se moderniser.

5.3 Besoin de soutien pour le travail de base

Au cours des nombreux entretiens, les personnes interrogées ont déclaré que les prestations paysagères étudiées dans ce projet sont très importantes, mais qu'ils ressentent un certain désarroi en ce qui concerne leur application. D'une part, les responsabilités ne sont pas clairement définies, ces questions se situant à l'interface des différents domaines de responsabilité des autorités et, en raison d'un manque de priorité, elles ne sont prises en compte que ponctuellement. D'autre part, le manque de principes fondamentaux offrant un appui aux différents acteurs est critiqué.

En général, les particularités et les qualités des paysages semblent moins présentes à l'esprit des acteurs que, par exemple, le nombre d'espèces et d'habitats qu'ils contiennent. Certes, cela tient également aux problèmes de mesurabilité de ces qualités, mais peut aussi indiquer un manque de connaissances, parce que les principes fondamentaux font défaut ou parce que la « connaissance des paysages » est insuffisante chez les personnes interrogées.

Les entretiens ont permis d'identifier les besoins suivants en matière d'assistance :

- Le **savoir existant sur les prestations paysagères** n'est pas (encore) compilé de telle sorte qu'il puisse être utilisé dans la pratique par les acteurs du paysage. Dans le cas des offices spécialisés, par exemple, il est nécessaire d'intégrer les « prestations paysagères » dans les « principes fondamentaux du paysage » (inventaire du paysage cantonal, objectifs de qualité du paysage, conception du paysage, etc.)
- Il manque une **vue d'ensemble des « bons exemples »** en matière de prestations paysagères. Une telle compilation pourrait être utile aux acteurs du paysage et leur donner des idées très concrètes. Cette étude menée dans les cinq régions pilotes a montré qu'il n'existe probablement pas de solutions qui fonctionnent de manière équivalente dans tous les paysages. Par conséquent, un recueil d'exemples devrait également contenir des informations sur le contexte ou les spécificités topographiques auxquelles s'appliquent les exemples.

La connaissance des prestations paysagères et la compilation des bons exemples visent à démontrer la valeur ajoutée d'une argumentation incluant les prestations paysagères. De nombreuses personnes interrogées estiment que la population locale des régions pilotes devrait être davantage sensibilisée aux particularités du paysage. Les enquêtes menées dans ces régions ont montré que très peu d'informations sur les qualités du paysage sont fournies sur place. Lorsque cette information est disponible (p.ex. panneaux d'information), elle fait souvent référence à des espèces et des habitats particuliers.

5.4 Thèmes divers

Dans le cadre des échanges avec les acteurs du paysage dans les cinq régions pilotes et au sein du groupe d'accompagnement, plusieurs thèmes mentionnés ne correspondaient pas exactement au domaine de recherche de ce projet, mais restent étroitement liés aux questions discutées. Ces thèmes peuvent par conséquent fournir des informations précieuses pour la poursuite des débats sur les prestations paysagères ou les paysages d'importance nationale.

- Pour l'objet IFP « Fürstenländisch-Thurgauische Kulturlandschaft mit Hudelmoos », il faut examiner la possibilité de former une **société régionale réunissant différents acteurs du paysage** qui s'identifient à cette région et s'investissent pour elle. Cette idée repose sur le constat qu'il serait possible d'utiliser davantage ce site pour renforcer l'identification régionale. La répartition spatiale sur plusieurs communes et cantons constitue un frein aux discussions sur les objectifs et mesures de préservation des qualités du paysage. Par conséquent, la création d'une société locale pourrait servir à promouvoir une prise en charge respectueuse et commune de la région.
- Parallèlement, l'idée a été lancée de mettre à jour et de publier l'**histoire de l'utilisation et de la protection de la région**. En effet, les publications existantes sont en partie déjà anciennes et les demandes de matériel d'information sur la région sont très fréquentes. A l'exception des deux dépliants sur l'histoire du développement des marais et l'exploitation de la tourbe, aucun support d'information accessible à un public non spécialisé n'est disponible actuellement.
- A l'aide d'**interprétations d'images de cartes postales datant de différentes époques**, il serait possible d'étudier quelles valeurs paysagères sont mises en évidence et si et comment elles ont évolué au cours du temps.
- Dans le contexte des **discussions sur le changement climatique**, la question de l'énergie figure souvent au premier plan dans les débats publics. Il faut une plus grande sensibilisation à l'importance de la conservation de la nature pour atténuer le changement climatique – et les conséquences de ce changement sur la flore et la faune doivent davantage être mises en relief.
- Beaucoup de gens ne savent pas qu'une **région est inscrite à l'inventaire IFP**. Il n'y a pas de panneaux de signalisation ou d'information pour les objets IFP. Sur le site des Pyramides d'Euseigne, le panneau d'information indique son inscription à l'inventaire IFP; à Lavaux, le label UNESCO figure au premier plan; à côté du marais du site du Fürstenländisch-Thurgauischen Kulturlandschaft mit Hudelmoos, on trouve une carte d'orientation sans référence aux objectifs de protection ni à l'IFP; les panneaux d'information du Chatzensee se concentrent principalement sur les espèces protégées et les aspects paysagers individuels; dans le Murgtal-Mürtschen, on trouve un panneau d'information sur les forêts de pins protégées dans le Murgtal, sans référence à l'IFP.

- **L'entretien et la conception ciblés des paysages** ne sont pas abordés de manière active ; les interventions se font, par exemple, par le biais de projets d'infrastructure ou de l'exploitation agricole ou forestière. Cependant, rares sont les « projets de revalorisation » visant à promouvoir par exemple la qualité récréative ou le plaisir esthétique des paysages. De tels projets de conception et d'entretien mériteraient d'être examinés, surtout dans les sites IFP. Les projets qui conduisent à une mise en valeur du paysage en supprimant les altérations existantes et qui sont bien intégrés dans celui-ci ont de grandes chances d'être soutenus et d'aboutir.

C) Recommandations et perspectives

6 Recommandations d'action

Le Groupe d'accompagnement a demandé de formuler des recommandations à l'intention de chaque région pilote. L'équipe de projet est d'avis que les recommandations s'appliquent à toutes les régions pilotes étudiées, mais tous les acteurs du paysage ne sont pas également responsables de leur mise en œuvre. Par conséquent, les recommandations sont d'abord structurées selon les domaines thématiques, puis affectées aux différents acteurs du paysage dans un tableau récapitulatif.

Important : Les discussions avec le groupe de suivi ont montré que la question des « responsabilités » est un défi pour les domaines étudiés ; souvent, des questions telles que les « loisirs à la campagne » ne sont abordées que lorsque des problèmes surgissent, et une planification proactive est rarement mise en place pour ces questions intersectorielles. Souvent, on constate aussi un manque d'expertise dans le traitement des services paysagers. Dans le même temps, il a été reconnu que les domaines thématiques des services paysagers sont importants pour accroître l'acceptation des mesures de protection et de valorisation de la nature et du paysage. Ainsi, les recommandations d'action sont avant tout destinées à servir de base pour l'innovation dans ce domaine et pour former des partenariats.

Communication / Information / Dialogue

- a) Élaboration de matériel d'information sur les caractéristiques particulières des paysages avec la participation d'acteurs ancrés localement, par exemple des écoles ou des organisations agricoles ou de protection de la nature. Développer des messages de communication auxquels les acteurs locaux peuvent s'identifier.
- b) Développement de mesures favorisant le dialogue avec la population locale, par exemple des excursions, des journées portes ouvertes avec des stands d'information sur place. Inclure les sociétés de sciences naturelles, les associations sportives diverses (randonnées, yoga, course à pied, etc.).
- c) Mettre davantage l'accent dans la communication sur les impacts positifs (services paysagers) de la protection et les avantages pour la qualité de vie, la détente, le ressourcement.
- d) Orienter les visiteurs sur place : transmettre des messages simples, s'adresser plus directement aux visiteurs.
- e) Clarifier ce que l'on entend par « valorisation » : elle peut inclure des valeurs économiques, sociales et/ou environnementales.
- f) Mieux communiquer le concept d'« IFP » : l'IFP est peu connu, souvent perçu négativement (comme une restriction et également associée à toutes les dispositions de protection d'autres aires protégées, parfois beaucoup plus strictes) et n'est pas facile à comprendre en raison de sa nature juridique complexe en termes de force obligatoire et d'effet protecteur. Le terme plutôt abstrait « IFP » pourrait être remplacé par un slogan, par exemple « Là où la Suisse est la plus belle » / « Hotspots du paysage » / « Belle vue » / « Plaisir des yeux » / « Admiré ». Il s'agit aussi de montrer comment les différents types d'inventaire affectent le paysage.

Travail avec les acteurs du paysage

- g) Promotion de l'offre touristique naturelle et culturelle : avec la participation de la population locale, il s'agit de développer des offres touristiques authentiques qui mettent en évidence les caractéristiques de l'interaction de l'Homme et de la nature dans le passé, aujourd'hui et demain. Ce tourisme s'adresse à un segment exigeant qui s'appuie sur cette authenticité et se distingue des segments du tourisme de masse par ses besoins et son pouvoir d'achat. Faire vivre des expériences, des rencontres, des échanges.
- h) Des formes de gestion et des structures institutionnelles complémentaires (par exemple la mise sur pied d'une corporation locale regroupant tous les acteurs concernés) peuvent être nécessaires pour soutenir la mise en évidence des services paysagers. L'objectif est de traiter de manière constructive les tensions pouvant découler d'options controversées pour la poursuite du développement. L'accent ne doit pas nécessairement être mis sur les décisions, mais sur l'échange et la formulation d'objectifs communs. Les services paysagers compilés dans ce rapport peuvent aider à reconnaître les particularités des paysages et à les prendre davantage en compte dans le développement futur.
- i) Le développement futur de ces zones devrait être fondé sur des concepts de développement élaborés en collaboration avec les acteurs locaux concernés, sous leur responsabilité et dans le cadre des dispositions juridiques existantes. La Confédération et les cantons doivent montrer comment les changements paysagers peuvent être influencés positivement (Steiger 2016), même si les défis spécifiques peuvent varier considérablement d'une région à l'autre. Planification des mesures et répartition des tâches entre acteurs.

Soutien de la Confédération et des cantons

- j) Inclure le thème des services paysagers dans les principes fondamentaux de stratégie paysagère en collaboration avec les autorités compétentes (p. ex. propositions d'intégration dans les inventaires paysagers cantonaux ou dans les concepts de paysage).
- k) Financement : outre la promotion de mesures claires dans le territoire, telles que la protection ou la construction de murs en pierres sèches, les flux financiers de la Confédération et des cantons devraient favoriser de plus en plus les processus de dialogue sur les services paysagers.
- l) Développer une liste de « bons exemples » sur la façon de traiter la question des services paysagers.

Les recommandations ci-dessus s'adressent à différents acteurs du paysage. Afin de faciliter l'identification des « responsabilités » dans la mise en œuvre des recommandations, celles-ci sont réparties entre les acteurs dans le tableau 3 ci-dessous.

Tab. 3: Répartition des mesures recommandées entre les différents acteurs du paysage

| | a | b | c | d | e | f | g | h | i | j | k | l |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Confédération (OFEV, ARE etc.) | | | x | | x | R | | x | x | R | R | R |
| Cantons (services Nature et paysage, aménagement du territoire, etc.) | R | x | R | R | R | x | x | R | R | x | x | x |
| Communes (autorités) | x | R | x | x | x | x | x | x | x | | | |
| ONG (protection de la nature et du paysage) | x | x | x | x | x | x | x | x | x | | | |
| Acteurs économiques (agriculture, tourisme, etc.) | x | x | x | x | x | | R | x | x | | | |

Légende : x = partenaire impliqué, R = responsable

7 Critique méthodologique et besoins de recherche

7.1 Appréciation de l'approche choisie

Sur la base de cinq régions pilotes en Suisse, toutes inscrites à l'IFP, ce projet de recherche a examiné parmi les prestations paysagères définies précédemment, lesquelles sont perceptibles et quelles mesures peuvent être envisagées pour attirer l'attention sur ces prestations. En règle générale, cinq acteurs du paysage par région pilote ont été interrogés sur la base d'un guide d'entretien, et l'ont été parfois directement dans les régions pilotes.

Cette méthode présente à la fois des avantages et des inconvénients :

En se limitant à cinq objets IFP, il nous a été possible de visiter ces régions plusieurs fois afin de collecter des informations complémentaires – en plus de celles provenant des échanges avec les acteurs du paysage et des descriptions des objets IFP – et de les inclure dans l'analyse. Le recours au même jeu de méthodes et aux mêmes questions clés pour les cinq régions pilotes a permis d'identifier plus facilement les différences et les similitudes entre elles.

Compte tenu des raisons fondant l'importance nationale des régions pilotes, dont certaines n'étaient pas connues des personnes interrogées, nous supposons qu'il est possible d'utiliser l'approche des prestations paysagères pour démontrer les multiples effets des paysages sur l'accroissement du bien-être. Un projet complémentaire à celui-ci pourrait examiner les prestations paysagères non (encore) identifiées et tenter de déterminer si elles ont une importance quelconque pour la population locale.

Grâce à la collaboration entre deux institutions de recherche, l'une en Suisse romande et l'autre en Suisse alémanique, il a été possible d'accorder l'attention nécessaire aux différentes nuances linguistiques, qui sont importantes pour les domaines étudiés. En outre, les membres du groupe d'accompagnement et les acteurs du paysage interrogés ont disposé d'une personne de contact qui était ancrée dans chaque région, ce qui a certainement permis de renforcer l'acceptation du projet et la volonté d'y participer.

L'intégration d'un groupe d'accompagnement composé de représentants des cinq régions pilotes a demandé des efforts supplémentaires, tant au point de vue du calendrier que sur le plan financier, car il a fallu assurer une animation et un suivi professionnels du processus. Cependant, le groupe d'accompagnement a fait preuve d'un engagement extraordinaire et a attiré l'attention de l'équipe de projet sur les aspects qu'il jugeait pertinents en formulant des questions critiques et des suggestions ciblées. L'équipe de projet n'a pas eu la possibilité de mettre en œuvre toutes les suggestions du groupe d'accompagnement de manière identique, soit parce qu'elles sortaient du cadre des questions traitées, soit parce qu'il n'était pas possible de les réaliser avec les ressources disponibles.

7.2 Besoins futurs de recherche

Etudier les « prestations paysagères » signifie aussi s'interroger sur la relation Homme-environnement : protégeons-nous le paysage parce qu'il nous fournit des prestations ou simplement pour son propre bien ? Dans leur forme actuelle, les résultats du projet sont avant tout orientés vers une application pratique. Ils devraient également être intégrés au débat scientifique sous une forme mieux appropriée.

Les questions de recherche examinées dans le cadre de ce projet portent sur un domaine très important mais relativement restreint, et se concentrent clairement sur la politique du paysage et de la biodiversité. Cependant, des questions très similaires se posent avec autant d'acuité pour la politique forestière (« détente en forêt ») ou la politique de gestion des eaux (« renaturation »). Par conséquent, il serait souhaitable que les résultats du projet puissent être comparés à des questions similaires se posant pour d'autres parties prenantes.

Ce projet de recherche a été mené en allemand et en français, couvrant ainsi, du point de vue linguistique, 85,7 %¹¹ de la population résidente permanente. Toutefois, la différenciation linguistique étant très importante pour l'identification aux paysages, il serait souhaitable d'inclure au moins une région pilote en Suisse italienne et une en Suisse rhéto-romanche.

¹¹ Voir <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/effectif-evolution/population.assetdetail.3902098.html> (consulté le 17.08.2018).

8 Prochaines étapes

Dans la deuxième phase du projet se déroulant à partir de 2019, les différents aspects des conclusions présentées dans ce rapport seront approfondis de telle sorte qu'ils pourront être directement appliqués par les acteurs du paysage intéressés. L'accent sera mis sur les cinq régions pilotes examinées. La participation active du groupe d'accompagnement et les précieuses informations fournies par les personnes interrogées ont en effet permis de créer des contacts qui seront utilisés pour la mise en œuvre.

Lors de la discussion entre le mandant, l'équipe de projet et le groupe d'accompagnement, il est apparu que la phase suivante de mise en œuvre du projet mènera tous les acteurs concernés jusqu'aux limites de leurs responsabilités et de leurs compétences, et peut-être même au-delà : il est possible que tous les projets prévus ne puissent pas être réalisés. Néanmoins, le groupe de projet s'efforcera de mettre en œuvre une partie des idées mentionnées par les nombreuses personnes impliquées ou du moins de les faire progresser et de promouvoir leur mise en œuvre.

Bibliographie

- Abraham, Andrea; Sommerhalder, Kathrin; Bolliger-Salzman, Heinz et Abel, Thomas (2007): Landschaft und Gesundheit: Das Potential einer Verbindung zweier Konzepte. Bern, Universität Bern, Institut für Sozial- und Präventivmedizin, Abteilung Gesundheitsförderung.
- ARE, Office fédéral du développement territorial; OFEV, Office fédéral de l'environnement et OFS, Office fédéral de la statistique OFS (2011): Les paysages de Suisse. Typologie des paysages de Suisse. Berne, <https://www.are.admin.ch/are/fr/home/espaces-ruraux-et-regions-de-montagne/bases-et-donnees/typologie-des-paysages-de-suisse.html>.
- ARE, Office fédéral du développement territorial et OFL, Office fédéral du logement (2014): Les espaces ouverts dans les agglomérations. Berne.
- Beck, Helen (2012): Understanding the impact of urban green space on health and wellbeing. In: Atkinson, Sarah; Fuller, Sara und Painter, Joe (Ed.): Wellbeing and Place. Surrey, Ashgate: 35-51.
- Bollati, Irene; Pellegrini, Marco; Reynard, Emmanuel et Pelfini, Manuela (2017): Water driven processes and landforms evolution rates in mountain geomorphosites: examples from Swiss Alps. In: CATENA 158: 321-339.
- Bourassa, Steven C. (1991): The aesthetics of landscape. London, Belhaven Press.
- BSS. Volkswirtschaftliche Beratung (2012): Landschaftsqualität als Standortfaktor: Stand des Wissens und Forschungsempfehlungen. Bern, im Auftrag des Bundesamts für Umwelt: 58 S.
- Buletti, Nora; Utz, Stephan; Ejderyan, Olivier; Graefe, Olivier; Lane, Stuart et Reynard, Emmanuel (2016): Evaluation des processus participatifs pour la mise en œuvre des projets d'aménagement des cours d'eau. Résultats de l'analyse des études de cas par l'identification des valeurs publiques. Université de Fribourg, Université de Lausanne.
- Clivaz, Mélanie; Bachmann, Julien; Reynard, Emmanuel et Kaiser, Christian (2016): Lavaux - Evolution du site inscrit au Patrimoine mondial (2000-2015). Lausanne, Université de Lausanne, Institut de géographie et durabilité.
- Conseil fédéral suisse (2012): Stratégie Biodiversité Suisse. Berne, 25 avril 2012.
- Conseil fédéral suisse (2016): Stratégie pour le développement durable 2016-2019. Berne, 27 janvier 2016.
- Conseil fédéral suisse (2018): Préserver la physionomie des localités suisses. Rapport du Conseil fédéral donnant suite au postulat 16.4028 Fluri du 15 décembre 2016. Berne.
- Cresswell, Tim (2004): Place: A short introduction. Oxford, Blackwell Publishing.
- Dresco, Jean-Pierre; Chuard, Corinne; Nicod, Catherine et Villiger, Damien (Ed.) (2007): Lavaux, vignoble en terrasses. Lausanne, Editions Favre.
- ETH Wohnforum et ETH CASE (ed.) (2010): S5-Stadt. Agglomération im Zentrum. Forschungsberichte. Baden und Zürich, hier + jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte.
- Flick, Uwe (2009): An introduction to qualitative research. London, Sage.
- Flückiger, Vera (2000): Öffentliche Güter - Offene Fragen. Die Theorie der öffentlichen Güter in aktuellen Diskussionen der Raumordnungspolitik. Werkstattberichte. Zürich, Professur für Raumordnung, ORL-Institut, ETH Zürich.
- Gartenbauamt der Stadt Zürich (1968): Badestrand am Katzensee Zürich. In: anthos 7 (4): 12-15.
- Hermann, Michael; Nowak, Mario; Bosshardt, Lorenz et Milic, Thomas (2016): Vernetzte Schweiz 2016. Wie sich Schweizer und Schweizerinnen vernetzen - Studienbericht zur grossen Umfrage. Zürich, sotomo GmbH.
- Hunziker, Marcel (2016): Beurteilung der Landschaft durch die Bevölkerung - theoretische Grundlagen und empirische Beispiele. In: Institut für Landschaft und Freiraum (Ed.): Landschaftsqualität im urbanen und periurbanen Raum. Bern, Haupt Verlag: 17-24.

- iconomix (2016): Biens publics: Article spécialisé. Iconomix est une offre de formation de la Banque nationale suisse (BNS): https://www.iconomix.ch/fileadmin/user_upload/iconomix/mat/fr/a004_biens_publics_article_specialise.pdf.
- IMD, International Institute for Management Development (2017): The continuous attractiveness of Switzerland.
- Jacsman, Janos et Schilter, René Ch. (1979): Erholung am Katzensee. Merkmale, Folgen und Probleme der geregelten Badenutzung in einem Schutzgebiet. Studienunterlagen zur Orts-Regional- und Landesplanung Nr. 38. Zürich, Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung ETH Zürich.
- Jax, Kurt; Barton, David N.; Chan, Kai M. A.; De Groot, Rudolf; Doyle, Ulrike et al. (2013): Ecosystem services and ethics. In: Ecological Economics 93: 260-268.
- Kaplan, Rachel et Kaplan, Stephen (1989): The experience of nature: A psychological perspective. Cambridge, Cambridge University Press.
- Keller, Roger (2017): Ökosystemleistungen in der Schweiz. Chancen, Risiken und Nebenwirkungen bei der praktischen Anwendung. Zürich, Bristol-Stiftung, Bern, Haupt.
- Keller, Roger et Backhaus, Norman (2017): Landschaft zwischen Wertschätzung und Wertschöpfung - wie sich zentrale Landschaftsleistungen stärker in Politik und Praxis verankern lassen. Bericht im Auftrag des Bundesamts für Umwelt BAFU. Zürich, Universität Zürich, online: <http://tiny.uzh.ch/Tk>.
- Keller, Roger et Backhaus, Norman (2018): Zentrale Landschaftsleistungen erkennen und in Politik und Praxis stärken. Erkenntnisse eines transdisziplinären Forschungsprojekts in der Schweiz. In: Naturschutz und Landschaftsplanung 50 (3): 84-89.
- Kienast, Felix; Frick, Jacqueline et Steiger, Urs (2013): Nouvelles approches pour relever la qualité du paysage. Rapport intermédiaire du programme Observation du paysage suisse (OPS). Connaissance de l'environnement No. 1325. Berne, Office fédéral de l'environnement: www.bafu.admin.ch/uw-1325-f.
- Martens, Dörte; Gutscher, Heinz et Bauer, Nicole (2011): Walking in "wild" and "tended" urban forests: The impact on psychological well-being. In: Journal of Environmental Psychology 31: 36-44.
- Meier, Christine et Bucher, Annemarie (2010): Die zukünftige Landschaft erinnern. Eine Fallstudie zu Landschaft, Landschaftsbewusstsein und landschaftlicher Identität in Glarus Süd. Bristol-Stiftung; Bern, Stuttgart, Wien, Haupt Verlag.
- Müller-Jentsch, Daniel (2017): Un avenir économique pour les régions de montagne. Zurich, Avenir Suisse.
- Nohl, Werner (2000): Erfassung von Eigenart, Vielfalt und Schönheit als Kategorien der Kulturlandschaft. Referat bei 'Die Kultur der Landschaft', Akademie für Natur- und Umweltschutz e.V., Wetzlar, 24.10.2000. Online: <http://www.landschaftswerkstatt.de/dokumente/Wetzlar2000.pdf>.
- OFEV, Office fédéral de l'environnement (ed.) (2017): Plan d'action Stratégie Biodiversité Suisse. Berne.
- OFEV, Office fédéral de l'environnement (2018): Manuel sur les conventions-programmes 2020-2024 dans le domaine de l'environnement. Communication de l'OFEV en tant qu'autorité d'exécution. L'environnement pratique n° 1817. Berne.
- OFSP, Office fédéral du sport (2009): Installations sportives - Espaces propices à l'activité physique dans les communes. Macolin.
- OIFP (2017): Ordonnance concernant l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels du 29 mars 2017 (Etat le 1er juin 2017). Online: <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20162103/index.html>.

- Orians, Gordon H. (1980): Habitat selection: General theory and applications to human behavior. In: Lockard, Joan S. (Ed.): The evolution of human social behavior. New York, Oxford, Elsevier: 49-66.
- Reynard, Emmanuel et Brilha, José (Ed.) (2018): Geoheritage. Assessment, Protection, and Management. Amsterdam, Elsevier.
- Reynard, Emmanuel et Estoppey, Emmanuel (in prep.): The Lavaux World Heritage terraced vineyard. In: Reynard, Emmanuel (Ed.): Landscapes and Landforms of Switzerland. Berlin, Springer.
- Rodewald, Raimund et Backhaus, Norman (2015): Wasserfälle als Ressource und Wahrnehmungsobjekt. In: Rodewald, Raimund und Baur, Bruno (Ed.): Wasserfälle - Ökologische und sozio-kulturelle Leistungen eines bedrohten Naturmonumentes. Bern, Haupt: 139-151.
- Rodewald, Raimund; Schwyzer, Yves et Liechti, Karina (2014): Catalogue des paysages culturels caractéristiques de Suisse. Berne, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.
- Schnieper, Claudia (1996): Natur im Kanton Zürich. Die schönsten Natur- und Landschaftsschutzgebiete. Stäfa, Th. Gut Verlag.
- Schoonmaker Freudenberger, Karen (1998): Rapid Rural Appraisal (PRA) and Participatory Rural Appraisal (PRA). A Manual for CRS Field Workers and Partners, Catholic Relief Services.
- Suisse Tourisme (2013): Tourism Monitor Switzerland 2013: Overview. Zurich.
- Siegrist, Dominik (2008): Pärke von nationaler Bedeutung – Touristische Marktanalyse und Erfolgsfaktoren. Rapperswil, HSR Hochschule für Technik Rapperswil. Im Auftrag des Bundesamts für Umwelt: 90 S.
- Siegrist, Dominik et Ketterer Bonnelame, Lea (2018): Naherholungstypen: Leitfaden für nachfrageorientierte Planung und Gestaltung von naturnahen Naherholungsgebieten. Schriftenreihe des Instituts für Landschaft und Freiraum. Rapperswil, HSR Hochschule für Technik Rapperswil.
- Stapferhaus Lenzburg (Ed.) (2017): Heimat. Eine Grenzerfahrung. Zürich, NZZ Libro.
- Steiger, Urs (2016): Conserver et améliorer la qualité du paysage. Vue d'ensemble des instruments de politique paysagère. Office fédéral de l'environnement, Berne. Connaissance de l'environnement n° 1611: 108 p.
- FP, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et naturaqua PBK (2015): Promotion de la santé et aménagement du paysage. Berne.
- Waltert, Fabian; Segura, Lorena; Schläpfer, Felix; Pütz, Marco et Kienast, Felix (2014): Bewertung von Landschaftsattributen auf dem Schweizer Mietwohnungsmarkt. Hauptuntersuchung im Rahmen des Projekts "Landschaftsqualität als Standortfaktor erkennen und verbessern". Birmensdorf, Eidg. Forschungsanstalt WSL, im Auftrag des Bundesamt für Umwelt BAFU.
- Zürcher Kantonalbank (2011): Ruhe bitte! Wie Lage und Umweltqualität die Schweizer Mieten bestimmen. Zürich, Zürcher Kantonalbank: 58 S.

Annexes

A) Liste des répondants

| <i>Name / Nom</i> | <i>Institution</i> | <i>Funktion / Fonction</i> |
|---------------------------|---|---|
| Orlando Bergamin | Heidiland Tourismus | Geschäftsführer |
| Markus Bürgisser | Pro Natura Thurgau | Geschäftsführer |
| Yann Clavien | Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Canton du Valais | Chef de section nature et paysage |
| Danny Defago | Commune de Vex | Président |
| Emmanuel Estoppey | Association Lavaux Patrimoine mondial | Gestionnaire de site |
| Judith Gessler | Glarner Heimatschutz | Co-Präsidentin |
| Martin Graf | Amt für Landschaft und Natur, Kanton Zürich | Stv. Fachstellenleiter Naturschutz |
| Heidi Grau-Lanz | Gemeinde Zihlschlacht-Sitterdorf | Gemeindepräsidentin |
| Raimund Hipp | Abt. Natur und Landschaft, Kanton Thurgau | ehemaliger Leiter |
| Stefan Hose | Grün Stadt Zürich | Naturschutz |
| Thierry Largey | Pro Natura Valais | Chargé d'affaires |
| Daniel Lepori | Sportamt Stadt Zürich | Betriebsleiter Badeanstalt Katzenssee |
| Hervé Mayoraz | Euseigne | Actif dans la valorisation du patrimoine d'Euseigne |
| Raphaël Mayoraz | Service des forêts, des cours d'eau et du paysage de l'état du Valais | Géologue cantonal |
| Nicole Moraz | Rangerdienst Katzenssee | Rangerin |
| François Morend | | Agriculteur d'Euseigne |
| Maurice Neyroud | Commission intercommunale Lavaux | Président, vigneron et député |
| Stefan Pfyl | Gemeinde Regensdorf | Gemeindeschreiber |
| Benoît Sierro | Commune d'Hérémece | Vice-président |
| Catherine Strehler-Perrin | Division Biodiversité et Paysage, Canton de Vaud | Cheffe de division |
| Gérald Vallélian | Commune de St-Saphorin | Syndic et vigneron |
| Philippe Venetz | Service des bâtiments, monuments et archéologie Concours pour le projet de valorisation des Pyramides d'Euseigne | Architecte cantonal Président du concours |
| Pascal Vuichard | Gemeinde Glarus Nord | Gemeinderat |
| Max Walter | Gemeinde Regensdorf | Gemeindepräsident |
| Daniela Wegner | Amt für Raumentwicklung, Kanton Zürich | Raumplanerin |
| Leo Würth | Landwirt in Hagenwil | Landwirt |
| Peter Zopfi | Amt für Umwelt und Energie, Kanton Glarus | Natur und Landschaft |

B) Membres du groupe d'accompagnement

| <i>Name / Nom</i> | <i>Institution</i> | <i>Funktion / Fonction</i> |
|---------------------------|---|------------------------------------|
| Régine Bernard-Betemps | La Murithienne, Société valaisanne des sciences naturelles | Présidente |
| Markus Bürgisser | Pro Natura Thurgau | Geschäftsführer |
| Yann Clavien | Service des forêts, des cours d'eau et du paysage, Canton du Valais | Chef de section nature et paysage |
| Jeanne Corthay | Association Lavaux Patrimoine mondial | Gestionnaire de site |
| Emmanuel Estoppey | Association Lavaux Patrimoine mondial | Gestionnaire de site |
| Pierre Fonjallaz | Vins Fonjallaz | Vigneron |
| Eveline Gisel | Abt. Natur und Landschaft, Kanton Thurgau | Projektleiterin |
| Martin Graf | Amt für Landschaft und Natur, Kanton Zürich | Stv. Fachstellenleiter Naturschutz |
| Paul Külling | Division Biodiversité et Paysage, Canton de Vaud | Collaborateur |
| Matthias Künzler | Abt. Natur und Landschaft, Kanton Thurgau | Abteilungschef |
| Thierry Largey | Pro Natura Valais | Chargé d'affaires |
| Raimund Rodewald | Stiftung Landschaftsschutz Schweiz | Geschäftsführer |
| Ariane Schindler | Abteilung Raumentwicklung und Geoinformation, Kanton Glarus | Mitarbeiterin |
| Peter Schweizer | Landschaftsqualität Thurgau | Geschäftsstelle |
| Catherine Strehler-Perrin | Division Biodiversité et Paysage, Canton de Vaud | Cheffe de division |
| Gérard Vallélian | Association Lavaux Patrimoine mondial | Vice-président |
| Pascal Vuichard | Gemeinde Glarus Nord | Gemeinderat |

C) Glossaire des termes principaux

| <i>Schlüsselwörter</i> | <i>Mots clés</i> |
|---|--|
| Landschaftsleistungen | Prestations paysagères |
| BLN: Bundesinventar der Landschaften und Naturdenkmäler | IFP : Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels |
| Ästhetischer Genuss | Plaisir esthétique |
| Erholung und Gesundheit | Détente et santé |
| Identifikation und Verbundenheit | Identification et sentiment d'appartenance |
| Standortattraktivität | Attrait du cadre de vie et de travail |

| <i>Gesetze / Instrumente</i> | <i>Lois / instruments</i> |
|--|---|
| VBLN: Verordnung über das Bundesinventar der Landschaften und Naturdenkmäler | OIFP : Ordonnance concernant l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels |
| NHG: Bundesgesetz über den Natur- und Heimatschutz | LPN : Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage |
| NHV: Verordnung über den Natur- und Heimatschutz | OPN : Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage |
| LABES: Landschaftsbeobachtung Schweiz | OPS : Observation du paysages suisse |
| Landschaftstypologie Schweiz | Typologie des paysages de Suisse |
| Katalog der charakteristischen Kulturlandschaften Schweiz | Catalogues des paysages culturels caractéristiques de Suisse |

| <i>Institutionen (inkl. Abkürzungen)</i> | <i>Institutions (y compris abréviations)</i> |
|--|--|
| BAFU: Bundesamt für Umwelt | OFEV : Office fédéral de l'environnement |
| ENHK: Eidgenössische Natur- und Heimatschutzkommission | CFNP : Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage |
| SL: Stiftung Landschaftsschutz Schweiz | FP : Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage |